

## 'Observer et interpréter les paysages : Sessions de terrain 1. Voyage inaugural dans les Pyrénées 2. Session de terrain - Gascogne'

Année	1	Heures CM	10	Caractère	obligatoire	Code	E1 2-1
Semestre	1	Heures TD	50	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	37	Session de rattrapage	non		

**Responsables :** M. Briffaud, M. Davasse

**Autres enseignants :** M. Maillard, M. Pividori, M. Rodriguez

### Objectifs pédagogiques

Ce voyage, qui intervient au début de la formation a pour but principal de sensibiliser les étudiants à l'observation et à l'interprétation de paysages, dont il s'agit d'illustrer la nature évolutive et la complexité socio-écologique. Les étudiants sont conviés à mettre en pratique une méthode d'observation et d'interprétation qui aborde le paysage, simultanément, dans ses deux dimensions matérielles et immatérielles, tout en positionnant d'emblée cet objet à la croisée des regards, des pratiques et des projets dont il fait l'objet.

Simultanément, le voyage propose une introduction à la culture paysagiste et à la spécificité du 'regard' dont le paysagiste est porteur. L'objectif est de permettre une compréhension et une appropriation par l'étudiant de l'idée que le fondement de la pratique paysagiste réside dans une approche globale du paysage, intégrant et transcendant à la fois tous les points de vue particuliers à partir duquel les acteurs sociaux et les spécialistes le regardent. Cette expérience pyrénéenne doit notamment permettre aux étudiants de prendre conscience de la nécessité de replacer le paysage au carrefour des approches naturalistes et socio-culturelles, en l'appréhendant comme le résultat évolutif d'un ensemble de déterminants co-agissant sur le mode de l'imbrication.

Le voyage illustre enfin différentes facettes du projet de paysage et du métier de paysagiste, à travers des exemples d'aménagements de stations touristiques, de contributions paysagistes à des projets énergétiques, touristiques, agricoles et, plus généralement, de gestion des territoires montagnards.

### Contenu

Un voyage d'étude de cinq jours dans les Pyrénées centrales. Visite de terrain dans la journée (exercices d'observation et de représentation in situ). Le soir : présentation du programme des études de la formation, conférences, travail sur les carnets de terrain.

### Mode d'évaluation

Évaluation des carnets de terrain.

### Travaux requis

Carnets de terrain individuels.

### Bibliographie

Serge BRIFFAUD. 1994. Naissance d'un paysage. La montagne pyrénéenne à la croisée des regards (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle). Toulouse : CIMA-CNRS, Université de Toulouse II et Archives Départementales des Hautes-Pyrénées, 629 p.

Georges BERTRAND et Serge BRIFFAUD (sous la dir. de). 2011. Le paysage : retour d'expériences entre recherche et projet. Actes du colloque d'Arthous, 9-10 octobre 2008, Mont-de-Marsan et Arthous : Conseil général des Landes, 250 p. <https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00923861/>

Bernard DAVASSE, Serge BRIFFAUD, Juliette CARRÉ, Dominique HENRY, Jean-François RODRIGUEZ. 2012. « L'observation environnementale au prisme du paysage. Dynamiques paysagères, actions territoriales et représentations socio-spatiales contemporaines dans le territoire de l'OHM Pyrénées-Haut Vicdessos ». Sud-Ouest Européen, n° 33, p. 57-68. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00786719/document>

Serge BRIFFAUD, Bernard DAVASSE. 2018. « Pourquoi et comment mettre l'énergie en paysage ? », Urbanisme, Hors-série : Les nouveaux paysages de la transition énergétique, n° 64, p. 52-53.

Serge BRIFFAUD. 2016. « Face au spectacle de la nature ». Dans Alain Corbin (dir.), Histoire des émotions, t. II. Paris, Le Seuil, p. 57-78.

Serge BRIFFAUD, Emmanuelle HEAULMÉ. 2016. « Protéger Gavarnie. Politique du paysage et mutations socio-spatiales dans la montagne pyrénéenne au moment de l'essor de l'hydroélectricité », dans P. Debofle et J.-C. Sanchez (éd.) Pays Pyrénéens et environnement, Actes du 62e Congrès de la Fédération historique de Midi-Pyrénées, Bagnères-de-Bigorre, 12-14 juin 2015, Toulouse : Fédération historique de Midi-Pyrénées, Société Ramond, p. 359-374. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01521502v1>

Véronique ANDRE-LAMAT, Isabelle SACAREAU et Serge BRIFFAUD. 2016. « Montagne énergétique, montagne touristique : la mise en paysage de l'énergie dans les Pyrénées centrales », dans Pays Pyrénéens et environnement, Actes du 62e Congrès de la Fédération historique de Midi-Pyrénées, Bagnères-de-Bigorre, 12-14 juin 2015, Toulouse : Fédération historique de Midi-Pyrénées, Société Ramond, p. 257-273. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01659853>

Serge BRIFFAUD. 2019. « De la disparition de l'automne. Un voyage pédagogique dans le temps des paysages ». Dans Anne Sgard et Sylvie Paradis (sous la dir. de) Sur les bancs du paysage. Enjeux didactiques, démarches et outils. Genève, Métis Presse éd., p. 43-54. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02183021/>

RODRIGUEZ, Jean-François. « Paysages de l'hydroélectricité et développement touristique dans les Pyrénées. De la ressource naturelle au patrimoine culturel ». Revue de géographie alpine/Journal of Alpine Research, no 100 2 (2012).

SOULET Jean-François (sous la dir. de), Les Pyrénées. Un état scientifique des lieux. Pau, Éditions Cairn.

### **Support de cours**

Travail de terrain

---

## Créativité et techniques numériques : La CAO (Conception Assistée par Ordinateur) et les documents techniques du projet de paysage 1

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E3 3-2
Semestre	3	Heures TD	20	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	1	Coefficient	20	Session de rattrapage	non		

**Responsable** : M. Moisset

**Autre enseignant** : M. Andre

### Mode d'évaluation

Contrôle continu et Restitution des fichiers numériques (carnet des documents techniques partiels)

---

## Culture et théorie du projet de paysage : Projets de paysage et aménagements - Retours d'expériences

Année	2	Heures CM	16	Caractère	obligatoire	Code	E3 1-3
Semestre	3	Heures TD	24	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	3	Session de rattrapage	non		

**Responsable** : M. Tournier

**Autre enseignant** : Mme Heaulmé

---

## Fabriquer, gérer, créer : L'arbre, les paysages alimentaires et les techniques de l'agroécologie

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E3 4-1
Semestre	3	Heures TD	25	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	50	Session de rattrapage	non		

**Responsable** : Mme Robert

**Autres enseignants** : M. Conferencier fi, M. Goulaze

### Objectifs pédagogiques

E341 - Fabriquer, gérer, créer - L'arbre, les paysages alimentaires et les techniques de l'agroécologie

Coordination : Hervé Goulaze et Morgane Robert

Intervenant.e.s:

Hervé Goulaze (25h TD)

Evelyne LeTerme (12h TD)

Conférenciers

Cet enseignement est consacré à l'acquisition de savoirs fondamentaux sur les plantes fruitières, spécialement les arbres, les arbustes et arbrisseaux fruitiers. Il est centré sur :

- La compréhension du rôle renouvelé des arbres fruitiers dans les projets de paysage, en particulier à travers la découverte de formes paysagères agroécologiques constituées de fruitiers.
- L'acquisition de connaissances fondamentales, techniques et scientifiques, sur les arbres fruitiers, leur implantation, leur conduite et leur entretien.

### Contenu

En salle ou sur le terrain :

1. Découverte des enjeux paysagers portés par la réintroduction de l'arbre fruitier en ville par une mise en condition de terrain (visite d'un verger urbain).
2. Théorie et éléments pratiques d'implantation.
3. Les étapes de la conception et de la réalisation de vergers paysagers et agroforestiers. Exemples de réalisation.
4. Comprendre la nutrition des arbres fruitiers et raisonner les apports d'éléments nutritifs.
5. L'évolution de la palette fruitière à disposition des paysagistes dans le sud de la France.

En vidéo (cours pré-enregistrés sous forme de vidéos accessibles en ligne) :

1. Introduction – sélection paysanne et patrimoine régional du Sud-Ouest.
2. Les arbres fruitiers dans les paysages d'hier et de demain.
3. Les différentes conceptions d'un verger.
4. Création d'un verger et entretien du sol.
5. Le choix du porte-greffe.
6. Les vergers paysagers.
7. La haie fruitière agroécologique.
8. Interventions agroécologiques en verger.
9. Questions qui peuvent se poser sur des comportements anormaux ou mal compris.
10. Présentations de vergers paysagers agroécologiques.

### Mode d'évaluation

Examen

### Bibliographie

- Leterme Évelyne (2017), 'La biodiversité amie du verger. Le meilleur des vergers d'hier et de l'arboriculture d'aujourd'hui pour bâtir les vergers de demain', éd. du Rouergue.
- Leterme Evelyne (2008), 'Le greffage et la plantation des arbres fruitiers', éd. du Rouergue.
- Leterme Évelyne, Lespinasse Jean-Marie (2008), 'Les fruits retrouvés : patrimoine de demain', éd. du Rouergue.



## Fabriquer, gérer, créer : L'eau et les techniques alternatives de gestion des eaux de surface

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E3 4-2
Semestre	3	Heures TD	25	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	50	Session de rattrapage	non		

**Responsable** : Mme Vaconsin

**Autre enseignant** : M. Conferencier fi

### Objectifs pédagogiques

- Acquérir des connaissances et des outils pour aménager durablement les espaces urbains avec l'eau
- Comprendre les différents enjeux à différentes échelles : territorial jusqu'au jardin.
- Acquérir des connaissances techniques : mesurer un débit de source, calculer un bassin de stockage.

Interventions extérieures /animations et échanges

Visites de terrain et de projets

Exercices en atelier : sur un quartier proposer une stratégie d'accueil et de stockage de l'eau, utiliser tous les outils nécessaires pour l'infiltration et le stockage.

### Contenu

La ressource en eau est rare et précieuse. Pendant des décennies, l'eau a été busée, enterrée canalisée, considérée comme une contrainte, un risque..

Mais à force, les terres se sont asséchées, l'eau canalisée ne s'infiltrer plus dans le sol doucement, n'est plus retenues par les haies (arrachées) et arrive brutalement aux exutoires cumulés aux fortes pluies, au phénomène de minéralisation des terres par l'urbanisation nous avons trop d'eau l'hivers et pas assez l'été !

Aujourd'hui les projets d'aménagements ayant recours à la gestion alternative sont financés par les Agences de l'eau.

Le paysagiste a des outils pour aménager des espaces en respectant le cycle de l'eau : noues, jardins de pluie, piscines naturelles, utilisation de l'eau de sources, stockage et restitution...

A travers une série de rencontres les étudiants pourront :

- aborder l'étendue des interventions des paysagistes
  - mieux comprendre le rôle des différents acteurs : SDAGE, Agence de l'eau, Gemapi
- Et à travers un exercice pratique de projet, aborder les actions : désimperméabiliser, infiltrer, stocker...renaturer.

### Mode d'évaluation

Contrôle continu

Participation active aux cours et conférences :25%

Restitution finale (carnet technique et présentation orale)

Note finale :75%

Critères d'évaluations :

- Compréhension du sujet et des enjeux
- Compréhension de l'utilisation des outils de gestion attentive de l'eau
- Mise en forme et présentation des exercices

### Travaux requis

Répondre à la commande : un projet de paysage qui permet de stocker et infiltrer l'eau dans le plateau.

Réalisation d'un plan d'aménagement et de croquis illustratifs, de coupes ...

Rédaction d'une notice (1 A4) expliquant : la situation, la problématique, et les réponses proposées.

Liste de végétaux

Format : un cahier A3 de plans, coupes et schémas avec des références de réalisations si besoins et un page de texte.

Nom de la note : 2024\_E421\_sujet x\_Nom prénom

Date de rendu :11 janvier

Note à déposer ici :





## Langue étrangère

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E3 3-3
Semestre	3	Heures TD	15	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	40	Session de rattrapage	non		

**Responsable :** Mme Ninin

### Objectifs pédagogiques

L'objectif pédagogique principal de l'EU est d'acquérir un lexique spécifique au terrain parcouru lors de la session : La traversée de Bordeaux Métropole, le Peugue, afin d'annoter et présenter le document de synthèse présenté en rendu final.

### Contenu

Associé à l'UE CPEP 3-2, le contenu sera basé sur les observations de ce parcours de trois jours, suivant le Peugue de sa source à Cestas, jusqu'à son exutoire sur les quais du centre-ville de Bordeaux.

Le lexique sera alimenté par les séquences paysagères, le terrain, le relief, les éléments clés, remarquables ou spécifiques, et plus particulièrement en lien avec le parcours d'un cours d'eau, ainsi que les infrastructures, le végétal, les essences d'arbres observés...

### Mode d'évaluation

L'évaluation se fera de la manière suivante :

- Annotation du document de synthèse : 70% de la note
- Texte d'introduction : 20% de la note
- Présentation orale : 10% de la note

### Travaux requis

A l'issue de la session de terrain 'La traversée de Bordeaux Métropole, le Peugue' :

- Restitution paysagère (document de synthèse) annotée en anglais
- Court texte de résumé de parcours en en anglais
- Présentation orale

## Les langages de la création : Penser, croiser, maîtriser les modes d'expressions 2 - Photographie et conception de diaporamas-audios

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E3 1-4
Semestre	3	Heures TD	25	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	2	Session de rattrapage	non		

**Responsable** : M. Briffaud

**Autres enseignants** : M. Bensedjad, Mme Langeo

### Objectifs pédagogiques

L'objectif de cet enseignement, en complément de ceux qui sont spécifiquement consacrés au dessin, est d'amener les étudiants, durant les quatre semestres du CPEP, à manier différents outils et différents langages de la représentation et de la création en matière paysagère.

### Contenu

Il est proposé aux étudiants de rendre compte de la dimension sensible des paysages, en concevant des paysages sonores sur la base d'enregistrements audios, des vidéos et des reportages photographiques, associés à une expression littéraire et poétique. Progressivement, les étudiants seront invités à faire un choix entre ces différents médias, à s'en approprier certains plus que d'autres pour en approfondir l'usage. Chaque semestre proposera :

- des cours permettant de comprendre la spécificité et le fonctionnement technique des différents outils mobilisés. Un ou deux de ces médias feront l'objet d'une présentation plus approfondie ;
- une expérimentation sur le terrain, à propos d'un paysage donné ;
- un travail d'atelier à partir des matériaux rassemblés sur le terrain (montage d'images et de sons, élaboration de médias divers...)

### Mode d'évaluation

Examen final avec présentation orale.

### Travaux requis

Un dossier images/sons/textes rendant compte d'un paysage et de sa perception par l'étudiant.

### Support de cours

Travail sur le terrain essentiellement.

## Les techniques de la représentation : Regard interprétatif

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E3 3-1
Semestre	3	Heures TD	15	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	40	Session de rattrapage	non		

**Responsable :** M. Rodriguez

**Autre enseignant :** M. Lastere

### Objectifs pédagogiques

L'objectif pédagogique de cet enseignement est double :

- Il s'agit de poursuivre les apprentissages engagés en 1ère année pour permettre aux étudiants d'approfondir une culture du regard spécifique au paysagiste et de développer un rapport à l'espace qui les implique, intellectuellement et physiquement, en tant qu'observateur, acteur et futur concepteur.
- Il s'agit simultanément de multiplier les expérimentations visant à développer un regard interprétatif et personnel

### Contenu

L'expérience du regard et de la représentation de situations variées doit permettre à l'étudiant de progresser dans l'appréhension et la compréhension et l'interprétation du paysage, dans toutes ses dimensions, dans son ampleur et son échelle et dans sa complexité. Il doit également permettre de développer un regard sélectif et synthétique favorisé, voire rendu nécessaire, par les exigences propres à la représentation dessinée.

Les séances alternent les expérimentations progressives sur le terrain et des éléments de cours in-situ et de débat collectif d'analyse critique des productions, avec deux ateliers de création qui permettent d'explorer des manières de voir et d'interpréter le paysage.

Matériel (liste non exhaustive): Crayons à papier, différentes duretés (3H, HB, 4B, 8B), fusain, aquarelle...

Carton à dessin et feuilles, format raisin (prévoir pinces pour tenir les feuilles) ; Carnets à dessin, format A3.

Sujets :

1- L'urbain

2- Le parc

3- Atelier de création 'A la manière de .....'

le paysage à la manière de : Nicolas de Stael, Jean-Michel Basquiat ou proposition de l'étudiant à valider par les enseignants

Supports et techniques libres sur format raisin minimum.

4- Atelier de création 'géographies imaginaires'

Ce travail de créativité porte sur la question de la rencontre entre plusieurs géographies; il est nourri par les géographies concernées par les séances de terrain (voire en convoquant d'autres géographies...) : dessins, cartes IGN, cartes anciennes, photos aériennes... D'autres éléments, fragments et matériaux (recup...) peuvent être librement utilisés; le travail évoluant alors vers un bas-relief.

L'objectif est de stimuler une capacité créative en utilisant comme objet de travail (et en détournant) les éléments d'une discipline (la géographie) qui concerne directement le paysagiste, et en explorant des processus de création plastique qui concernent également le projet de paysage : juxtapositions, superpositions, hybridations, détournements, confrontation, décalage...).

Supports rigides (carton, bois, ou autres), format raisin minimum; prévoir colle...

### Mode d'évaluation

50% contrôle continu

50% évaluation d'une sélection de travaux établie par l'étudiant

Critères : Assiduité / Engagement personnel / Capacité d'écoute / Progression personnelle

## Observer et interpréter les paysages : Session de terrain - Métropole de Bordeaux

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E3-2-1
Semestre	3	Heures TD	24	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	1	Coefficient	17	Session de rattrapage	non		

**Responsable :** M. Moisset

**Autre enseignant :** M. Goulaze

### Mode d'évaluation

Contrôle continu (Carnet de terrain individuel) + Document graphique de synthèse (par groupe) en lien avec l'enseignement de langue

---

# Paysages, milieux et écosystèmes : Dynamiques végétales, phytosociologie et paysages végétaux

Année	2	Heures CM	15	Caractère	obligatoire	Code	E3-2-2
Semestre	3	Heures TD	20	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	1	Session de rattrapage	oui		

**Responsable :** Mme Robert

**Autres enseignants :** M. David, M. Torres Rejas, Mme Barjavel, Mme Barsacq

## Objectifs pédagogiques

E322 - Paysages, milieux, écosystèmes - Dynamiques végétales, phytosociologie et paysages végétaux

Coordinatrice : Morgane Robert

Intervenant.e.s:

Morgane Robert (6h CM)

Graziella Basacq (12h TD)

Franck David (3h CM et 6h TD)

Eléa Barjavel (3h CM et 3h TD)

Natan Torres Rejas (3h CM et 9h TD)

## Contenu

En CPEP2, les enseignements de Paysages, milieux, écosystèmes visent, sur deux semestre S3 et S4, à appréhender le végétal par une entrée paysagère, en comprenant les interactions entre les modes d'exploitations des ressources végétales et les écosystèmes, et leurs effets sur les dynamiques paysagères.

Certains enseignements seront appliqués à de l'écologie urbaine et à de l'écologie du paysage, d'autres à une appréhension de ce que sont les 'types de végétations' et 'paysages végétaux', d'autres enfin aux espèces cultivées et à leur histoire.

Une initiation à l'ethnobotanique sera également abordée (approche paysagère des dynamiques végétales des savanes réunionnaises, la biodiversité domestique dans les jardins partagés, approche critique des espèces exotiques envahissantes, etc.).

Enfin, un cours visera à comprendre les effets des changements climatiques sur les cycles biologiques et la phénologie des espèces végétales, en particulier en milieu urbain.

Cours de Morgane Robert

- Une approche paysagère des dynamiques végétales des savanes. Cours introductif à l'ethnobotanique
- Une approche critique des espèces exotiques envahissantes et des invasions biologiques
- Phénologie des plantes et changement climatique

Cours de Natan Torres Rejas

- Présentation générale des milieux naturels - formations végétales
- Successions écologiques : stratification
- Milieux méditerranéens : forêts, terres boisées et broussailles méditerranéennes
- Cycle de l'eau et milieux humides
- + TD Noté : Exercice sur Pascal Cribier et le Parc des Berges

Cours de Graziella Barsacq

- Présentation du projet paysager et écologique du parc de Bruges, de sa démarche en lien avec les plantes pionnières et la gestion du site, sur une demi journée
- Observation des plantes et de l'évolution des milieux sur site
- Questions du choix des végétaux en lien avec la biodiversité, le réchauffement climatique, et de la gestion liée aux besoins en eau.
- + TD Noté : rendu de l'exercice d'observation des plantes et des milieux par groupe de 3/4 personnes

Cours de Franck David

(à compléter)

Cours d'Eléa Barjavel

(à compléter)

## Mode d'évaluation

50% en contrôle continu

50% en rendu de dossier personnel

## Travaux requis

Un cahier personnel de recherches en ethno botanique sera à réaliser tout au long de l'année.

---

## Paysages, sociétés et cultures : Histoire des paysages 1 / Politiques publiques du paysage et de l'environnement

Année	2	Heures CM	55	Caractère	obligatoire	Code	E3-2-3
Semestre	3	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0	Session de rattrapage	non		

**Responsable** : Mme Heaulmé

### Objectifs pédagogiques

Les enseignements du E323 s'inscrivent dans l'unité d'enseignement « Le paysage entre nature et société », où le paysage est abordé comme réalité matérielle et comme produit visible de phénomènes et de processus à la fois naturels et sociaux, s'inscrivant à la fois dans l'espace et dans le temps. Cette unité d'enseignement est structurée, en CPEP, autour de l'apprentissage de la démarche d'observation et d'interprétation des paysages. Ce décryptage de la réalité matérielle du paysage associe observation des formes paysagères — qui permet de rassembler les informations que donne le visible et de formuler des hypothèses — et recherche d'informations — que ne contient pas le paysage lui-même — sur les phénomènes et processus qui ont façonné ces formes paysagères.

La fonction du E 323 est d'apporter à l'étudiant les moyens de fonder sur un socle de connaissances, dans le domaine des sciences humaines et sociales, cette démarche de « lecture des paysages », étape essentielle de la démarche du projet de paysage.

Ces cours apportent des connaissances concernant :

- l'histoire des paysages, permettant aux étudiants d'identifier et d'interpréter les dynamiques paysagères actuelles en les situant dans les différentes temporalités des processus naturels et sociaux à l'origine des formes paysagères
- les politiques du paysage et de l'environnement, cours qui aborde les mutations paysagères à partir de l'action publique en matière de paysage.

### Contenu

#### 1. Histoire des paysages

Ce cours apporte des connaissances relevant à la fois de la géographie et de l'histoire, rurales et urbaines, permettant aux étudiants d'acquérir un vocabulaire précis de description des paysages et de connaître les grandes étapes historiques de l'évolution des paysages. Il apporte également des éléments de méthodologie participant à l'apprentissage de la démarche de lecture de paysage, les étudiants devant intégrer dès le départ la question des dynamiques et des durées paysagères, dimension essentielle du projet de paysage.

Il est conçu comme un panorama de l'histoire des paysages urbains et ruraux, du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours, l'accent étant mis sur les mutations paysagères postérieures à la Seconde Guerre Mondiale. Structuré autour d'une périodisation de l'histoire des paysages, il apporte aux étudiants une culture générale sur l'histoire des paysages. Son but est de leur donner des repères historiques leur permettant de mieux comprendre les grandes structures et dynamiques paysagères actuelles, tout en leur permettant d'appréhender et de comprendre les logiques datées d'utilisation de l'espace et leurs mutations.

Les étudiants doivent pouvoir intégrer dans le regard qu'ils portent sur les paysages actuels les différents éléments et strates historiques qui les composent, en articulant les dimensions spatiale et temporelle. L'accent est mis sur la temporalité des processus, sur les continuités et les ruptures, les héritages, les réinterprétations et les transformations.

L'espace pédagogique du cours est aussi par lui-même un espace d'apprentissage de la lecture de paysage et de l'observation. Il participe à un aiguisement du regard en mettant à contribution une iconographie variée (photographies de paysage ou d'éléments de paysage, cartes et plans, schémas, gravures, peintures...).

Acquisitions et compétences :

- connaître les grandes périodes de l'histoire des paysages
- savoir décrire et interpréter un paysage
- acquérir un vocabulaire de la description et de l'interprétation des paysages
- intégrer dans la lecture de paysage la dimension temporelle et apprendre à l'articuler à la dimension spatiale (formes paysagères)
- identifier les différentes dynamiques paysagères et les différentes temporalités du paysage (temps courts/temps longs)
- savoir formuler des hypothèses sur les processus sociaux et/ou naturels à l'origine des dynamiques paysagères
- savoir rechercher des informations sur l'histoire d'un paysage et les mobiliser dans une interprétation argumentée
- se familiariser avec des représentations iconographiques variées du paysage (scientifiques ou artistiques) à la fois comme éléments de la description du paysage et comme ressources pour son interprétation

Cet enseignement se poursuit au semestre 4 : E4-2-3 Paysages, sociétés et cultures : Histoire des paysages 2.

Pour les DEP1 entrant, il leur donne des bases en histoire des paysages pour l'étude paysagère (Mémoire cent ans de paysage) qu'ils

auront à faire en S6.

## 2. Politiques publiques du paysage et de l'environnement

Les politiques publiques sont l'un des facteurs de production et de transformation des paysages et un réservoir d'outils pour l'action paysagère. Les étudiants doivent connaître très tôt le cadre juridique et institutionnel de l'exercice de la profession de paysagiste. Ils doivent aussi être capables d'intégrer les politiques publiques comme facteur explicatif dans leur lecture d'un paysage et de les mobiliser, dans un projet, pour infléchir les processus façonnant les paysages.

Les cours abordent les politiques du paysage et de l'environnement à partir d'une approche à la fois synchronique et diachronique. Ils donnent aux étudiants les connaissances de base pour une compréhension de l'action publique sur les territoires en présentant les politiques publiques du paysage et de l'environnement ainsi que les grands acteurs institutionnels et leur rôle respectif dans l'aménagement de l'espace à des échelles territoriales différentes. Si les cours abordent la question des procédures et des réglementations, ils insistent davantage sur les objectifs, les moyens d'action et les principaux acteurs de ces politiques.

Il s'agit aussi, dans ce cours, de mettre en perspective les politiques publiques, de montrer comment elles ont évolué dans le temps en relation avec les mutations des regards et des attentes sociales en matière de paysage et d'environnement. Les politiques publiques sont aussi le reflet — institutionnalisé — du rapport culturel des sociétés à leur environnement. L'approche historique des politiques publiques permet de montrer l'émergence et l'évolution dans la législation et la réglementation de grandes notions comme celles de patrimoine, nature, environnement, paysage..., l'évolution de leurs objectifs (protection, conservation, gestion, mise en valeur...), ainsi que l'évolution des modes de gouvernance territoriale, avec notamment le passage de politiques centralisées à des démarches partenariales (décentralisation, contractualisation, ...) et à des démarches participatives.

Le paysage étant un objet transversal à de nombreuses politiques publiques, il s'agit dans ce cours de familiariser les étudiants avec l'idée de la diversité des politiques publiques qui peuvent être mobilisées dans un projet de paysage et de favoriser une appropriation personnelle des politiques comme ressource fondamentale pour l'action paysagère.

Si le cours apporte des connaissances de base sur les politiques publiques du paysage et de l'environnement, il propose également des ressources à l'atelier de projet du semestre en présentant :

- certaines politiques sectorielles (politiques agricole, forestière, de la ville...) ayant un fort impact sur le paysage concerné
- le plan de paysage comme démarche permettant d'articuler des outils variés d'aménagement du territoire et de mobiliser les acteurs en offrant une vision transversale.

Acquisitions et compétences :

- comprendre le rôle des politiques publiques comme facteur de production et de transformation des territoires et des paysages et comme outils de l'action paysagère.
- connaître les acteurs institutionnels, leur cadre d'action et leurs compétences aux différentes échelles territoriales
- connaître la législation spécifiquement paysagère (loi sur les sites, loi paysage, convention européenne du paysage...) et la prise en compte du paysage dans les principales politiques environnementales et territoriales (parc national, PNR, réserve, natura 2000, trame verte et bleue... ; planification territoriale et urbanisme...)
- connaître les outils de connaissance (inventaires, observatoires, atlas de paysage...)
- connaître les démarches paysagères à l'échelle territoriales (chartes et plans de paysage...)
- maîtriser le vocabulaire, comprendre les objectifs et les grandes notions de l'action publique territoriale

Cet enseignement se poursuit au semestre 4 dans l'UE E4 1-3 Cultures et théories du projet de paysage : Projet de territoire et démarches paysagères.

### Mode d'évaluation

1. Histoire des paysages : 70%

Contrôle continu (50%) et examen final (50%)

2. Politiques publiques du paysage et de l'environnement : 30% (contrôle continu)

### Travaux requis

1. Histoire des paysages

Les exercices demandés aux étudiants relèvent d'une mise en pratique individuelle de la lecture de paysage de représentations iconographiques (description et interprétation d'un paysage : photos, cartes, plans...). Ils évaluent en priorité leur capacité à construire une description du paysage et à proposer une interprétation argumentée et pertinente, à travers une expression discursive écrite maîtrisée.

2. Politiques publiques du paysage et de l'environnement

L'exercice demandé cherche à favoriser chez les étudiants la compréhension et l'appropriation des politiques publiques du paysage et de l'environnement, dans la démarche de lecture du paysage. Il consiste en une fiche de description et d'interprétation d'un objet



paysager (la haie, le lotissement, ...) ou d'un paysage (paysage viticole, paysage forestier...) centrée sur les dynamiques paysagères et le rôle des politiques publiques.

## Bibliographie

### 1. Histoire des paysages

Les mots pour le dire :

Le « Glossaire » de Géoconfluences. Ressources de géographie pour les enseignants : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire>  
Par exemple : Paysages urbains : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/urbains-paysages>

Hypergéogé, Encyclopédie de géographie : <https://hypergeo.eu>

LEVY, Jacques, et LUSSAULT, Michel, (dir.), Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, (2e édition), Paris, Belin, 2013.

PUMAIN Denise, PAQUOT Thierry, KLEINSCHMAGER Richard, Dictionnaire La ville et l'urbain, Paris : Economica-Anthropos), 2006.

Pour aller plus loin :

Les mots de l'agronomie. Histoire et critique. Ouvrage collectif sur le vocabulaire et les concepts utilisés en agronomie francophone : <https://mots-agronomie.inrae.fr/index.php/Accueil>

dicoAE. Dictionnaire de l'agroécologie : <https://dicoagroecologie.fr/quest-ce-que-le-dicoae/>

METAILIE Jean-Paul, BERTRAND Georges, Les mots de l'environnement, Toulouse : Les Presses de l'Université du Mirail, 2006.

Histoire et géographie des paysages

PITTE Jean-Robert, Histoire du Paysage français. De la préhistoire à nos jours, Paris : Tallandier, 2003 (rééd. 2020).

BENEVOLO Leonardo, Histoire de la ville, Paris : Editions Parenthèses, 1975 (rééd.)

LEBEAU R., Les grands types de structures agraires dans le monde, Paris : A. Colin, 2004.

JEAN Yves, RIEUTORT Laurent, Les espaces ruraux en France, Paris : A. Colin, 2018.

Pour aller plus loin :

Histoire de la France urbaine, sous la direction de Georges Duby, Paris : Seuil, 5 vol., 1980-1985.

Histoire de la France rurale, sous la direction de G. Duby et A. Wallon, Paris : Seuil, 4 vol., 1975-1977.

RONCAYOLO Marcel, La ville et ses territoires, Paris : Gallimard (coll. Folio essais), 1990

DONADIEU Pierre, PERIGORD Michel, Clés pour Le Paysage. Paris : Editions OPHRYS, 2005.

Savoir faire et outils :

Site de l'IGN :

Comment lire une carte ign ? : <https://carte-ign.com/comment-lire-une-carte-ign/>

Apprendre à lire une carte en cinq étapes : <https://ign.fr/reperes/apprendre-lire-une-carte-en-cinq-etapes>

Les courbes de niveau et relief sur une carte IGN : <https://carte-ign.com/courbes-de-niveau/>

Légende de carte IGN : <https://carte-ign.com/legende-symboles-ign/>

BOURON, Patrick, Cartographie. Lecture de carte, Ecole nationale des sciences géographiques, 2005 : <http://cours-fad-public.ensg.eu/course/view.php?id=48>

Observer les évolutions du territoire français au cours du temps : Remonter le temps (IGN - Géoportail) : <https://remonterletemps.ign.fr/>

IGN, Embarquez dans notre machine à remonter le temps : <https://ign.fr/reperes/embarquez-dans-notre-machine-remonter-le-temps>

Lire le paysage :

Philippe Pinchemel, Jean-Louis Tissier. CERIMES. (1977, 1 janvier). Anatomie du paysage. [Vidéo]. Canal-U. <https://www.canal-u.tv/45111>.

Philippe Pinchemel, Jean-Louis Tissier. CERIMES. (1979, 1 janvier). Physiologie du paysage. [Vidéo]. Canal-U : <https://www.canal-u.tv/chaines/cerimes/physiologie-du-paysage>

Des bibliographies complémentaires et des ressources seront déposées sur le moodle.

## 2. Politiques publiques du paysage et de l'environnement

Les mots pour le dire :

Le « Glossaire » de Géoconfluences. Ressources de géographie pour les enseignants : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire>

Par exemple : Environnement et territoires : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/environnement-et-territoires>

Politique de la ville en France : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/ville-politique-de-la-ville>

Les étapes de politique de la ville en France (1970-2005) - Un zonage territorial complexe : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/territ/FranceMut/popup/VilleGlossaireSigles.htm>

Acteurs et collectivités territoriales

Fiche « Collectivités territoriales » (types de collectivités et intercommunalité) du site Vie publique : <https://www.vie-publique.fr/fiches>

Fiche « Administration » (administration centrale et administration territoriale de l'Etat) du site Vie publique : <https://www.vie-publique.fr/fiches>

Paysage et droit :

Vademecum du droit du paysage, Paris : Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, décembre 2007 :

<http://www.paysagistes-conseils.org/sites/apce/files/contenus/dgalnvademecum2007.pdf>

(à actualiser)

Outils de connaissance :

Les Atlas de paysages. Méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages, Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, 2020 : <https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Les%20Atlas%20de%20paysages%2C%20Méthode%20pour%20l%27identification%2C%20la%20caractérisation%20et%20la%20qualification%20des%20paysages.pdf>

Les Atlas de paysages, un outil de connaissances en action ? Synthèse du questionnaire national sur l'atlas de paysages, 2020, Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires : [https://objectif-paysages.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2021-04/Les%20atlas%20de%20paysages-un%20outil%20en%20action\\_0.pdf](https://objectif-paysages.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2021-04/Les%20atlas%20de%20paysages-un%20outil%20en%20action_0.pdf)

Les Observatoires Photographiques du paysage, Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires : <https://objectif-paysages.developpement-durable.gouv.fr/les-observatoires-photographiques-du-paysage-21>

Démarches paysagères et outils

Cerema, Le plan de paysage : <https://outil2amenagement.cerema.fr/le-plan-de-paysage-r1020.html>

Plans de paysage. Eléments de bilan, Paris : Ministère de l'Ecologie et du développement durable, décembre 2006.

Boîte à outils paysage, Parcs naturels régionaux – Mairie-Conseils – Caisse des Dépôts et consignations, 1999.

Cerema, Patrimoine et paysage, fiches outils de l'aménagement : <https://outil2amenagement.cerema.fr/patrimoine-et-paysage-r428.html>

Cerema, Biodiversité, fiches outils de l'aménagement : <https://outil2amenagement.cerema.fr/biodiversite-r427.html>

Des bibliographies complémentaires et des ressources seront déposées sur le moodle.

---

## Projet de paysage et de territoire intercommunal - Atelier intensif

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E3 1-2
Semestre	3	Heures TD	30	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	2	Session de rattrapage	non		

**Responsable :** M. Moisset

**Autres enseignants :** M. Giunta, M. Épaul, Mme Lasmenes, Mme Matthieussent

### Mode d'évaluation

Contrôle continu et présentation finale (non compensable)



## Projet de paysage et de territoire intercommunal - Atelier long

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E3 1-1
Semestre	3	Heures TD	90	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	8	Coefficient	8	Session de rattrapage	non		

**Responsable :** M. Moisset

**Autres enseignants :** M. Giunta, M. Épaul, Mme Lasmenes, Mme Matthieussent, Mme Meuris

### Mode d'évaluation

Contrôle continu et présentation finale (non compensable)



## Projet de paysage : L'échelle de la planification urbaine et Voyage d'études

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E6 1-1
Semestre	6	Heures TD	90	Compensable	non	Mode	Atelier
E.C.T.S.	6	Coefficient	40	Session de rattrapage	non		

**Responsable :** M. Tricaud

**Autre enseignant :** Mme Gilot

### Objectifs pédagogiques

#### Atelier

- Expérimenter des méthodes d'analyse et de diagnostic territorial en milieu urbain.
- Appréhender les aspects programmatiques et techniques liés à la mise en forme de l'espace public et les intégrer dans la démarche de projet.
- Acquérir une maîtrise de la composition spatiale et de la représentation aux différentes échelles de projet (du territoire à l'espace public).
- Comprendre un territoire urbain complexe, à travers ses composantes, spatiales, environnementales, sociales, réglementaires. Apprendre à se situer en tant que paysagiste.
- Être en capacité de construire un récit paysagiste porteur de sens et de transmettre une stratégie d'action sous une forme appropriable par tous (plan guide, charte, projet opérationnel illustré ...)
- Savoir exposer clairement sa démarche à l'oral en s'appuyant sur une production graphique adaptée.

#### Déplacement pédagogique

- Mettre en perspective la production et la gestion de ces espaces publics dans le cadre des politiques publiques métropolitaines. Prendre conscience des mécanismes institutionnels qui président à la programmation, à la mise en œuvre et à la gestion de ces espaces.
- Appréhender la matérialité de l'espace public à travers une grande diversité de situations et d'usages (centres urbains, quartiers résidentiels, sites naturels ou agricoles ...). Contextualiser ces situations dans un ensemble territorial plus large.
- Apprendre à regarder dans le détail, la matérialité de ces espaces, la qualité de leur mise en œuvre et leur tenue dans le temps (matériaux, végétaux, mobilier, éclairage ...)
- Développer une réflexion critique sur la qualité des espaces pratiqués, leurs usages, leurs modes d'appropriation.
- Maîtriser les outils de « prise de note » sur le terrain au service d'un regard personnel sur les sites visités et être en mesure de les restituer sous la forme d'un carnet de voyage.

### Contenu

#### Atelier

Dans le cadre d'un partenariat avec Bordeaux Métropole, il s'agit d'appréhender le territoire métropolitain à travers les politiques urbaines engagées par la puissance publique dans un contexte de transition climatique et écologique.

L'atelier réinterroge la place du paysage et le rôle du paysagiste dans ce dispositif autour des grandes questions suivantes.

- Renaturation des espaces artificialisés.
- Gestion des eaux, renforcement de la biodiversité.
- Nouvelles formes urbaines (bâties et non-bâties), densification raisonnée, lutte contre les îlots de chaleur, nouvelles formes et usages pour l'espace public.
- Espaces publics linéaires, mobilités alternatives comme support de projet urbain/de territoire.

#### Chaque thématique est l'occasion

- de s'interroger sur la notion de paysage en tant que bien commun sociétal, écologique, spatial, patrimonial et culturel.
- De mettre en œuvre une démarche de projet de paysage à travers une action sur l'espace (Dessinée, composée) en s'interrogeant sur les outils d'action qu'elle mobilise (MOE d'aménagement, plan guide, charte, livre blanc ...).

La progressivité de l'atelier s'organise en deux temps.

1/ Connaître – comprendre- fabriquer de la connaissance. (travail en groupes).

#### Atelier

Appréhender la complexité du site à travers une approche sensible (perceptions, enjeux symboliques et identitaires) et technique (hydraulique, écologique, sols, topographie, végétal ...) tout en intégrant les différents usages et les logiques de gouvernance (acteurs, domanialités, attentes de la collectivité).

2/ Choisir une entrée, tester une intuition, mobiliser les outils de la spatialisation. (En binôme ou individuel).

Tester et approfondir des hypothèses d'action et les inscrire dans un récit paysagiste.

#### Déplacement pédagogique

Voyage d'étude d'une semaine dans une métropole européenne afin d'appréhender les stratégies métropolitaines à travers les politiques paysagère. Ce voyage est l'occasion de rencontrer des acteurs de la gestion/transformation des territoires visités (Élus, techniciens, professionnels de l'aménagement...) et de découvrir sur le terrain la matérialité des actions engagées sur l'espace public.

## **Mode d'évaluation**

Évaluation individualisée sur la base d'une moyenne constituée des éléments suivants :

- Diagnostic territorial - pondération 30%.
- Stratégie d'action – pondération 50%.
- Carnet de voyage – pondération 20%.

## **Travaux requis**

Atelier

Production d'un dossier de synthèse diffusable sous forme papier ou numérique. Ce dossier pourra comporter une partie collective et une partie individuelle.

- Diagnostic territorial exprimé sous la forme d'un corpus de documents graphiques et cartographiques (plans coupes, schémas)
- Plan d'action stratégiques dessiné (plans coupes, schémas) accompagné d'une note de synthèse.
- Présentation orale.

Déplacement pédagogique

Production d'un carnet de voyage individuel sans présentation orale.

---

## Projet de paysage : L'échelle du lieu urbain

Année	<b>3</b>	Heures CM	<b>0</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>E6 1-2</b>
Semestre	<b>6</b>	Heures TD	<b>65</b>	Compensable	<b>non</b>	Mode	<b>Atelier</b>
E.C.T.S.	<b>6</b>	Coefficient	<b>40</b>	Session de rattrapage	<b>non</b>		

**Responsable :** M. Tricaud

**Autre enseignant :** Mme Gilot

### Objectifs pédagogiques

- Acquérir une maîtrise de la composition spatiale et de la représentation aux différentes échelles de projet (du territoire à l'espace public).
- Maîtriser les notions de base en termes de mise en œuvre technique (nivellements, sols, plantations, mise en lumière) ainsi qu'en termes de génie écologique.
- Savoir exposer clairement sa démarche à l'oral en s'appuyant sur une production graphique adaptée.
- Développer une réflexion critique sur sa propre démarche de conception, depuis l'expérience du site jusqu'à la mise en forme du projet.

### Contenu

Cet enseignement s'inscrit dans la continuité du module E6-1-1 engagé dans le cadre du partenariat avec Bordeaux Métropole. Il s'agit de décliner les attendus du plan guide élaborés dans le cadre du module précédent sous la forme d'un projet de niveau esquisse ou APS prenant en considération les aspects techniques suivants (nivellements, sols, plantations, mise en lumière) ainsi que sa gestion dans le temps.

### Mode d'évaluation

Évaluation individualisée sur la base d'une moyenne constituée des éléments suivants :

- Pré-rendu niveau esquisse - pondération 20%.
- Rendu final - pondération 80%.

## Culture et théorie du projet de paysage : Territoires, mutations et stratégies d'action paysagère

Année	<b>3</b>	Heures CM	<b>24</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>E6 1-3</b>
Semestre	<b>6</b>	Heures TD	<b>0</b>	Compensable	<b>non</b>	Mode	<b>Cours</b>
E.C.T.S.	<b>2</b>	Coefficient	<b>13</b>	Session de rattrapage	<b>non</b>		

**Responsable** : M. Tournier

**Autres enseignants** : M. Marlin, Mme Gilot, Mme Heaulmé

---



## Fabriquer, gérer, créer : Le végétal dans le projet de paysage

Année	3	Heures CM	15	Caractère	obligatoire	Code	E6-1-4
Semestre	6	Heures TD	15	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	1	Coefficient	7	Session de rattrapage	non		

**Responsable :** Mme Robert

**Autres enseignants :** M. David, M. Torres Rejas

### Objectifs pédagogiques

Le végétal dans le projet de paysage

Morgane Robert (coord.) 7 CM et 12 TD

Natan Torres Rejas 4 CM et 7 TD

Franck David 3 CM et 5 TD

### Contenu

Le module 'le végétal dans le projet de paysage' est un enseignement qui articule :

- interventions de paysagistes et professionnels ayant une approche spécifique du végétal dans le projet de paysage (paysage alimentaire, flore spontanée, murs végétaux, etc.) ;
- un exercice personnel visant à explorer en détail la composition d'une palette végétale, en proposant une palette alternative à un projet existant.

Les séances se dérouleront sur le principe de présentation du travail en cours en plénière, afin que l'ensemble de la promotion puisse participer et contribuer à l'évolution des projets.

Les étudiants, dès la première séance, se mettront en trinôme ou binômes. Il devront faire une visite du site choisit en autonomie et en proposer :

- dans un premier temps, un relevé de la végétation existante (axé presque exclusivement sur le végétal mais devant intégrer des éléments bioclimatiques, sociaux, topographies ou pédologiques par exemple) accompagné d'une vision critique des palettes végétales en place ;
- dans un second temps, une palette végétale alternative présentée et illustrée par des documents appropriés et variés (plan de plantation, plan des masses végétales, tableau des espèces et variétés, nombre de sujets, conditions de plantation et de gestion, évolution phénologiques des espèces choisies, héliodons, etc.). Une place particulière doit être réservée à des procédés de formalisation graphique innovants et la proposition de façon alternative de représenter une palette végétale dans sa composition et sa gestion.

Le lieu de sa session 2024 n'a pas encore été désigné.

### Mode d'évaluation

L'examen consistera en une présentation orale + rendu d'une notice PDF faisant état :

1. du relevé de la palette végétale existante : texte de présentation (contexte du projet vis-à-vis de la métropole) et documents associés, photographies, croquis, coupes, transects... avec des apports sur le milieu : type de sol, hydrologie, exposition, relation au paysage environnant, usages...
2. d'une proposition de palette végétale alternative, avec :
  - un texte de présentation de l'intention qui motive le choix de cette palette végétale (en lien avec les usages, des qualités esthétiques et paysagères, du lien avec le milieu et le climat...);
  - un ensemble de documents techniques et sensibles présentant la palette végétale, situant les zones plantées, présentant les différentes espèces, variétés et associations de plantes... le tout en employant un vocabulaire botanique précis (noms communs et noms scientifiques, familles, hauteurs, ports, caractéristiques du cycle végétatif... ce sera l'occasion de remobiliser les acquis de CPEP). Une partie devra être consacrée à des éléments de gestion de cette palette végétale.
3. D'une synthèse des interventions proposées dans le cadre du module, d'environ une page par intervenant.

Contrôle continu : 40%

Oral de présentation : 30%

Notice écrite : 30%

### Travaux requis

Travail hebdomadaire en groupe (production et préparation de l'oral) avec présentation en plénière à chaque séance

## Bibliographie

Livrée au fur et à mesure des séances



## Etude paysagère. Diagnostic et prospective : Mémoire 100 ans de paysage - Méthodologie

Année	<b>3</b>	Heures CM	<b>15</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>E6 2-1</b>
Semestre	<b>6</b>	Heures TD	<b>0</b>	Compensable	<b>oui</b>	Mode	<b>-</b>
E.C.T.S.	<b>2</b>	Coefficient	<b>25</b>	Session de rattrapage	<b>non</b>		

**Responsable** : Mme Heaulmé

**Autres enseignants** : M. Davasse, M. Goulaze

### Objectifs pédagogiques

Ce travail personnel est situé au deuxième semestre de la première année du DEP, année charnière dans la formation, correspondant à la première année du DEP pour les étudiants rentrant par le concours externe et à la troisième année (niveau fin de licence) pour les CPEP. Cette étude paysagère est donc un espace de mise en œuvre d'une partie importante des acquis fondamentaux que doivent posséder les étudiants en fin de licence et permet d'évaluer leur capacité à mener, de façon autonome, une lecture de paysage susceptible de fonder une démarche de projet et de médiation paysagère.

Le mémoire « Cent ans de paysage » est une étude paysagère visant à mettre en œuvre une démarche d'investigation donnant la priorité à l'exploration de la dimension temporelle des paysages et à replacer ces derniers sur un axe histoire-prospective. L'objectif est ainsi d'amener les futurs professionnels du paysage à fonder leur aptitude à imaginer des scénarios d'avenir et à inventer de nouveaux dispositifs paysagers sur leur capacité à comprendre les dynamiques paysagères dans la longue durée.

Les étudiants doivent présenter, dans cette étude, l'analyse approfondie d'un paysage et de ses transformations depuis environ un siècle (le pas de temps peut varier selon les terrains et problématiques explorés). Ils doivent dans leur lecture de paysage et dans l'élaboration de scénarios d'évolution du paysage, intégrer la diversité des regards portés sur le territoire et les logiques d'acteurs qui concourent aux mutations paysagères, ainsi que les politiques publiques. Celles-ci sont intégrées comme facteur d'explication des mutations paysagères et les étudiants doivent être capables de construire une critique de celles dont le territoire concerné et ses paysages font l'objet, mais aussi comme ressources pour l'action territoriale et paysagère, dans tous les domaines où elle est susceptible d'influer sur les dynamiques paysagères (politiques de l'environnement, de l'agriculture, urbaines, de l'aménagement du territoire et du développement local, touristiques, du patrimoine...) et sur leurs déterminants.

L'objectif final est de produire un document qui doit rassembler tout ce qui permet de poser sur une base solide de connaissances la discussion sur l'avenir des paysages concernés.

Il s'agit ainsi de construire une interprétation du paysage permettant à ce dernier de devenir un outil de médiation, c'est-à-dire un objet autour duquel peuvent prendre corps et consistance les échanges de vues et les débats que nécessite l'élaboration de projets concertés de paysage et de territoire (cf. les objectifs de la Convention européenne du paysage). Les différents scénarios prospectifs (un scénario tendanciel et un ou plusieurs scénarios alternatifs) que doivent proposer les étudiants formalisent (en particulier graphiquement, sous forme de blocs paysagers) les avènements possibles du territoire concerné.

Un accent particulier est donc mis sur l'expression graphique de cette interprétation du paysage et ce mémoire mobilise, outre les enseignements relatifs à la démarche de lecture du paysage, à l'histoire et à la géographie du paysage, les acquis des enseignements relatifs à la représentation. Il est demandé à l'étudiant d'utiliser de représentations diversifiées — panoramas ou dessins d'éléments du paysage ; cartes et schémas géographiques ; photographies au sol ou photographies aériennes ; coupes et blocs paysagers ... — adaptées à l'argumentaire développé.

### Compétences :

Les étudiants auront à montrer dans ce mémoire leur capacité à mettre en œuvre de façon autonome une démarche de lecture de paysage et de médiation, c'est-à-dire :

— à interpréter les paysages en croisant démarches et informations venant de sources et de champs de connaissance différents et en identifiant et expliquant les processus naturels et sociaux à l'origine de l'organisation matérielle des paysages, mais aussi des représentations sociales et culturelles dont ils sont l'objet ;

— à construire cette interprétation en articulant de façon pertinente argumentaire écrit et représentations graphiques diverses, largement commentées et convenablement légendées, présentant l'organisation des paysages concernés et leurs dynamiques ;

— à présenter une critique construite et argumentée des politiques et des actions conduites, dans le passé et à l'heure actuelle, dans les différents domaines intéressant les dynamiques paysagères sur le territoire concerné. Il s'agira, ainsi, de déboucher sur une problématisation de l'action publique et privée en ces domaines ;

— à proposer des hypothèses, présentées sous forme de scénarios prospectifs, concernant l'avenir du paysage étudié. Ces scénarios pourront être élaborés à la fois à partir du constat des dynamiques actuelles et passées, en se fondant sur l'hypothèse de leur perpétuation ou de leurs inflexions, et sur la base de projections envisageant l'effet paysager de différents types d'intervention, publique ou privée, sur le territoire concerné ;

— à utiliser le paysage lors des entretiens avec les acteurs locaux et les habitants comme un support d'échanges et de réflexion.

## Contenu

Cette partie de l'enseignement regroupe différents cours de méthodologie accompagnant l'avancée du travail des étudiants (méthodologie générale du mémoire, recherche et analyse documentaires, représentations iconographiques, mise en forme du mémoire...)

## Mode d'évaluation

L'évaluation de ces enseignements est comprise dans l'évaluation globale du mémoire.

## Bibliographie

### 1. Méthodologie :

- LIZET Bernadette, RAVIGNAN François de, Comprendre un paysage. Guide pratique de recherche, Paris : INRA, 1987.
- BREUIL J., JOLIVEAU T., MICHELIN, VIGOUROUS L., Guide méthodologique pour une gestion concertée des paysages dans un projet de territoire, Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne, ENITAC, CRENAM, 2002.
- BRUNET-VINCK V., Méthode pour les atlas de paysages. Enseignements méthodologiques de 10 ans de travaux, Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, Direction de la nature et des paysages/Sous-direction des sites et paysages/Bureau des paysages, 2004. (l'ouvrage réédite en entier la méthode de 1994).
- MICHELIN Yves, Les jardins de Vulcain. Paysages d'hier, d'aujourd'hui et de demain dans la chaîne des Puys du Massif Central français, Paris : Editions de la Maison des sciences de l'homme, 1996.

### 2. Concepts et outils :

- DEFFONTAINES Jean-Pierre, « Paysages en TGV : regard sur les agricultures. De Paris vers Marseille, fenêtre de droite », Cahiers Agricultures, n° 3, 1994, p. 397-403 ([www.john-libbey-eurotext.fr/fr/revues/agro\\_biotech/agr/](http://www.john-libbey-eurotext.fr/fr/revues/agro_biotech/agr/)) et dans J.-P. DEFFONTAINES, Les sentiers d'un géoagronome, Paris : Editions Arguments, 1998, p. 299-307.
- DEFFONTAINES Jean-Pierre, « Des entités spatiales significatives pour l'activité agricole et pour les enjeux environnementaux et paysagers. Contribution à une agronomie du territoire », Le courrier de l'environnement de l'INRA, n°44, 2001 ([www.inra.fr/dpenv/](http://www.inra.fr/dpenv/))
- MICHELIN Yves, « Le bloc-diagramme : une clé de compréhension des représentations du paysage chez les agriculteurs ? Mise au point d'une méthode d'enquête préalable à une gestion concertée du paysage en Artense (Massif central français) », Cybergéogéographie, Environnement, Nature, Paysage, article 118, mis en ligne le 10 janvier 2000, modifié le 28 février 2007. URL : <http://www.cybergeogeo.eu/index1992.html>.
- Les unités et structures paysagères dans les atlas de paysage, Ministère de l'Ecologie, décembre 2007 (site du ministère).

## Etude paysagère. Diagnostic et prospective : Mémoire 100 ans de paysage - Encadrement individuel

Année	<b>3</b>	Heures CM	<b>0</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>E6 2-2</b>
Semestre	<b>6</b>	Heures TD	<b>60</b>	Compensable	<b>oui</b>	Mode	<b>-</b>
E.C.T.S.	<b>6</b>	Coefficient	<b>75</b>	Session de rattrapage	<b>non</b>		

**Responsable :** Mme Heaulmé

**Autres enseignants :** M. Bercovitz, M. Goulaze, M. Maillard, M. Moisset

### Objectifs pédagogiques

Ce travail personnel est situé au deuxième semestre de la première année du DEP, année charnière dans la formation, correspondant à la première année du DEP pour les étudiants rentrant par le concours externe et à la troisième année (niveau fin de licence) pour les CPEP. Cette étude paysagère est donc un espace de mise en œuvre d'une partie importante des acquis fondamentaux que doivent posséder les étudiants en fin de licence et permet d'évaluer leur capacité à mener, de façon autonome, une lecture de paysage susceptible de fonder une démarche de projet et de médiation paysagère.

Le mémoire « Cent ans de paysage » est une étude paysagère visant à mettre en œuvre une démarche d'investigation donnant la priorité à l'exploration de la dimension temporelle des paysages et à replacer ces derniers sur un axe histoire-prospective. L'objectif est ainsi d'amener les futurs professionnels du paysage à fonder leur aptitude à imaginer des scénarios d'avenir et à inventer de nouveaux dispositifs paysagers sur leur capacité à comprendre les dynamiques paysagères dans la longue durée.

Les étudiants doivent présenter, dans cette étude, l'analyse approfondie d'un paysage et de ses transformations depuis environ un siècle (le pas de temps peut varier selon les terrains et problématiques explorés). Ils doivent dans leur lecture de paysage et dans l'élaboration de scénarios d'évolution du paysage, intégrer la diversité des regards portés sur le territoire et les logiques d'acteurs qui concourent aux mutations paysagères, ainsi que les politiques publiques. Celles-ci sont intégrées comme facteur d'explication des mutations paysagères et les étudiants doivent être capables de construire une critique de celles dont le territoire concerné et ses paysages font l'objet, mais aussi comme ressources pour l'action territoriale et paysagère, dans tous les domaines où elle est susceptible d'influer sur les dynamiques paysagères (politiques de l'environnement, de l'agriculture, urbaines, de l'aménagement du territoire et du développement local, touristiques, du patrimoine...) et sur leurs déterminants.

L'objectif final est de produire un document qui doit rassembler tout ce qui permet de poser sur une base solide de connaissances la discussion sur l'avenir des paysages concernés.

Il s'agit ainsi de construire une interprétation du paysage permettant à ce dernier de devenir un outil de médiation, c'est-à-dire un objet autour duquel peuvent prendre corps et consistance les échanges de vues et les débats que nécessite l'élaboration de projets concertés de paysage et de territoire (cf. les objectifs de la Convention européenne du paysage). Les différents scénarios prospectifs (un scénario tendanciel et un ou plusieurs scénarios alternatifs) que doivent proposer les étudiants formalisent (en particulier graphiquement, sous forme de blocs paysagers) les avènements possibles du territoire concerné.

Un accent particulier est donc mis sur l'expression graphique de cette interprétation du paysage et ce mémoire mobilise, outre les enseignements relatifs à la démarche de lecture du paysage, à l'histoire et à la géographie du paysage, les acquis des enseignements relatifs à la représentation. Il est demandé à l'étudiant d'utiliser de représentations diversifiées — panoramas ou dessins d'éléments du paysage ; cartes et schémas géographiques ; photographies au sol ou photographies aériennes ; coupes et blocs paysagers ... — adaptées à l'argumentaire développé.

### Compétences :

Les étudiants auront à montrer dans ce mémoire leur capacité à mettre en œuvre de façon autonome une démarche de lecture de paysage et de médiation, c'est-à-dire :

— à interpréter les paysages en croisant démarches et informations venant de sources et de champs de connaissance différents et en identifiant et expliquant les processus naturels et sociaux à l'origine de l'organisation matérielle des paysages, mais aussi des représentations sociales et culturelles dont ils sont l'objet ;

— à construire cette interprétation en articulant de façon pertinente argumentaire écrit et représentations graphiques diverses, largement commentées et convenablement légendées, présentant l'organisation des paysages concernés et leurs dynamiques ;

— à présenter une critique construite et argumentée des politiques et des actions conduites, dans le passé et à l'heure actuelle, dans les différents domaines intéressant les dynamiques paysagères sur le territoire concerné. Il s'agira, ainsi, de déboucher sur une problématisation de l'action publique et privée en ces domaines ;

— à proposer des hypothèses, présentées sous forme de scénarios prospectifs, concernant l'avenir du paysage étudié. Ces scénarios pourront être élaborés à la fois à partir du constat des dynamiques actuelles et passées, en se fondant sur l'hypothèse de leur perpétuation ou de leurs inflexions, et sur la base de projections envisageant l'effet paysager de différents types d'intervention, publique ou privée, sur le territoire concerné ;

— à utiliser le paysage lors des entretiens avec les acteurs locaux et les habitants comme un support d'échanges et de réflexion.

## **Contenu**

L'étudiant choisira un territoire d'étude, correspondant à une entité cohérente dans laquelle on rencontre une diversité de paysages et/ou des changements marquants susceptibles de constituer un point de départ de réflexion. L'étudiant devra s'assurer que le territoire choisi et les sources documentaires le concernant sont pour lui accessibles et se prêtent à un travail nécessitant de séjourner régulièrement sur le terrain. Ce territoire d'étude fera l'objet d'une validation par les enseignants.

Les étudiants sont suivis par un enseignant référent et un état d'avancement (présentation orale avec diaporama), en milieu de semestre, devant deux enseignants dont l'enseignant référent, aide les étudiants à évaluer où ils en sont dans le processus d'élaboration de leur étude.

À chaque rendez-vous avec les enseignants, il est demandé aux étudiants de présenter un « journal de bord » de son travail personnel, témoignant, d'une séance à l'autre, de la progression de sa réflexion et de ses recherches documentaires et de terrain (fiches de lecture, notes, synthèses théoriques, exposés, entretiens, outils méthodologiques, croquis de terrain, cartes, coupes et blocs, etc...). Ces divers documents de synthèse rendent compte du travail de l'étudiant et vont lui permettre d'aboutir au mémoire final. Ils font l'objet d'une appréciation par les enseignants qui permet à l'étudiant de situer sa progression dans le cadre de l'exercice et qui participe de la notation finale.

## **Mode d'évaluation**

Contrôle continu. Mémoire écrit et soutenance orale

## **Travaux requis**

Le travail d'étude et de recherche effectué dans le cadre du « Mémoire 100 ans de paysage » se concrétise par un document écrit de 60 pages minimum hors annexes et par une soutenance orale.

— un mémoire écrit rendu 3 semaines au moins avant la soutenance orale . Ce mémoire présentera la lecture de paysage du territoire étudié, sur la base d'une synthèse des démarches d'observation et d'enquête visant à l'élaboration de scénarios rétrospectifs et prospectifs, susceptibles de fonder une démarche de médiation paysagère. On y trouvera donc les réflexions de l'auteur sur l'avenir des paysages du territoire étudié et sur les actions, publiques et privées, qui pourraient contribuer à en infléchir les dynamiques. Il contiendra également une bibliographie critique et une liste des sources et documents utilisés (y compris une liste des interlocuteurs mis à contribution). L'origine de toutes les informations rassemblées dans le mémoire et ne provenant pas des observations de l'auteur lui-même devra être précisée à l'aide de notes infra-paginales, présentées selon les normes de rigueur. Les différents documents iconographiques devront être légendés. Leur origine devra être précisée quand ils n'auront pas été réalisés par l'auteur lui-même. Tout texte emprunté à un auteur quelconque devra être précédé et suivi de guillemets. Le mémoire devra se présenter sous la forme d'un dossier de format A4 relié (les documents nécessitant plus d'espace pouvant être présentés sur des pages pliées). La couverture devra mentionner de façon lisible : le nom et prénom de l'auteur, le titre du mémoire, l'année de réalisation et porter la mention 'Mémoire personnel d'étude et de recherche – Mémoire Cent ans de paysage - Formation des paysagistes D.E.P. – Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux'. Elle fera en outre apparaître le logo de l'établissement.

— une soutenance orale d'une durée précise de dix minutes, présentée sous forme d'un diaporama de 10 diapositives maximum. Cette vidéo-projection présentera de façon synthétique les résultats du travail effectué et mettra l'accent sur la démarche de médiation, visant à faire du paysage un support de réflexion et de délibération afin d'élaborer un projet de territoire partagé. Le plus grand soin devra être apporté à la rigueur de l'argumentaire, à la qualité du diaporama et à celle de l'expression orale.

Le mémoire est évalué par deux correcteurs qui notent la forme et le fond du travail de l'étudiant. Dans l'appréciation sur la forme, entrent en ligne de compte le respect des règles de présentation, le style, l'orthographe, la syntaxe et la mise en page. Dans l'appréciation sur le fond sont pris en compte le choix du sujet, la pertinence de la problématique, la richesse de l'information, la qualité de l'étude, la structure de l'ensemble, la force de l'argumentation et l'originalité des préconisations et de la conclusion.

Une note est octroyée pour la soutenance orale. Elle complète la note de l'écrit à hauteur de 25 %.

## **Bibliographie**

### 1. Méthodologie :

- LIZET Bernadette, RAVIGNAN François de, Comprendre un paysage. Guide pratique de recherche, Paris : INRA, 1987.

- BREUIL J., JOLIVEAU T., MICHELIN, VIGOUROUS L., Guide méthodologique pour une gestion concertée des paysages dans un projet de territoire, Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne, ENITAC, CRENAM, 2002.

- BRUNET-VINCK V., Méthode pour les atlas de paysages. Enseignements méthodologiques de 10 ans de travaux, Ministère de l'Ecologie

et du Développement Durable, Direction de la nature et des paysages/Sous-direction des sites et paysages/Bureau des paysages, 2004. (l'ouvrage réédite en entier la méthode de 1994).

- MICHELIN Yves, Les jardins de Vulcain. Paysages d'hier, d'aujourd'hui et de demain dans la chaîne des Puys du Massif Central français, Paris : Editions de la Maison des sciences de l'homme, 1996.

« Conduire une démarche prospective par le paysage dans un Parc naturel régional » : <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/mediatheque/ressources/conduire-une-demarche-prospective-par-le-paysage-dans-un-parc-naturel>

## 2. Concepts et outils :

- DEFFONTAINES Jean-Pierre, « Paysages en TGV : regard sur les agricultures. De Paris vers Marseille, fenêtre de droite », Cahiers Agricultures, n° 3, 1994, p. 397-403 ([www.john-libbey-eurotext.fr/fr/revues/agro\\_biotech/agr/](http://www.john-libbey-eurotext.fr/fr/revues/agro_biotech/agr/)) et dans J.-P. DEFFONTAINES, Les sentiers d'un géoagronome, Paris : Editions Arguments, 1998, p. 299-307.

- DEFFONTAINES Jean-Pierre, « Des entités spatiales significatives pour l'activité agricole et pour les enjeux environnementaux et paysagers. Contribution à une agronomie du territoire », Le courrier de l'environnement de l'INRA, n°44, 2001 ([www.inra.fr/dpenv/](http://www.inra.fr/dpenv/))

- MICHELIN Yves, « Le bloc-diagramme : une clé de compréhension des représentations du paysage chez les agriculteurs ? Mise au point d'une méthode d'enquête préalable à une gestion concertée du paysage en Artense (Massif central français) », Cybergéo, Environnement, Nature, Paysage, article 118, mis en ligne le 10 janvier 2000, modifié le 28 février 2007. URL : <http://www.cybergeo.eu/index1992.html>.

- Les unités et structures paysagères dans les atlas de paysage, Ministère de l'Ecologie, décembre 2007 (site du ministère).

## Support de cours

Sur le moodle seront déposés :

- le guide méthodologique du 'mémoire cent ans'
- différentes ressources complémentaires (bibliographiques, méthodologiques...)



## Démarche artistique : Représentations des prospectives, scénarios et anticipations

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E6 3-1
Semestre	6	Heures TD	16	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	1	Coefficient	33	Session de rattrapage	non		

**Responsable :** M. Rodriguez

**Autre enseignant :** M. Zago

### Mode d'évaluation

50% contrôle continu en séance plus travaux effectués inter-séances

50% évaluation du travail final présenté par l'étudiant

Critères : Assiduité / Engagement personnel / Capacité d'écoute / Progression personnelle



## Création et techniques numériques : Le SIG (Système d'Information Géographique) et la cartographie paysagère numérique

Année	<b>3</b>	Heures CM	<b>0</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>E6 3-2</b>
Semestre	<b>6</b>	Heures TD	<b>25</b>	Compensable	<b>oui</b>	Mode	<b>-</b>
E.C.T.S.	<b>1</b>	Coefficient	<b>33</b>	Session de rattrapage	<b>non</b>		

**Responsable** : M. Maillard

**Autre enseignant** : Mme Mauclair

### Objectifs pédagogiques

Les étudiants seront amenés à concevoir un système d'information géographique propre à leur territoire d'étude dans le cadre de l'étude prospective du projet de « grand paysage » (S6-UE2 mémoire 100 ans). Pour ce faire ils compileront un ensemble de bases de données géographiques existantes (fond de carte), intégreront leurs propres observations et analyses et produiront des représentations cartographiques rendant compte de leurs analyses.

### Contenu

Tout au long des 25 h de TD les étudiants apprendront progressivement à prendre en main le logiciel QGIS pour produire un ensemble de planches cartographiques.

Acquis pédagogiques :

- Prendre en main l'interface graphique du logiciel QGIS
- Organiser les dossiers et paramétrer un projet de SIG
- Compiler des bases de données géographiques existantes et sélectionner les couches pertinentes pour la réalisation de fonds de carte
- Créer de nouvelles couches géographiques
- Produire différentes représentations de ses données
- Mettre en page des cartes géographiques
- Produire des profils topographique et des modélisations 3D

### Mode d'évaluation

Evaluation individuelle du portefeuille de cartes et représentations graphiques produites.

### Travaux requis

- 1 Planche de cartes de localisation du territoire étudié à différentes échelles
- 2 cartes de contexte du terrain d'étude à deux échelles qui serviront de fond de carte commun à l'ensemble des cartes analytique qu'ils produiront.
- Un profil topographique
- Un modèle 3D d'une portion de leur territoire

### Bibliographie

UMR 5319 PASSAGES/UMR 6554 LETG, <https://tutoqgis.cnrs.fr/>

### Support de cours

Les étudiants recevront un livret en PDF reprenant les différentes procédures à mettre en oeuvre lors de ces TD.

## Langues étrangères

Année	<b>3</b>	Heures CM	<b>0</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>E6 3-3</b>
Semestre	<b>6</b>	Heures TD	<b>15</b>	Compensable	<b>oui</b>	Mode	<b>-</b>
E.C.T.S.	<b>1</b>	Coefficient	<b>34</b>	Session de rattrapage	<b>non</b>		

**Responsables :** M. Cox, M. Jones, Mme Ninin

---

## Stage de découverte - 1 mois mini

Année	3	Heures CM	0	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>E6 4-1</b>
Semestre	6	Heures TD	8	Compensable	<b>non</b>	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0	Session de rattrapage	<b>non</b>		



## Etude paysagère. Diagnostic et prospective : Mémoire 100 ans de paysage - Encadrement individuel

Année	<b>3</b>	Heures CM	<b>0</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>E6 2-2</b>
Semestre	<b>6</b>	Heures TD	<b>60</b>	Compensable	<b>oui</b>	Mode	<b>-</b>
E.C.T.S.	<b>6</b>	Coefficient	<b>75</b>	Session de rattrapage	<b>non</b>		

**Responsable** : Mme Heaulmé

**Autres enseignants** : M. Bercovitz, M. Goulaze, M. Maillard, M. Moisset

### Objectifs pédagogiques

Ce travail personnel est situé au deuxième semestre de la première année du DEP, année charnière dans la formation, correspondant à la première année du DEP pour les étudiants rentrant par le concours externe et à la troisième année (niveau fin de licence) pour les CPEP. Cette étude paysagère est donc un espace de mise en œuvre d'une partie importante des acquis fondamentaux que doivent posséder les étudiants en fin de licence et permet d'évaluer leur capacité à mener, de façon autonome, une lecture de paysage susceptible de fonder une démarche de projet et de médiation paysagère.

Le mémoire « Cent ans de paysage » est une étude paysagère visant à mettre en œuvre une démarche d'investigation donnant la priorité à l'exploration de la dimension temporelle des paysages et à replacer ces derniers sur un axe histoire-prospective. L'objectif est ainsi d'amener les futurs professionnels du paysage à fonder leur aptitude à imaginer des scénarios d'avenir et à inventer de nouveaux dispositifs paysagers sur leur capacité à comprendre les dynamiques paysagères dans la longue durée.

Les étudiants doivent présenter, dans cette étude, l'analyse approfondie d'un paysage et de ses transformations depuis environ un siècle (le pas de temps peut varier selon les terrains et problématiques explorés). Ils doivent dans leur lecture de paysage et dans l'élaboration de scénarios d'évolution du paysage, intégrer la diversité des regards portés sur le territoire et les logiques d'acteurs qui concourent aux mutations paysagères, ainsi que les politiques publiques. Celles-ci sont intégrées comme facteur d'explication des mutations paysagères et les étudiants doivent être capables de construire une critique de celles dont le territoire concerné et ses paysages font l'objet, mais aussi comme ressources pour l'action territoriale et paysagère, dans tous les domaines où elle est susceptible d'influer sur les dynamiques paysagères (politiques de l'environnement, de l'agriculture, urbaines, de l'aménagement du territoire et du développement local, touristiques, du patrimoine...) et sur leurs déterminants.

L'objectif final est de produire un document qui doit rassembler tout ce qui permet de poser sur une base solide de connaissances la discussion sur l'avenir des paysages concernés.

Il s'agit ainsi de construire une interprétation du paysage permettant à ce dernier de devenir un outil de médiation, c'est-à-dire un objet autour duquel peuvent prendre corps et consistance les échanges de vues et les débats que nécessite l'élaboration de projets concertés de paysage et de territoire (cf. les objectifs de la Convention européenne du paysage). Les différents scénarios prospectifs (un scénario tendanciel et un ou plusieurs scénarios alternatifs) que doivent proposer les étudiants formalisent (en particulier graphiquement, sous forme de blocs paysagers) les avènements possibles du territoire concerné.

Un accent particulier est donc mis sur l'expression graphique de cette interprétation du paysage et ce mémoire mobilise, outre les enseignements relatifs à la démarche de lecture du paysage, à l'histoire et à la géographie du paysage, les acquis des enseignements relatifs à la représentation. Il est demandé à l'étudiant d'utiliser de représentations diversifiées — panoramas ou dessins d'éléments du paysage ; cartes et schémas géographiques ; photographies au sol ou photographies aériennes ; coupes et blocs paysagers ... — adaptées à l'argumentaire développé.

### Compétences :

Les étudiants auront à montrer dans ce mémoire leur capacité à mettre en œuvre de façon autonome une démarche de lecture de paysage et de médiation, c'est-à-dire :

— à interpréter les paysages en croisant démarches et informations venant de sources et de champs de connaissance différents et en identifiant et expliquant les processus naturels et sociaux à l'origine de l'organisation matérielle des paysages, mais aussi des représentations sociales et culturelles dont ils sont l'objet ;

— à construire cette interprétation en articulant de façon pertinente argumentaire écrit et représentations graphiques diverses, largement commentées et convenablement légendées, présentant l'organisation des paysages concernés et leurs dynamiques ;

— à présenter une critique construite et argumentée des politiques et des actions conduites, dans le passé et à l'heure actuelle, dans les différents domaines intéressant les dynamiques paysagères sur le territoire concerné. Il s'agira, ainsi, de déboucher sur une problématisation de l'action publique et privée en ces domaines ;

— à proposer des hypothèses, présentées sous forme de scénarios prospectifs, concernant l'avenir du paysage étudié. Ces scénarios pourront être élaborés à la fois à partir du constat des dynamiques actuelles et passées, en se fondant sur l'hypothèse de leur perpétuation ou de leurs inflexions, et sur la base de projections envisageant l'effet paysager de différents types d'intervention, publique ou privée, sur le territoire concerné ;

— à utiliser le paysage lors des entretiens avec les acteurs locaux et les habitants comme un support d'échanges et de réflexion.

## **Contenu**

L'étudiant choisira un territoire d'étude, correspondant à une entité cohérente dans laquelle on rencontre une diversité de paysages et/ou des changements marquants susceptibles de constituer un point de départ de réflexion. L'étudiant devra s'assurer que le territoire choisi et les sources documentaires le concernant sont pour lui accessibles et se prêtent à un travail nécessitant de séjourner régulièrement sur le terrain. Ce territoire d'étude fera l'objet d'une validation par les enseignants.

Les étudiants sont suivis par un enseignant référent et un état d'avancement (présentation orale avec diaporama), en milieu de semestre, devant deux enseignants dont l'enseignant référent, aide les étudiants à évaluer où ils en sont dans le processus d'élaboration de leur étude.

À chaque rendez-vous avec les enseignants, il est demandé aux étudiants de présenter un « journal de bord » de son travail personnel, témoignant, d'une séance à l'autre, de la progression de sa réflexion et de ses recherches documentaires et de terrain (fiches de lecture, notes, synthèses théoriques, exposés, entretiens, outils méthodologiques, croquis de terrain, cartes, coupes et blocs, etc...). Ces divers documents de synthèse rendent compte du travail de l'étudiant et vont lui permettre d'aboutir au mémoire final. Ils font l'objet d'une appréciation par les enseignants qui permet à l'étudiant de situer sa progression dans le cadre de l'exercice et qui participe de la notation finale.

## **Mode d'évaluation**

Contrôle continu. Mémoire écrit et soutenance orale

## **Travaux requis**

Le travail d'étude et de recherche effectué dans le cadre du « Mémoire 100 ans de paysage » se concrétise par un document écrit de 60 pages minimum hors annexes et par une soutenance orale.

— un mémoire écrit rendu 3 semaines au moins avant la soutenance orale . Ce mémoire présentera la lecture de paysage du territoire étudié, sur la base d'une synthèse des démarches d'observation et d'enquête visant à l'élaboration de scénarios rétrospectifs et prospectifs, susceptibles de fonder une démarche de médiation paysagère. On y trouvera donc les réflexions de l'auteur sur l'avenir des paysages du territoire étudié et sur les actions, publiques et privées, qui pourraient contribuer à en infléchir les dynamiques. Il contiendra également une bibliographie critique et une liste des sources et documents utilisés (y compris une liste des interlocuteurs mis à contribution). L'origine de toutes les informations rassemblées dans le mémoire et ne provenant pas des observations de l'auteur lui-même devra être précisée à l'aide de notes infra-paginales, présentées selon les normes de rigueur. Les différents documents iconographiques devront être légendés. Leur origine devra être précisée quand ils n'auront pas été réalisés par l'auteur lui-même. Tout texte emprunté à un auteur quelconque devra être précédé et suivi de guillemets. Le mémoire devra se présenter sous la forme d'un dossier de format A4 relié (les documents nécessitant plus d'espace pouvant être présentés sur des pages pliées). La couverture devra mentionner de façon lisible : le nom et prénom de l'auteur, le titre du mémoire, l'année de réalisation et porter la mention 'Mémoire personnel d'étude et de recherche – Mémoire Cent ans de paysage - Formation des paysagistes D.E.P. – Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux'. Elle fera en outre apparaître le logo de l'établissement.

— une soutenance orale d'une durée précise de dix minutes, présentée sous forme d'un diaporama de 10 diapositives maximum. Cette vidéo-projection présentera de façon synthétique les résultats du travail effectué et mettra l'accent sur la démarche de médiation, visant à faire du paysage un support de réflexion et de délibération afin d'élaborer un projet de territoire partagé. Le plus grand soin devra être apporté à la rigueur de l'argumentaire, à la qualité du diaporama et à celle de l'expression orale.

Le mémoire est évalué par deux correcteurs qui notent la forme et le fond du travail de l'étudiant. Dans l'appréciation sur la forme, entrent en ligne de compte le respect des règles de présentation, le style, l'orthographe, la syntaxe et la mise en page. Dans l'appréciation sur le fond sont pris en compte le choix du sujet, la pertinence de la problématique, la richesse de l'information, la qualité de l'étude, la structure de l'ensemble, la force de l'argumentation et l'originalité des préconisations et de la conclusion.

Une note est octroyée pour la soutenance orale. Elle complète la note de l'écrit à hauteur de 25 %.

## **Bibliographie**

### 1. Méthodologie :

- LIZET Bernadette, RAVIGNAN François de, Comprendre un paysage. Guide pratique de recherche, Paris : INRA, 1987.

- BREUIL J., JOLIVEAU T., MICHELIN, VIGOUROUS L., Guide méthodologique pour une gestion concertée des paysages dans un projet de territoire, Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne, ENITAC, CRENAM, 2002.

- BRUNET-VINCK V., Méthode pour les atlas de paysages. Enseignements méthodologiques de 10 ans de travaux, Ministère de l'Ecologie

et du Développement Durable, Direction de la nature et des paysages/Sous-direction des sites et paysages/Bureau des paysages, 2004. (l'ouvrage réédite en entier la méthode de 1994).

- MICHELIN Yves, Les jardins de Vulcain. Paysages d'hier, d'aujourd'hui et de demain dans la chaîne des Puys du Massif Central français, Paris : Editions de la Maison des sciences de l'homme, 1996.

« Conduire une démarche prospective par le paysage dans un Parc naturel régional » : <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/mediatheque/ressources/conduire-une-demarche-prospective-par-le-paysage-dans-un-parc-naturel>

## 2. Concepts et outils :

- DEFFONTAINES Jean-Pierre, « Paysages en TGV : regard sur les agricultures. De Paris vers Marseille, fenêtre de droite », Cahiers Agricultures, n° 3, 1994, p. 397-403 ([www.john-libbey-eurotext.fr/fr/revues/agro\\_biotech/agr/](http://www.john-libbey-eurotext.fr/fr/revues/agro_biotech/agr/)) et dans J.-P. DEFFONTAINES, Les sentiers d'un géoagronome, Paris : Editions Arguments, 1998, p. 299-307.

- DEFFONTAINES Jean-Pierre, « Des entités spatiales significatives pour l'activité agricole et pour les enjeux environnementaux et paysagers. Contribution à une agronomie du territoire », Le courrier de l'environnement de l'INRA, n°44, 2001 ([www.inra.fr/dpenv/](http://www.inra.fr/dpenv/))

- MICHELIN Yves, « Le bloc-diagramme : une clé de compréhension des représentations du paysage chez les agriculteurs ? Mise au point d'une méthode d'enquête préalable à une gestion concertée du paysage en Artense (Massif central français) », Cybergéo, Environnement, Nature, Paysage, article 118, mis en ligne le 10 janvier 2000, modifié le 28 février 2007. URL : <http://www.cybergeo.eu/index1992.html>.

- Les unités et structures paysagères dans les atlas de paysage, Ministère de l'Ecologie, décembre 2007 (site du ministère).

## Support de cours

Sur le moodle seront déposés :

- le guide méthodologique du 'mémoire cent ans'
- différentes ressources complémentaires (bibliographiques, méthodologiques...)



## Etude paysagère. Diagnostic et prospective : Mémoire 100 ans de paysage - Méthodologie

Année	<b>3</b>	Heures CM	<b>15</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>E6 2-1</b>
Semestre	<b>6</b>	Heures TD	<b>0</b>	Compensable	<b>oui</b>	Mode	<b>-</b>
E.C.T.S.	<b>2</b>	Coefficient	<b>25</b>	Session de rattrapage	<b>non</b>		

**Responsable** : Mme Heaulmé

**Autres enseignants** : M. Davasse, M. Goulaze

### Objectifs pédagogiques

Ce travail personnel est situé au deuxième semestre de la première année du DEP, année charnière dans la formation, correspondant à la première année du DEP pour les étudiants rentrant par le concours externe et à la troisième année (niveau fin de licence) pour les CPEP. Cette étude paysagère est donc un espace de mise en œuvre d'une partie importante des acquis fondamentaux que doivent posséder les étudiants en fin de licence et permet d'évaluer leur capacité à mener, de façon autonome, une lecture de paysage susceptible de fonder une démarche de projet et de médiation paysagère.

Le mémoire « Cent ans de paysage » est une étude paysagère visant à mettre en œuvre une démarche d'investigation donnant la priorité à l'exploration de la dimension temporelle des paysages et à replacer ces derniers sur un axe histoire-prospective. L'objectif est ainsi d'amener les futurs professionnels du paysage à fonder leur aptitude à imaginer des scénarios d'avenir et à inventer de nouveaux dispositifs paysagers sur leur capacité à comprendre les dynamiques paysagères dans la longue durée.

Les étudiants doivent présenter, dans cette étude, l'analyse approfondie d'un paysage et de ses transformations depuis environ un siècle (le pas de temps peut varier selon les terrains et problématiques explorés). Ils doivent dans leur lecture de paysage et dans l'élaboration de scénarios d'évolution du paysage, intégrer la diversité des regards portés sur le territoire et les logiques d'acteurs qui concourent aux mutations paysagères, ainsi que les politiques publiques. Celles-ci sont intégrées comme facteur d'explication des mutations paysagères et les étudiants doivent être capables de construire une critique de celles dont le territoire concerné et ses paysages font l'objet, mais aussi comme ressources pour l'action territoriale et paysagère, dans tous les domaines où elle est susceptible d'influer sur les dynamiques paysagères (politiques de l'environnement, de l'agriculture, urbaines, de l'aménagement du territoire et du développement local, touristiques, du patrimoine...) et sur leurs déterminants.

L'objectif final est de produire un document qui doit rassembler tout ce qui permet de poser sur une base solide de connaissances la discussion sur l'avenir des paysages concernés.

Il s'agit ainsi de construire une interprétation du paysage permettant à ce dernier de devenir un outil de médiation, c'est-à-dire un objet autour duquel peuvent prendre corps et consistance les échanges de vues et les débats que nécessite l'élaboration de projets concertés de paysage et de territoire (cf. les objectifs de la Convention européenne du paysage). Les différents scénarios prospectifs (un scénario tendanciel et un ou plusieurs scénarios alternatifs) que doivent proposer les étudiants formalisent (en particulier graphiquement, sous forme de blocs paysagers) les avènements possibles du territoire concerné.

Un accent particulier est donc mis sur l'expression graphique de cette interprétation du paysage et ce mémoire mobilise, outre les enseignements relatifs à la démarche de lecture du paysage, à l'histoire et à la géographie du paysage, les acquis des enseignements relatifs à la représentation. Il est demandé à l'étudiant d'utiliser de représentations diversifiées — panoramas ou dessins d'éléments du paysage ; cartes et schémas géographiques ; photographies au sol ou photographies aériennes ; coupes et blocs paysagers ... — adaptées à l'argumentaire développé.

### Compétences :

Les étudiants auront à montrer dans ce mémoire leur capacité à mettre en œuvre de façon autonome une démarche de lecture de paysage et de médiation, c'est-à-dire :

— à interpréter les paysages en croisant démarches et informations venant de sources et de champs de connaissance différents et en identifiant et expliquant les processus naturels et sociaux à l'origine de l'organisation matérielle des paysages, mais aussi des représentations sociales et culturelles dont ils sont l'objet ;

— à construire cette interprétation en articulant de façon pertinente argumentaire écrit et représentations graphiques diverses, largement commentées et convenablement légendées, présentant l'organisation des paysages concernés et leurs dynamiques ;

— à présenter une critique construite et argumentée des politiques et des actions conduites, dans le passé et à l'heure actuelle, dans les différents domaines intéressant les dynamiques paysagères sur le territoire concerné. Il s'agira, ainsi, de déboucher sur une problématisation de l'action publique et privée en ces domaines ;

— à proposer des hypothèses, présentées sous forme de scénarios prospectifs, concernant l'avenir du paysage étudié. Ces scénarios pourront être élaborés à la fois à partir du constat des dynamiques actuelles et passées, en se fondant sur l'hypothèse de leur perpétuation ou de leurs inflexions, et sur la base de projections envisageant l'effet paysager de différents types d'intervention, publique ou privée, sur le territoire concerné ;

— à utiliser le paysage lors des entretiens avec les acteurs locaux et les habitants comme un support d'échanges et de réflexion.

## Contenu

Cette partie de l'enseignement regroupe différents cours de méthodologie accompagnant l'avancée du travail des étudiants (méthodologie générale du mémoire, recherche et analyse documentaires, représentations iconographiques, mise en forme du mémoire...)

## Mode d'évaluation

L'évaluation de ces enseignements est comprise dans l'évaluation globale du mémoire.

## Bibliographie

### 1. Méthodologie :

- LIZET Bernadette, RAVIGNAN François de, Comprendre un paysage. Guide pratique de recherche, Paris : INRA, 1987.
- BREUIL J., JOLIVEAU T., MICHELIN, VIGOUROUS L., Guide méthodologique pour une gestion concertée des paysages dans un projet de territoire, Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne, ENITAC, CRENAM, 2002.
- BRUNET-VINCK V., Méthode pour les atlas de paysages. Enseignements méthodologiques de 10 ans de travaux, Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, Direction de la nature et des paysages/Sous-direction des sites et paysages/Bureau des paysages, 2004. (l'ouvrage réédite en entier la méthode de 1994).
- MICHELIN Yves, Les jardins de Vulcain. Paysages d'hier, d'aujourd'hui et de demain dans la chaîne des Puys du Massif Central français, Paris : Editions de la Maison des sciences de l'homme, 1996.

### 2. Concepts et outils :

- DEFFONTAINES Jean-Pierre, « Paysages en TGV : regard sur les agricultures. De Paris vers Marseille, fenêtre de droite », Cahiers Agricultures, n° 3, 1994, p. 397-403 ([www.john-libbey-eurotext.fr/fr/revues/agro\\_biotech/agr/](http://www.john-libbey-eurotext.fr/fr/revues/agro_biotech/agr/)) et dans J.-P. DEFFONTAINES, Les sentiers d'un géoagronome, Paris : Editions Arguments, 1998, p. 299-307.
- DEFFONTAINES Jean-Pierre, « Des entités spatiales significatives pour l'activité agricole et pour les enjeux environnementaux et paysagers. Contribution à une agronomie du territoire », Le courrier de l'environnement de l'INRA, n°44, 2001 ([www.inra.fr/dpenv/](http://www.inra.fr/dpenv/))
- MICHELIN Yves, « Le bloc-diagramme : une clé de compréhension des représentations du paysage chez les agriculteurs ? Mise au point d'une méthode d'enquête préalable à une gestion concertée du paysage en Artense (Massif central français) », Cybergéogéographie, Environnement, Nature, Paysage, article 118, mis en ligne le 10 janvier 2000, modifié le 28 février 2007. URL : <http://www.cybergeo.eu/index1992.html>.
- Les unités et structures paysagères dans les atlas de paysage, Ministère de l'Ecologie, décembre 2007 (site du ministère).



## Projet de paysage : L'échelle de la planification urbaine et Voyage d'études

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E6 1-1
Semestre	6	Heures TD	90	Compensable	non	Mode	Atelier
E.C.T.S.	6	Coefficient	40	Session de rattrapage	non		

**Responsable :** M. Tricaud

**Autre enseignant :** Mme Gilot

### Objectifs pédagogiques

#### Atelier

- Expérimenter des méthodes d'analyse et de diagnostic territorial en milieu urbain.
- Appréhender les aspects programmatiques et techniques liés à la mise en forme de l'espace public et les intégrer dans la démarche de projet.
- Acquérir une maîtrise de la composition spatiale et de la représentation aux différentes échelles de projet (du territoire à l'espace public).
- Comprendre un territoire urbain complexe, à travers ses composantes, spatiales, environnementales, sociales, réglementaires. Apprendre à se situer en tant que paysagiste.
- Être en capacité de construire un récit paysagiste porteur de sens et de transmettre une stratégie d'action sous une forme appropriable par tous (plan guide, charte, projet opérationnel illustré ...)
- Savoir exposer clairement sa démarche à l'oral en s'appuyant sur une production graphique adaptée.

#### Déplacement pédagogique

- Mettre en perspective la production et la gestion de ces espaces publics dans le cadre des politiques publiques métropolitaines. Prendre conscience des mécanismes institutionnels qui président à la programmation, à la mise en œuvre et à la gestion de ces espaces.
- Appréhender la matérialité de l'espace public à travers une grande diversité de situations et d'usages (centres urbains, quartiers résidentiels, sites naturels ou agricoles ...). Contextualiser ces situations dans un ensemble territorial plus large.
- Apprendre à regarder dans le détail, la matérialité de ces espaces, la qualité de leur mise en œuvre et leur tenue dans le temps (matériaux, végétaux, mobilier, éclairage ...)
- Développer une réflexion critique sur la qualité des espaces pratiqués, leurs usages, leurs modes d'appropriation.
- Maîtriser les outils de « prise de note » sur le terrain au service d'un regard personnel sur les sites visités et être en mesure de les restituer sous la forme d'un carnet de voyage.

### Contenu

#### Atelier

Dans le cadre d'un partenariat avec Bordeaux Métropole, il s'agit d'appréhender le territoire métropolitain à travers les politiques urbaines engagées par la puissance publique dans un contexte de transition climatique et écologique.

L'atelier réinterroge la place du paysage et le rôle du paysagiste dans ce dispositif autour des grandes questions suivantes.

- Renaturation des espaces artificialisés.
- Gestion des eaux, renforcement de la biodiversité.
- Nouvelles formes urbaines (bâties et non-bâties), densification raisonnée, lutte contre les îlots de chaleur, nouvelles formes et usages pour l'espace public.
- Espaces publics linéaires, mobilités alternatives comme support de projet urbain/de territoire.

#### Chaque thématique est l'occasion

- de s'interroger sur la notion de paysage en tant que bien commun sociétal, écologique, spatial, patrimonial et culturel.
- de mettre en œuvre une démarche de projet de paysage à travers une action sur l'espace (Dessinée, composée) en s'interrogeant sur les outils d'action qu'elle mobilise (MOE d'aménagement, plan guide, charte, livre blanc ...).

La progressivité de l'atelier s'organise en deux temps.

1/ Connaître – comprendre- fabriquer de la connaissance. (travail en groupes).

#### Atelier

Appréhender la complexité du site à travers une approche sensible (perceptions, enjeux symboliques et identitaires) et technique (hydraulique, écologique, sols, topographie, végétal ...) tout en intégrant les différents usages et les logiques de gouvernance (acteurs, domanialités, attentes de la collectivité).

2/ Choisir une entrée, tester une intuition, mobiliser les outils de la spatialisation. (En binôme ou individuel).

Tester et approfondir des hypothèses d'action et les inscrire dans un récit paysagiste.

#### Déplacement pédagogique

Voyage d'étude d'une semaine dans une métropole européenne afin d'appréhender les stratégies métropolitaines à travers les politiques paysagère. Ce voyage est l'occasion de rencontrer des acteurs de la gestion/transformation des territoires visités (Élus, techniciens, professionnels de l'aménagement...) et de découvrir sur le terrain la matérialité des actions engagées sur l'espace public.

## **Mode d'évaluation**

Évaluation individualisée sur la base d'une moyenne constituée des éléments suivants :

- Diagnostic territorial - pondération 30%.
- Stratégie d'action – pondération 50%.
- Carnet de voyage – pondération 20%.

## **Travaux requis**

Atelier

Production d'un dossier de synthèse diffusable sous forme papier ou numérique. Ce dossier pourra comporter une partie collective et une partie individuelle.

- Diagnostic territorial exprimé sous la forme d'un corpus de documents graphiques et cartographiques (plans coupes, schémas)
- Plan d'action stratégiques dessiné (plans coupes, schémas) accompagné d'une note de synthèse.
- Présentation orale.

Déplacement pédagogique

Production d'un carnet de voyage individuel sans présentation orale.

---

## Projet de paysage : L'échelle du lieu urbain

Année	<b>3</b>	Heures CM	<b>0</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>E6 1-2</b>
Semestre	<b>6</b>	Heures TD	<b>65</b>	Compensable	<b>non</b>	Mode	<b>Atelier</b>
E.C.T.S.	<b>6</b>	Coefficient	<b>40</b>	Session de rattrapage	<b>non</b>		

**Responsable :** M. Tricaud

**Autre enseignant :** Mme Gilot

### Objectifs pédagogiques

- Acquérir une maîtrise de la composition spatiale et de la représentation aux différentes échelles de projet (du territoire à l'espace public).
- Maîtriser les notions de base en termes de mise en œuvre technique (nivellements, sols, plantations, mise en lumière) ainsi qu'en termes de génie écologique.
- Savoir exposer clairement sa démarche à l'oral en s'appuyant sur une production graphique adaptée.
- Développer une réflexion critique sur sa propre démarche de conception, depuis l'expérience du site jusqu'à la mise en forme du projet.

### Contenu

Cet enseignement s'inscrit dans la continuité du module E6-1-1 engagé dans le cadre du partenariat avec Bordeaux Métropole. Il s'agit de décliner les attendus du plan guide élaborés dans le cadre du module précédent sous la forme d'un projet de niveau esquisse ou APS prenant en considération les aspects techniques suivants (nivellements, sols, plantations, mise en lumière) ainsi que sa gestion dans le temps.

### Mode d'évaluation

Évaluation individualisée sur la base d'une moyenne constituée des éléments suivants :

- Pré-rendu niveau esquisse - pondération 20%.
- Rendu final - pondération 80%.

## Le regard des sciences

Année	3	Heures CM	0	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>E6 2-1MT</b>
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	<b>non</b>	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	1	Session de rattrapage	<b>non</b>		

## Langages et discours

Année	3	Heures CM	0	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>E6 2-2MT</b>
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	<b>non</b>	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	1	Session de rattrapage	<b>non</b>		



## Culture et théorie du projet de paysage : Territoires, mutations et stratégies d'action paysagère

Année	<b>3</b>	Heures CM	<b>24</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>E6 1-3</b>
Semestre	<b>6</b>	Heures TD	<b>0</b>	Compensable	<b>non</b>	Mode	<b>Cours</b>
E.C.T.S.	<b>2</b>	Coefficient	<b>13</b>	Session de rattrapage	<b>non</b>		

**Responsable** : M. Tournier

**Autres enseignants** : M. Marlin, Mme Gilot, Mme Heaulmé

---

## Démarche artistique : Représentations des prospectives, scénarios et anticipations

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E6 3-1
Semestre	6	Heures TD	16	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	1	Coefficient	33	Session de rattrapage	non		

**Responsable :** M. Rodriguez

**Autre enseignant :** M. Zago

### Mode d'évaluation

50% contrôle continu en séance plus travaux effectués inter-séances

50% évaluation du travail final présenté par l'étudiant

Critères : Assiduité / Engagement personnel / Capacité d'écoute / Progression personnelle

## Projet de paysage : Approches paysagères des problématiques environnementales - Mutations des paysages et risques

Année	<b>4</b>	Heures CM	<b>0</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>E7 1-1</b>
Semestre	<b>7</b>	Heures TD	<b>85</b>	Compensable	<b>non</b>	Mode	<b>-</b>
E.C.T.S.	<b>7</b>	Coefficient	<b>38</b>	Session de rattrapage	<b>non</b>		

**Responsable :** Mme Matthieussent

**Autres enseignants :** M. Goulaze, M. Moisset, M. Tournier

### Objectifs pédagogiques

L'atelier porte sur les enjeux de fragilisation du littoral aquitain. En expertisant plusieurs types de littoral, il apporte un nouvel éclairage sur ce très grand territoire régional. Après la station balnéaire de Lacanau en 2021-22, le focus est mis depuis 2022 sur les rivages du Bassin d'Arcachon.

L'étude de cette interface habitée et cultivée entre l'océan et le plateau sableux des Landes, est l'occasion de préciser les dynamiques naturelles fortes et les équilibres fragiles de territoires sous forte pression urbaine et touristique. Sa mise en projet aura pour objectif de révéler les atouts de ces fragilités pour mieux protéger et valoriser l'exception de ce grand site littoral, dans un contexte de changement climatique.

Plusieurs documents cadre seront à prendre en compte :

- le programme général et la politique foncière de la MIACA (Mission Interministérielle pour l'Aménagement de la Côte Aquitaine) pour réguler, entre 1967 et 1988, le développement touristique et protéger le littoral ;
- le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) approuvé en 2023, qui encadre les dynamiques économiques, urbaines et environnementales des 17 communes du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre;
- le Gip Littoral 2030, qui établit une feuille de route et une boîte à outils pour encadrer les processus de métropolisation sur des milieux littoraux de plus en plus instables.

Les effets du changement climatique sont désormais perceptibles sur nos modes de vie : crise sanitaire, augmentation de la fréquence des canicules, montée du niveau de la mer et érosion littorale, extension des périodes de grande sécheresse... Les collectivités s'emparent du sujet et cherchent des outils pour adapter leurs stratégies d'aménagement et de gestion à ce nouveau contexte environnemental, social, économique, juridique. La Loi Climat et Résilience (2021) impose un nouvel objectif de sobriété foncière et de renaturation des espaces urbanisés qui réinterroge les formes du développement territorial à venir.

Cet atelier a pour objectif de construire des outils d'aide à la décision pour déployer des stratégies spatialisées d'adaptation à ce nouveau contexte incertain sur le littoral. Il stimule l'expérimentation sur des situations concrètes, en prise avec des acteurs en attente qu'il s'agira d'identifier, dans un contexte de transitions à préciser localement.

Comment le projet de paysage s'empare-t-il de ces enjeux ? Comment y répond-il ?

Les étudiants formaliseront plusieurs pistes d'action, collectivement et individuellement, à travers chacun de leur projet.

### Contenu

#### Contenus pédagogiques

Les ateliers requièrent un ressourcement important de la part des étudiants (presse, études, acteurs, ...), une forte capacité de production, des interactions intenses entre groupes de travail (+ IATU). L'expérimentation des stratégies et des propositions adaptées dans le projet est stimulée par la place laissée à l'acculturation collective et à la controverse entre groupes de travail et au sein d'un même groupe, notamment dans le cadre des workshops.

L'atelier se déroule en 3 phases :

Phase 1 : Objectifs, enjeux et positionnement

Travail par groupes sur la lecture du grand territoire et ses grands enjeux de développement urbains en lien avec les différents risques naturels qui concerne chaque commune (risque chaleur, risque inondation, risque incendie).



Les interactions sont favorisées entre les 3 territoires pour aider à la définition d'enjeux communs à l'échelle du Bassin d'Arcachon, qui s'exprimeront à travers des sites spécifiques, dont les spécificités seront à préciser.

#### Phase 2 : Stratégie de projet et orientations

Travail par groupes sur les grandes orientations stratégiques sur chacun des trois secteurs et les sites à enjeux.

Les interactions sont favorisées entre les groupes d'un même territoire pour aider à la formulation de stratégies adaptées aux spécificités des différents secteurs du Bassin.

#### Phase 3 : Synthèse du projet

Travail par groupes sur la synthèse de la stratégie générale et la déclinaison de chacune de ses orientations.

Les interactions sont favorisées entre les membres d'un même groupe pour ajuster individuellement chaque orientation au service de la stratégie commune.

#### Modalités pédagogiques

L'atelier a lieu le matin et l'après-midi, tous les mercredis, du 27.09.2023 au 17.01.2024.

Les étudiants sont organisés en 10 groupes de travail de 3-4 personnes, répartis sur 3 territoires d'étude.

Les groupes de travail mènent chacun leur projet et interagissent entre eux dans le cadre de workshops.

#### Ateliers

- Session de terrain ;
- Ateliers encadrés / en autonomie de production individuelle et en groupe ;
- Ateliers d'échanges avec l'IATU ;
- 3 journées de rendu individuel et par groupe (25.10 / 29.11 / 17.01)

#### Temps collectifs :

> Présentations générales :

- Les dynamiques d'évolution de la forêt landaise / JNT ;
- Le fonctionnement économique des paysages forestiers / HG ;

> Workshops :

- Revue de presse collective / étudiants ;
- Workshops en groupes restreints ou complets / étudiants ;

#### Mode d'évaluation

Modalités d'évaluation :

Rendu 1 / 25.10 : 25%

Rendu 2 / 29.11 : 25%.

Rendu final / 17.01 : 50%.

Critères d'évaluation :

> Rendus :

- Appréhension des dynamiques territoriales à grande échelle ;
- Qualité des enjeux environnementaux et urbains ;
- Capacité stratégique mobilisant plusieurs échelles territoriales et temporelles ;
- Qualité stratégique : synthèse et cohérence objectifs / enjeux / stratégie / propositions ;
- Mobilisation des jeux d'acteurs, publics et privés, dans le projet ;
- Technicité et durabilité des propositions (eau, sol, végétal) ;
- Culture du projet de paysage, mobilisation de références ;
- Positionnement personnel et en groupe ;
- Formalisation du projet (présentation power-point, panneaux) ;
- Argumentation (texte de synthèse)
- Communication (présentation orale).

> Ateliers :

- Assiduité aux ateliers ;
- Progression dans les réflexions et les productions ;
- Ecoute, interactions avec le groupe, interactions entre groupes ;
- Co-construction au sein du groupe ;
- Force de proposition.

#### Travaux requis

### Phase 1 : Objectifs, enjeux et positionnement

Objectif : Représenter des enjeux propres aux écosystèmes fragiles à grande échelle en lien avec l'eau et la forêt, et leurs impacts à l'échelle perçue, impliquant un réseau d'acteurs.

Donner à voir une position, un regard (une analyse orientée), illustrée par des sites choisis.

Type de documents attendus :

1 carte d'enjeux, coupes schématiques, diagrammes d'explication, collages de photos

Rendu par groupe :

1 PPT + 1 texte illustré sur la synthèse des enjeux (1p.).

### Phase 2 : Stratégie de projet : axes et orientations situées

Objectif : Construire une stratégie d'adaptation (axes, orientations) qui mobilise les outils du paysagiste pour répondre aux enjeux et au positionnement définis en phase 1.

Type de documents attendus :

1 carte générale de la stratégie, coupes explicatives, schémas généraux et de détail (cf. Orientation d'Aménagement et de Programmation, Schéma directeur, Plan de référence) ;

Rendu par groupe :

1 PPT + 1 texte illustré de synthèse de la stratégie (1p.).

### Phase 3 : Synthèse de la stratégie d'adaptation

Objectif : Approfondir la stratégie par groupe en déclinant individuellement chacune des orientations par une proposition simple et en interrogeant sa portée (reproductibilité) à l'échelle du Bassin d'Arcachon.

Type de documents attendus :

Sélection de documents produits lors des phases précédentes pour synthétiser la stratégie générale, et, à l'échelle individuelle, précision d'une des orientations par 1 plan, des coupes de principes, des références d'aménagement.

Rendus par groupe :

1 PPT + 1 texte illustré faisant la synthèse du projet global (1p.) et détaillant chacune des orientations (1p. par orientation)

## Bibliographie

Général :

- Rapports du GIEC : <https://www.ipcc.ch/languages-2/francais/>

- Rapports ACCLIMATERRA: Les impacts du changement climatique en Aquitaine (2013), Anticiper les changements climatiques en Aquitaine (2018).

- Observatoire des Risques en Nouvelle-Aquitaine: <https://observatoire-risques-nouvelleaquitaine.fr/changement-climatique/risques-nouvelle-aquitaine-recul-du-trait-de-cote-et-changement-climatique-quelle-vulnerabilite-pour-le-littoral-du-bassin-adour-garonne/>

- Evolution du Littoral aquitain en video : [http://www.observatoire-cote-aquitaine.fr/-Videos-?debut\\_ListeArticles=16#pagination\\_ListeArticles](http://www.observatoire-cote-aquitaine.fr/-Videos-?debut_ListeArticles=16#pagination_ListeArticles)

Cartes interactives :

- <http://www.observatoire-cote-aquitaine.fr/-Cartographie-interactive->

- Georisques

- Actions innovantes dans les territoires de nouvelle Aquitaine : <https://observatoire-risquesnouvelle-aquitaine.fr/actions-innovantes-des-territoires/>

- Atlas 2023 DREAL :

<https://catalogue.sigena.fr/geonetwork/srv/eng/catalog.search#/metadata/0181833c-bdab-4188-b531-d6d70169bd25>



## Projet de paysage : Transition et changement climatique - Le vulnérable et le quotidien

Année	4	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E7 1-2
Semestre	7	Heures TD	85	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	7	Coefficient	38	Session de rattrapage	non		

**Responsable :** M. Laize

**Autres enseignants :** M. Garcia, M. Rouzaud, Mme Meuris

### Objectifs pédagogiques

Intitulé de l'exercice : Atelier de projet de Paysage : Transition et changement climatique - le vulnérable et le quotidien – le méandre de la Seudre – portrait de paysage

Il s'agit dans le cadre de cet atelier de projet de porter un regard attentif sur les paysages singuliers et vulnérables du marais de la Seudre. Cet estuaire ouvert sur le Pertuis de Maumusson à l'ouest et bordé au sud par la forêt de la Coubre et au nord par le marais de Brouage. Territoire fragile soumis aux aléas du changement climatique.

L'objectif global consiste à élaborer de multiples démarches de projet de paysage croisant différentes modalités d'action (connaissance, reconnaissance et transmission, de l'aménagement au ménagement d'un territoire, en passant par la gestion, l'anticipation des transformations sociales et environnementales etc.) avec une multiplicité d'échelle de réponses (l'échelle du marais, l'échelle de situations paysagères particulières croisant des thématiques variées tel que l'eau, l'aquaculture, l'agriculture, le tourisme, l'habitat, les services, les espaces publics, le foncier, la forêt etc.) et répondant aux enjeux du dérèglement climatique. Le paysage est regardé à travers le prisme des notions conjointes du vulnérable et du quotidien.

### Contenu

Regarder, porter un regard attentif, au paysage de la Seudre, sera le fil conducteur de cet atelier de projet de paysage. Est contenu dans ces termes de « regarder et porter un regard attentif » un double objectif.

Le premier est d'établir à partir d'une lecture à l'italienne ; un regard documenté et documentant déterminant un portrait de paysage. Par lecture à l'italienne nous entendons un regard débarrassé d'intentions préalables, qui décortique de manière neutre, objective, le réel d'un paysage pour mieux le comprendre et le recevoir. Ce regard emboîtera au moins 3 échelles : celle du territoire littoral dans lequel s'inscrit le Pertuis de Maumusson, le marais de la Seudre dans sa relation au paysage alentours et sa spécificité géographique et paysagère, le secteur délimité sur la carte présentée ci-avant comprenant le marais de la Seudre dans sa partie aval situé globalement entre Marennes Saint Just-Luzac et la Tremblade. Il s'agira de dresser un portrait de paysage en empruntant des outils variés souvent mobilisés par le photographe entre autres : le recueil, le reportage, le documentaire, l'inventaire, le témoignage etc.

Le deuxième consiste à imaginer, élaborer une pensée paysagiste argumentée, dessinée, permettant de formuler des intentions spatialisées à la fois matérielles et immatérielles de : transformation, requalification, aménagement ou ménagement des lieux, des paysages existants mais aussi de gestion, d'accompagnement, d'anticipation des dynamiques paysagères à l'œuvre actuellement à partir des enjeux du changement climatique et des objectifs de transition socio-environnementales. Ce regard spatialisé permettra de penser le temps du paysage ; son histoire, son état actuel, ses mutations envisageables ou envisagées, son devenir.

Le sous-titre de cet atelier, « le vulnérable et le quotidien », interroge directement l'étymologie des mots mais surtout le sens de ces mots.

Vulnérable : Extrait du dictionnaire le Littré « Lat. vulnerabilis, de vulnerare, blesser, qui vient de vulnus, blessure, qu'on rapproche de l'alle. Wunde; goth. wund; isl. und; sanscr. vrana, plaie. ». c'est-à-dire qui peut être blessé, sensible aux attaques etc.

Le paysage et le vulnérable ou la vulnérabilité est pensé ici non comme une blessure à priori, mais comme une capacité à interroger l'incertain, le précaire, le sensible, une capacité à s'adapter, à surmonter un état, à penser le risque et les dynamiques d'évolution. Il est surtout interrogé comme instrument de connaissance, de levier d'action collective, partagée à l'échelle d'un territoire. Ce sens est emprunté (depuis la fin du XXème siècle) aux disciplines du soin, de la psychanalyse autour de la notion de sensibilité qui expose à..., du « care » de la relation de soin (Lévinas, Cynthia Fleury) etc., et des sciences sociales articulé autour de la notion de résistance, de collectif, de commun de partagé, de résilience également etc.

Le quotidien : Extrait du dictionnaire le Larousse : « Qui se fait chaque jour », « Qui relève de la vie de tous les jours et n'a donc rien d'exceptionnel ».

Ce « rien d'exceptionnel » questionne la manière d'habiter un paysage, de demeurer quelque part, à travers les habitudes, les usages, les pratiques, les appropriations qui sont souvent peu prise en compte dans les politiques d'aménagement du territoire. C'est le furtif (cf Damasio et également Cynthia Fleury), c'est à dire les traces légères, peu visibles ou regardées, laissées par les non-humains et les humains dans l'espace vécu et perçu, mais aussi ce qui existe dans l'angle mort du regard, dans ce qui est laissé de côté, dans ce qui n'émerge pas à la vue de l'observateur qualifié d'expert, ou du politique.

« Lorsque l'on aménage un lieu, un paysage, lorsque l'on conçoit un service, un protocole... il faut s'occuper de ses habitants, de ses publics, de ses patients et médecins, de ses espèces végétales et animales. Anciens, actuels, et futurs. Cela semble une évidence, c'est surtout une nécessité. » Cynthia Fleury et Antoine Fenoglio, ce qui ne peut nous être volé, charte du versthohlen, Tract Gallimard, grand format, mai 2022, 45p.

A travers ces deux termes il s'agira d'expérimenter la pensée-paysage et l'agir-paysage. Inscire le réel dans le lieu, incarner l'intuition, la réflexion, et l'élaboration imaginative voir émerveillée, dans l'espace du paysage tout en lui donnant une dimension ou une « fonction phorique ». C'est-à-dire porteuse de sens vers la notion de commun au sens du collectif.

Pour entrer dans l'intimité de ce paysage unique vous devrez vous approprier tout un champ lexical, spécifique riche et varié ; en voici une amorce : sartières ou claires sartières, estran, pertuis (ou perthuis), marais conchylicoles, marais doux, saumâtres ou salés, assec, baissée, barrage, batardeau, bosse, bouchon vaseux, canaux, ruisson, canal, chenal, claire, clapet, schorre, slikke, digue, étale, étiage, filée, taillée, vasière, halophile, halophyte, jusant, marais gâts, wadden, terres hautes, terres basses, dorsale, presqu'île, jas, abotteau, bosse, dessalure, pas etc.

Le projet est ici pensé comme une expérience à partir de l'immersion dans le paysage de la Seudre et du perthuis de Maumusson. L'expérience d'une diversité d'agir avec, dans et à partir du terme de paysage dans son acception complexe et multiple. Plus qu'une action, voir même indépendamment de la notion d'action, il s'agira de trouver, d'expérimenter des modalités spécifiques d'une variété de projets de paysage émergeant directement du paysage regardé attentivement. Pour cela vous devrez prendre le temps de l'observer, de le sentir, de le ressentir, de l'interroger, de l'écouter, de le comprendre, c'est-à-dire de l'habiter. Il sera nécessaire de le parcourir à différentes heures de la journée (de l'aube au crépuscule), de rencontrer ses habitants, de le parcourir à pied, en voiture et pourquoi pas à vélos. D'en saisir ses couleurs, ses odeurs, ses matières, ses lumières, ses composantes végétales et animales, ses visages (humains et non-humains) qui l'habite, le sculpte, le transforme, le soigne, l'entretienne, le rende vivant et mouvant dans le quotidien des jours, cette vulnérable continuité discontinue du temps et de l'espace des choses – ce réel qui nous contient et nous traverse.

### Mode d'évaluation

Contrôle continu 50%  
et restitution finale sous la forme d'une exposition 50%

Acquis pédagogiques - capacité à :

- élaborer un regard documenté et documentant du paysage à plusieurs échelles
- développer une pensée complexe à l'échelle du paysage étudié
- chercher de manière autonome les éléments de connaissance du paysage étudié
- formuler un récit cohérent, porteur de sens d'un projet de paysage
- représenter de manière claire, cohérente et pertinente un projet de paysage
- proposer un projet de paysage incarné dans un lieu (géographie, dynamique environnementale,...), une histoire, un environnement économique, politique et social
- inventer, imaginer, créer des outils paysagistes adaptés aux situations paysagères rencontrées
- agir sur l'espace matériel et immatériel du paysage autour de la notion de changement climatique, de transition socio-environnementale etc.
- s'investir dans le projet collectif (réalisation d'une exposition) et faire preuve d'initiative personnelle
- réaliser une auto-évaluation de l'enseignement

### Travaux requis

Réalisation d'une exposition inscrite dans le territoire d'étude et présentant un portrait des paysages du marais de la Seudre : aujourd'hui et demain

L'enjeu du rendu est essentiel, il s'agit de penser la monstration d'un projet de paysage à destination d'un public varié.

Cette exposition comprendra :

- une fresque paysagère de 168,2 ou 252,3cm de haut et 3m à 5m de long (par fresque nous entendons une peinture murale offrant une vue d'ensemble globale du paysage regardé, étudié, interpréter formant un portrait de paysage) à l'image des fresques de Charlotte Perriand. La fresque comme une composition d'ensemble permettant d'embrasser sous la forme d'une image fixe et unique, le paysage du marais de la Seudre et de ses abords. La fresque contient et rassemble les cartographies, la frise chronologique, les dessins et photographies l'écriture du paysage, les motifs de paysage, les visages du paysage etc. C'est un entrelacement de sens ouvert sur la pluralité des regards qui finalement doit former un récit.

- un Leporello présentant les projets de paysage à l'échelle de chacun des lieux ou situations paysagères retenues (par Leporello nous entendons un livre frise, un livre qui se déploie et offre des vues assemblées, successives des projets de paysage proposés)

- un film rassemblant l'ensemble des films des groupes formant un ensemble de plans séquences du paysage regardé pour ce qu'il est et non pas ce que l'on souhaite qu'il soit, à l'image de la phrase de Godard « ne pas faire de films de politique, mais faire politiquement des films » que l'on pourrait essayer de transformer ainsi ne pas faire de film de paysage, mais faire avec/pour le paysage des films, c'est-à-dire que l'intention ne doit pas précéder l'action de faire un film, mais que l'action exprime/contient l'intention, ou alors comme pourrait l'exprimer Rohmer ne pas faire des films de paysage, mais faire des films de paysage quand même.

o Soit un plan séquence de 1 minute

o Soit un montage de 2 plans de 30 secondes

- tout autre document nécessaire à la clarté de la monstration d'ensemble comme par exemple : une série photographique, une ou des maquettes etc.

## **Bibliographie**

Bibliographie générale et spécifique à construire par les étudiants

### **Support de cours**

Support de connaissance :

Le site de l'Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement (Ifrée) présentant une étude sur le devenir des sartières  
<https://www.ifree.asso.fr/actualites/446-dialogue-sur-le-devenir-des-sartieres-dans-les-marais-de-la-seudre>

Le site internet de la communauté de communes du bassin de Marenne où vous trouverez tout un ensemble de documentations sur le territoire

<https://www.bassin-de-mareennes.com/amenagement-developpement-durable/>

Le site internet de l'état ou vous trouverez des documents relatif au plan de paysage

[https://objectif-paysages.developpement-durable.gouv.fr/ressources-458?field\\_ref\\_poi\\_landscape\\_plan=301](https://objectif-paysages.developpement-durable.gouv.fr/ressources-458?field_ref_poi_landscape_plan=301)

De manière régionale, il y a l'étude actualisée à la Charente-Maritime publiée sur le site du GIP (Groupement d'intérêt public) Littoral :

<https://www.giplittoral.fr/ressources/sensibilite-lerosion-cotiere-du-littoral-de-nouvelle-aquitaine-extension-la-charente>

Le rapport de l'Observatoire de la côté Nouvelle-Aquitaine (BRGM) porte sur la caractérisation de l'alea :

<http://infoterre.brgm.fr/rapports/RP-66277-FR.pdf>

Le rapport du GIP qui porte sur l'analyse des enjeux :

[https://www.giplittoral.fr/sites/default/files/2022-06/Rapport%20sensibilit%C3%A9%20%C3%A9rosion%20Nouvelle-Aquitaine\\_0.pdf](https://www.giplittoral.fr/sites/default/files/2022-06/Rapport%20sensibilit%C3%A9%20%C3%A9rosion%20Nouvelle-Aquitaine_0.pdf)

A voir également le site des communes concernées par le périmètre d'étude :

<https://www.mareennes.net/>

<https://www.la-tremblade.fr/>

<https://www.st-just-luzac.fr/>

---

## Projet de paysage : Intensif en langue anglaise

Année	<b>4</b>	Heures CM	<b>0</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>E7 1-3</b>
Semestre	<b>7</b>	Heures TD	<b>30</b>	Compensable	<b>non</b>	Mode	<b>Workshop</b>
E.C.T.S.	<b>2</b>	Coefficient	<b>12</b>	Session de rattrapage	<b>non</b>		

**Responsable :** M. Tournier

**Autre enseignant :** Mme Finch

---

## Intensif : paysage et environnement : la forme du concours

Année	4	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E7 1-4
Semestre	7	Heures TD	30	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	12	Session de rattrapage	non		

**Responsable :** M. Laize

**Autres enseignants :** M. Garcia, Mme Diaz

### Objectifs pédagogiques

Un parc, un musée - un musée, un parc

Il s'agit de réaliser un projet de valorisation, requalification du parc aux abords du Musée de la Création Franche en s'appuyant sur le projet architectural de réhabilitation et d'extension retenu après la phase concours (voir planche A3 du concours) et Projet phase APD. Ce projet prend la forme d'un concours à idées développé sur une semaine intensive.

Aujourd'hui « Le musée est installé dans une ancienne bâtisse au sein d'un parc qualitatif, apprécié des habitants, et espace d'exposition hors les murs. Ses usages pourraient être confortés par l'implantation de programmes ludiques à destination des familles. Par ailleurs, le parc est traversé par de nombreux cheminements qui permettent le franchissement aisé de cet îlot de verdure. » extrait du Programme général, technique et détaillé du projet Réhabilitation-extension

Dans ce contexte nous retenons dans le cadre de ce projet intensif, le point 5 du programme :

« Faire du musée un lieu vivant par le renforcement du projet d'ensemble en intégrant les abords du site, et permettant le maintien d'une bonne insertion urbaine et de la programmation extérieure attractive ».

Si le musée constitue un équipement d'envergure métropolitaine, il entend développer son identité de « musée à la campagne », croisant une bonne connexion urbaine à la métropole et un rapport privilégié à la nature, une ambiance calme et apaisée, sorte de parenthèse privilégiée propice à la découverte, à la contemplation et à l'inspiration. Aussi le projet permettra :

« - D'améliorer les abords du musée par la mise en œuvre d'un projet de requalification d'espaces publics permettant de conforter les usages actuels, en lien avec la médiathèque (aire de lecture, de repos, aire de jeux pour enfants).

- De favoriser la découverte du musée et réduire la barrière symbolique en accentuant la vocation musée » extrait du programme du concours

Nous ajoutons à ce programme des objectifs articulant une réflexion sur les enjeux sociaux et environnementaux traversant aujourd'hui les projets d'espaces publics en cœur de ville à savoir :

- Le rôle d'un parc dans la régulation des hausses de température en milieu urbain (notion d'îlot de chaleur)
- Une démarche de projet interrogeant le terme de « frugalité » et le principe de moindre action
- La notion de transition écologique et énergétique
- La question du lien social à l'échelle d'un parc contenant un musée singulier ouvert sur la ville

Programme du concours :

Pour réaliser ce projet vous vous appuieriez sur :

- La connaissance du lieu (topographie, perception, composition, trame végétale, usages et pratiques des lieux, contexte urbain, etc.)
- Le programme du projet de réhabilitation et d'extension du musée
- Le projet des architectes qui définit la nouvelle relation entre ce musée et le contexte urbain et paysager dans lequel il s'inscrit.

Il s'agira de s'appuyer sur la préservation de la trame arborée du parc pour penser l'ensemble du parc tant au niveau des stationnements, des cheminements, que des accès et des liaisons avec le contexte urbain et les équipements présents à proximité tels que la médiathèque, la maison municipale de musique...

Vous proposerez au-delà de la valorisation et requalification du parc dans sa relation au musée une ou des manières d'exposer au cœur du parc les œuvres des artistes présentes la collection du musée. C'est-à-dire penser également la relation intérieur-extérieur du Musée de la Création Franche, la relation entre le musée et le parc, entre le parc et le contexte urbain.

Vous proposerez également une démarche ouverte sur la notion de « ménagement » d'un lieu au « sens de prendre soin », « être attentif » à l'existant, au « il y a préalable », aux « capacités » d'un espace social en cœur de ville à répondre aux besoins des habitants et des visiteurs.

### Contenu

Cet exercice de projet se développe sur une semaine. Le lundi matin, visite des lieux, introduction et présentation de la structure par la directrice du musée de la Création Franche. Réflexions, conception et production des éléments de rendu se dérouleront en continu du lundi au jeudi. Le vendredi les planches du concours à idées seront présentées.

Le travail sera réalisé en groupe de 3 personnes.

Vous réaliserez entre-autre un exercice photographique particulier adoptant la forme d'un diptyque en vous appuyant sur cette citation du cinéaste Robert Bresson.

ROBERT BRESSON - 1965 (extrait de l'émission Cinéastes de notre temps- Ni vu, ni connu, réalisé par François Weyergans) où il est question du point de l'espace duquel on puisse filmer non seulement un plan mais tous les plans d'une même séquence).

« Je crois, qu'il n'y a qu'un seul point dans l'espace duquel il faut voir telle chose. Il ne s'agit pas au fond d'une vue mais d'une vision. Il faut la vision à travers un seul œil. Ce qui choque dans certains films c'est que les choses sont vues par plusieurs yeux. Il faut que ce soit un seul œil qui l'ait vu, un seul esprit qui ait interprété cette vision.

Et on sent très bien que dans certains films, et même dans les miens quand je me trompe, on sent très bien quand l'appareil n'est pas exactement à la place qu'il doit être, trop en avant trop en arrière, trop en haut trop en bas. »

Le diptyque photographique à réaliser :

Vous devrez réaliser deux photographies (couleur ou noir et blanc), les deux au format horizontal et seront présentées juxtaposées, en diptyque.

1ere photographie :

Point de vision « idéal » du site. Une image photographique descriptive et sensible du site faite du point duquel il faut voir le site (ou une partie de ce site).

2eme photographie :

Elle se présente comme le « contre-champ » de la première.

Au cinéma, le contre-champ consiste à « filmer la même scène sous un angle opposé, à 180° du premier, ou selon une symétrie axiale ou une symétrie par rapport à un point ».

Il s'agira ici de photographier ce que le site « regarde », ce à quoi il fait face, il fait avec. Vous êtes dans ce cas, le point ou centre de symétrie qui déterminera cette vue, contre-champ de la première photographie.

Ce diptyque sera un élément essentiel de votre travail, permettant de penser le projet, d'introduire une démarche projectuelle singulière.

Les éléments de rendu du concours seront

2 planches A1 composées de :

- 3 perspectives
- 2 coupes
- 1 plan échelle 1/500
- 1 plan échelle 1/200
- Une série de documents représentant des expressions libres (schémas, croquis, photographies etc.)
- Une note d'intention de 3 pages maximum pouvant être illustrée

Le diptyque pourra au choix être intégré au 2 planches A1, ou se présenter sur une troisième planche de format A3. Tous documents au-delà de ceux mentionnés ci-dessus ne seront pas pris en compte.

L'ensemble de ces documents sera affiché en atelier et présenté à l'oral par chaque groupe le vendredi (fin de semaine intensive). Le jury sera composé des 3 enseignants vous accompagnant et d'une personne du musée de la Création Franche.

Les critères d'évaluations correspondront aux respects des consignes, à la bonne prise en compte du programme, à l'adéquation entre le programme, le paysage existant et le projet proposé, à l'originalité de la réponse proposée, à l'insertion de ce projet dans la situation urbaine existante.

### **Mode d'évaluation**

Contrôle continu 50%

Rendu final 50%

Acquis pédagogiques

- capacité d'analyse et d'interprétation d'une situation paysagère complexe
- capacité à synthétiser un programme et à formuler une intention claire de projet
- capacité à mobiliser des acquis pédagogiques antérieurs concernant l'histoire des parcs et jardins, l'usage et pratiques de l'espace publics, les politiques publiques, la matérialité d'un projet (topographie, végétal, sol, mobilier etc.)
- capacité à articuler recherches documentaires, intentions de projet et proposition de projet à différentes échelles
- capacité à restituer un projet dans un cadre imposé
- capacité à représenter de manière adapté le projet à travers le plan, la coupe les perspectives les schémas...
- Capacité à développer une réflexion sur la notion de transition écologique, énergétique et sociale
- capacité à présenter ce projet à l'oral et à l'écrit
- capacité à s'investir dans le travail de groupe

### **Travaux requis**

Les éléments de rendu du concours seront

2 planches A1 composées de :

- 3 perspectives
- 2 coupes
- 1 plan échelle 1/500



- 1 plan échelle 1/200
- Une série de documents représentant des expressions libres (schémas, croquis, photographies etc.)
- Une note d'intention de 3 pages maximum pouvant être illustrée

## **Bibliographie**

A construire par les étudiants

## **Support de cours**

Documents fournis

L'ensemble de ces documents fournis le Musée de la Création Franche sont confidentiels et ne doivent pas être communiqués en dehors de cet atelier de projet intensif

- Programme du concours pour l'extension du musée (document principal)
  - o Programmation MCF juin 2020.pdf
  - Concours architecte pour l'extension du musée
    - o PLANCHES A3.pdf
    - Plan topographique du parc au cœur duquel le musée est situé
      - o Fichiers - NA118379-14\_TOPO-A1-200e.pdf et Tracé\_geometre-07-11-2016.pdf
      - Quelques photographies d'œuvres d'art présentes dans le musée
        - o Photographie œuvre.pdf
        - Document annexe
          - o 17-aménagements paysagers de la ZAC.pdf
          - Documents phase APD
            - o PAY04- NOTICE PAYSAGE APD MUSEE BEGLES.pdf
            - o PAY02- PLAN MASSE PAYSAGE.pdf
            - o BA2127-300APD-Présentation APD.pdf



## Les paysages de l'Occident : Une histoire culturelle de la nature - Entre art et science

Année	4	Heures CM	25	Caractère	obligatoire	Code	E7 2-1
Semestre	7	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	29	Session de rattrapage	non		

**Responsable :** M. Briffaud

### Objectifs pédagogiques

Prenant place dans un ensemble d'enseignements consacrés, aux semestres 7 et 8, à l'approche paysagère des problématiques environnementales et de la crise éco-climatique, ce module en deux volets vise à apporter aux étudiants une connaissance d'ordre historique susceptible de fonder une réflexivité théorique et critique en ce domaine clé de l'action paysagiste. L'ensemble des enseignements se structurent autour d'un axe central : celui d'une histoire culturelle de la nature, le paysage étant ici en priorité regardé comme une manière de voir et un champ de représentation/création mettant en jeu des conceptions différentes de la nature, datées et socialement situées, qui se succèdent et souvent s'entremêlent à travers le temps. L'objectif est ainsi de s'appuyer sur l'histoire pour débrouiller l'écheveau des cultures contemporaines de la nature et du paysage, telles que fondées, d'un côté, sur des habitus hérités et travaillées, d'un autre côté, par l'avènement du changement environnemental global et de l'urgence éco-climatique.

### Contenu

Dans ce premier volet du module, les paysages de l'Occident sont abordés à la croisée de l'histoire culturelle, des représentations et des sensibilités, de l'art et des sciences. Le cours propose une approche transversale empruntant à l'histoire de l'image et des cultures visuelles, de la peinture et de la photographie ; des jardins, de l'architecture et de l'urbanisme ; des pratiques de l'observation et du tourisme ; des politiques de conservation paysagère et environnementale. L'objectif est de proposer, à l'échelle des six derniers siècles, une périodisation du rapports culturels des Occidentaux à la nature et aux paysages.

Le cours se structurera en 5 chapitres :

I – Introduction - Les natures du paysage occidental

II – Le paysage n'a jamais été moderne. Visions de la nature et expérience sensible de l'environnement entre XV<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles – un parcours dans l'histoire de l'image

IV – Un moment-paysage fondateur : le tournant des XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles

V – Le pluriel du Monde. Penser le paysage et l'action paysagère au temps du changement environnemental global

### Mode d'évaluation

Examen final

### Travaux requis

Commentaire écrit de documents

### Bibliographie

Une bibliographie complète sera fournie au début du cours

AFEISSA, Hicham-Stéphane et LAFOLIE, Yann (ed.). 2015. Esthétique de l'environnement : appréciation, connaissance et devoir. Librairie Philosophique J. Vrin.

ALPERS, Svetlana. 1993. L'art de dépeindre. La peinture hollandaise du XVII<sup>ème</sup> siècle, Paris : Gallimard.

ANDREWS, Malcom. 1999. Landscape and Western Art. New York: Oxford University Press.

BERQUE, Augustin. 1995. Les raisons du paysage, de la Chine antique aux environnements de synthèse. Paris : Hazan.

BERTRAND Claude et BERTRAND Georges. 2002. Une géographie traversière. L'environnement à travers territoires et temporalités. Paris : Arguments.

BESSE, Jean-Marc. 2000. Voir la terre : six essais sur le paysage et la géographie. Arles : Actes Sud.

BESSE, Jean-Marc. 2012. « Du point de vue de l'espace : quelle histoire du paysage européen ? » In Paysages européens et mondialisation, ed. COLLOT Miche BERGE Aline, MOTTET Jean. Seyssel: Champ Vallon. p. 76-89.

Serge BRIFFAUD. 2021. « Face au spectacle de la nature ». Dans Alain Corbin (dir.), Histoire des émotions, t. II. Des Lumières à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Paris, Le Seuil, p. 75-104 (Coll. « Points Histoire »).

BRIFFAUD Serge. 2014. « Les grands récits du paysage occidental. Une traversée historique et critique (XIX<sup>ème</sup>-XXI<sup>ème</sup> siècle) ». L'information géographique, vol. 78/2, 2014, p. 42-79.

BRUNON, Hervé. 2006. « L'essor artistique et la fabrique culturelle du paysage à la Renaissance. Réflexions à propos de recherches récentes ». Studiolo. Revue d'histoire de l'art de l'Académie de France à Rome, 4, p. 261-290.

CORBIN Alain. 1988. Le territoire du vide. L'Occident et le désir du rivage, 1740-1840, Paris, Aubier, p. 34-45.

COSGROVE, Denis. 1984. Social formation and symbolic landscape. Madison: University of Wisconsin Press.

CRARY, Jonathan. 1994. L'art de l'observateur. Vision et modernité au XIX<sup>ème</sup> siècle. Nîmes : Editions Jacqueline Chambon.

DECULTOT, Elisabeth. 1996. Peindre le paysage: discours théorique et renouveau pictural dans le romantisme allemand. Tusson : Du

Lérot.

DESCOLA, Philippe (éd.). 2011. La fabrique des images. Visions du monde et formes de la représentation. Paris : Musée du Quai Branly et Somogy, p. 73-97.

JAKOB, Michael. 2011. Cent paysages. Expositions d'un genre, Genève : Infolio.

LARRERE, Catherine, LARRERE, Raphaël. 2015. Penser et agir avec la nature. Une enquête philosophique. Paris: La Découverte., <https://www.cairn.info/penser-et-agir-avec-la-nature--9782707185716.htm>.

MÉROT, Alain. 2009. Du paysage en peinture dans l'Occident moderne. Paris : Gallimard.

MITCHELL W.J., Thomas (éd.). 1994. Landscape and Power. Chicago : University of Chicago Press.

RACINE Michel (dir.). 2002. Les créateurs de jardins et de paysages. Arles : Actes Sud et ENSP, 2 vol.

RANCIÈRE, Jacques. 2020. Le temps du paysage. Aux origines de la révolution esthétique. Paris : La Fabrique.

ROBIC, Marie-Claire. 1992. Du milieu à l'environnement: pratiques et représentations du rapport homme/nature depuis la Renaissance. *Economica*.

TODOROV Tzvetan. 2004. Eloge de l'individu. Essai sur la peinture flamande de la Renaissance, Paris : Le Seuil, 2004.

TODOROV, Tzvetan. 1993. Éloge du quotidien: essai sur la peinture hollandaise du XVIIe siècle. Adam Biro.

WALTER, François. 2004. Les figures paysagères de la nation. Territoire et paysage en Europe (16<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècle). Paris : Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales.

WAT Pierre. 1998. Naissance de l'art romantique: peinture et théorie de l'imitation en Allemagne et en Angleterre. Paris : Flammarion.

---

## Enquête de nature : cartographier la composition des mondes

Année	<b>4</b>	Heures CM	<b>0</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>E7 2-2</b>
Semestre	<b>7</b>	Heures TD	<b>25</b>	Compensable	<b>oui</b>	Mode	<b>-</b>
E.C.T.S.	<b>2</b>	Coefficient	<b>42</b>	Session de rattrapage	<b>non</b>		

**Responsable :** M. Bercovitz

### Objectifs pédagogiques

Cet enseignement invite les étudiant.e.s à naviguer dans les paysages terrestres, maritimes et aériens de l'Anthropocène. Pour ce faire, cet enseignement consiste à donner aux étudiant.e.s les fondements théoriques et les bases méthodologiques pour mener et mettre en forme une enquête analytique sur les initiatives et les projets contemporains autour de la question environnementale, les controverses et les conflits que ces actions suscitent.

### Contenu

« Tout événement de l'histoire humaine a été un événement plus-qu'humain. Quand les chasseurs-cueilleurs brûlent la terre, ils coopèrent avec les plantes qui essaient rapidement et les herbes qui poussent après les incendies, attirant le gibier. Quand les écologies vulnérables au feu cèdent la place aux écologies qui aiment le feu, elles changent, à leur tour, la manière dont les humains de ce territoire vivent. Ou regardez à l'intérieur : les bactéries intestinales nous permettent de digérer notre nourriture. Les autres espèces, ainsi que des agents non-vivants, font de nous des humains. La seule raison pour laquelle cette affirmation n'est pas une évidence, réside dans la puissante habitude, prise depuis quelques centaines d'années, de croire que les humains transcendent et maîtrisent la nature, plutôt que de composer des mondes avec les non-humains. L'un des aspects les plus importants qui a émergé de la discussion autour de l'Anthropocène comme une crise environnementale causée par l'humain, est qu'elle nous éloigne de ces puissantes habitudes de pensée. Elle nous oblige à reconsidérer la manière dont les histoires humaines et non-humaines sont entremêlées. L'Anthropocène, comme toutes les trajectoires auxquelles les humains ont participé, est plus-qu'humain ».

Anna Tsing, 2021, « La vie plus qu'humaine. Introduction à l'atlas féral », in Feral atlas. The More-Than-Human Anthropocene, Stanford University <https://feralatlans.supdigital.org/>

Cet enseignement s'inscrit dans les pas d'Anna Tsing et d'autres anthropologues/philosophes de la nature (Anna Donaway, Philippe Descola ou Bruno Latour) qui nous incitent à dépasser les dichotomies simplistes Homme/Nature ainsi que la séparation ontologique, historiquement datée et géographiquement située, entre Nature et Culture. Pour ce faire, le programme de l'anthropologie de la nature consiste à engager des enquêtes permettant d'identifier la nature des relations complexes qui se tissent entre humains et non-humains (animaux, plantes, roches, objets ...). Il s'agit dès lors de mettre à jour les interrelations et interactions entre un individu et/ou un collectif humain avec l'ensemble des êtres et objets inanimés avec lesquels il.s (co)habite.nt. Autrement dit, ce qui intéresse l'anthropologie de la nature, c'est la « composition des mondes ».

Dans cette voie de recherche et de pensée, il s'agira pour les étudiant.e.s, de mettre en œuvre une démarche de recherche et d'investigation en mobilisant des méthodes et des outils issus des sciences humaines et sociales mais aussi de la littérature, des arts et du design. Sur ces bases méthodologiques, cette enquête mobilise tout d'abord un art de l'observation et de la description : répertorier les acteurs.rice.s, connaître leurs pratiques et gestes quotidiens, comprendre leurs relations aux êtres et aux choses, reporter leurs points de vue, les liens qui les unissent ainsi que leurs points de divergence. Il s'agit autant que possible d'être fidèle à l'expérience et aux vécus des acteur.rice.s, à leurs points de vue et arguments sans chercher à appliquer d'emblée des notions et/ou une théorie déjà existante sur une réalité toujours singulière et qui ne peut jamais totalement se laisser enfermer dans des concepts préconçus. L'enquête sera particulièrement attentive au fait que, comme le note Bruno Latour, « toute chose qui vient modifier une situation donnée en y introduisant une différence devient un acteur ou si, elle n'a pas encore reçu de figuration, un actant » (Latour, 2007). Autrement dit, un acteur.rice.s peut être « aussi bien un individu, une organisation, une institution, un objet technique ou même une bactérie, un virus, un animal ou une catastrophe naturelle » (Ibid) dont le comportement contribue à transformer un environnement et/ou la relation d'un individu ou d'un groupe à l'environnement. Le monde dont on cherche à décrypter la composition est toujours, comme le dit ci-dessus Anna Tsing, humain et non humain.

Reste que l'enquête n'existe que par sa mise en forme. Celle-ci vise principalement à construire des lignes de pensée, c'est-à-dire articuler ensemble un ensemble éparé d'informations. Elle permet de reconstituer la diversité des points de vues et des arguments développés par les acteurs, les gestes et manières de faire de chacun d'entre eux, la nature des interactions humains/non-humains ... dans une écriture cohérente et compréhensible par un public de curieux.ses, d'expert.e.s et/ou de parties prenantes. Le travail de mise en forme nécessite donc de concevoir une perspective éditoriale, un fil rouge spécifique et personnel. Ce que l'on appelle écriture peut autant prendre la forme de lignes jetées dans un éditeur de texte, d'une carte heuristique réalisée à la main ou au moyen de logiciel spécialisé, d'une performance, d'un schéma ou du code source d'un site web ... Format conventionnel ou exploratoire, chacun de ces modes de mise en forme de l'enquête offre des possibilités singulières et spécifiques pour rendre compte des résultats de l'enquête. Pour chaque enquête, il convient donc de trouver le bon moyen pour lier l'enquête et son écriture. Reste que quelque soit la modalité de mise en forme de l'enquête choisie, il est impératif qu'elle permette : 1° de mettre en scène l'enquête, c'est à dire qu'elle soit en capacité de montrer la diversité des points de vue, des pratiques, des interactions ... et de les situer dans leur contexte propre ; 2° de mettre en perspective et de donner de la profondeur aux résultats obtenus permettant de décrire la situation comme un tout cohérent.

Deux types d'enquête sont proposées aux étudiants. Elles portent toutes les deux sur des aspects saillants de la question environnementale contemporaine :

### 1. « Pratiques de nature »

Autour de l'ENSAP Bordeaux, des pratiques presque invisibles proposent de reconfigurer nos rapports à l'environnement : en faisant évoluer nos modes de consommations, en préservant la biodiversité, en repensant nos rapports à la ville ... Par des enquêtes de terrain, des entretiens et des prises de notes ethnographiques, vous devrez rendre compte de l'une de ces pratiques tout en analysant leurs limites et les conséquences de leur diffusion à une plus large échelle.

Les pratiques que vous pouvez étudier sont les suivantes :

- Le projet alimentaire « Petit panier campus »
- L'éco-pâturage à Bordeaux Sciences Agro
- Le jardin de l'ENSAP ou le jardin AOC du Campus Bordeaux Montaigne
- Les faucons de l'ENSAP et les nichoirs de la LPO
- Les ruches de KEDGE et le projet « Kedge' Bees »
- ...

### 2. « Controverses environnementales »

On part du postulat qu'un des aspects fondamentaux de la question contemporaine de l'environnement se situe dans les conflits qu'elle suscite. Les controverses ...sont des révélateurs ...

Les controverses étudiées sont les suivantes :

- Les rats à Paris
- La ZAD de Notre Dame des Landes
- Le label Eco-quartier
- La question des réfugiés climatiques
- Les OGM
- ...

Le résultat de ces enquêtes sera mobilisé au sein du module E731 dont l'objectif principal est de monter le festival « l'environnement en question ».

### Mode d'évaluation

Le modèle pédagogique adopté par les enseignant.e.s est celui de l'accompagnement et repose sur la motivation. Les étudiant.e.s conservent beaucoup d'autonomie quant à la forme et au contenu de leur travail, mais il leur faut respecter quelques contraintes : l'enquête doit s'appuyer sur un recueil de première main ; des points d'étapes viennent séquencer le travail des étudiant.e.s qui doivent préparer et animer ces points d'étape grâce à des éléments concrets issus de leurs enquêtes. L'accompagnement est collectif, assuré par des enseignant.e.s, en sciences sociales ou ayant une pratique créative/artistique, qui laissent aux étudiant.e.s la responsabilité de leurs choix. Les groupes sont ainsi soutenus dans leurs propres cheminements.

La modalité pédagogique privilégiée est celle de l'atelier de suivi où les étudiants travaillent essentiellement en groupe (environ 3-4 personnes).

Les étudiant.e.s seront évalué.e.s sur : la qualité de la démarche d'enquête ; l'originalité et la pertinence des outils et les méthodes mobilisés pour l'enquête ; la qualité et de la mise en forme de l'enquête.

Plus précisément, Les étudiant.e.s seront évalué.e.s sur les critères suivants :

Compréhension des attentes et des objectifs pédagogiques /4

Mener l'enquête

- Capacité à monter une démarche d'investigation /2
- Pertinence de la méthode d'investigation /2
- Capacité à recueillir des matériaux originaux et divers /2
- Capacité à articuler les différents matériaux recueillis /2
- Pertinence de l'analyse critique

Mettre en forme l'enquête

- Capacité à mettre en scène le processus d'enquête /2
- Capacité à mettre en scène les résultats de l'enquête /2
- Capacité à mettre en perspective les résultats de l'enquête /2
- Capacité à trouver une forme de restitution en adéquation avec le contenu de l'enquête /2

Total : / 20

La méthode d'évaluation est la suivante :

A la fin du semestre, Les étudiant.e.s autoévaluent leurs travaux en remplissant la grille proposée ci-dessus. Cette grille doit être remise

en version papier et numérique aux enseignant.e.s le jour-même de la restitution. Dans le même temps, les enseignant.e.s réalisent le même exercice d'évaluation. La note finale est une synthèse de ces deux documents.

A noter : les enseignant.e.s restent souverain.e.s sur la note finale.

Compétences :

- Référentiel professionnel

L'expertise, au diagnostic, au pronostic - La médiation, la production et la diffusion de la culture en paysage

- Référentiel de compétences

Expertises/diagnostic/pronostic compréhension - Recherche / développement d'une expertise - Médiation / production et diffusion de la culture en paysage - Environnement professionnel et responsabilité sociétales

- Référentiel de formation

D1. Théorie et pratiques du projet de paysage - D5. Politiques, acteurs, économie et cadre d'action du projet de paysage - D6. Langage et représentation - D7. Initiation à la recherche

### Travaux requis

Mise en forme de l'enquête réalisée à travers l'exploration des diverses formes d'écriture (films, carte mentale, site web, performance ...)

### Bibliographie

Anthropologie de la nature :

Philippe Descola, 2005, Par-delà nature et culture Paris, Gallimard.

2014, La composition des mondes, Paris, Flammarion

Michel Callon, 1986, « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », L'Année sociologique (1940-1948), vol. 36, p. 169-208.

Donna J. Haraway, 2020, Vivre avec le trouble, Vaulx-en-Velin, Les éditions des mondes à faire.

Bruno Latour, 2007, Changer la société, refaire de la sociologie, Paris, La Découverte.

1991, Nous n'avons jamais été moderne, Paris La découverte

Eliza Levy, 2020, Composer les mondes, France, 46 minutes

[https://www.tv5mondeplus.com/fr/details/vod/106707089\\_74079A](https://www.tv5mondeplus.com/fr/details/vod/106707089_74079A)

Anna Tsing, 2017, Le Champignon de la fin du monde : sur la possibilité de vivre dans les ruines du capitalisme, Paris, La Découverte/Les Empêcheurs de penser en rond.

Méthodes d'enquête :

Clémence Seurat et Thomas Tari (dir.), Controverses mode d'emploi, Presses de Sciences Po, Paris, 2021, 322 p.

Nicolas Nova, 2022, Exercices d'observation. Dans les pas des anthropologues, écrivains, designers et des naturalistes du quotidien, Carnets parallèles/La vie des choses, Paris, 170 p.



## Les démarches de la recherche-action et de la recherche-projet

Année	4	Heures CM	10	Caractère	obligatoire	Code	E7 2-3
Semestre	7	Heures TD	10	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	29	Session de rattrapage	non		

**Responsable :** M. Briffaud

### Objectifs pédagogiques

Cet enseignement constitue une préparation au Travail personnel d'étude et de recherche (TPER), effectué par les étudiants aux semestres suivants. Il vise à présenter les démarches et méthodes de la recherche scientifique en général et dans le domaine du paysage en particulier. L'accent est mis sur les méthodes de la recherche-action et de la recherche projet, dans le but d'orienter en cette direction le choix des sujets de TPER.

### Contenu

Cours théoriques et présentation de recherches-actions et recherches-projets.

### Mode d'évaluation

Examen final écrit

### Travaux requis

Fiche présentant une intention de recherche et une première esquisse de problématique.

## La fabrique des communs I : art, design et médiation

Année	4	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E7 3-1
Semestre	7	Heures TD	50	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	33	Session de rattrapage	non		

**Responsable :** M. Bercovitz

**Autres enseignants :** M. Silly, Mme Forthoffer

### Objectifs pédagogiques

L'objectif de cet enseignement consiste à imaginer un dispositif de restitution et de médiation ayant pour vocation de mettre en débat les grandes problématiques et enjeux socio-environnementaux qui sont ressortis des investigations réalisées au sein du module E7-2-2 « Enquête de nature : cartographier la composition des mondes ». L'idée est donc de développer une démarche créative, fondée sur les apports des méthodes issues du design et de l'art, pour imaginer les outils et dispositifs de médiation qui permettent de mettre en démocratie la question environnementale.

### Contenu

L'objectif de cet enseignement consiste à imaginer un dispositif de restitution et de médiation ayant pour vocation de mettre en débat les grandes problématiques et enjeux socio-environnementaux qui sont ressortis des investigations réalisées au sein du module E7-2-2 « Enquête de nature : cartographier la composition des mondes ». L'idée est donc de développer une démarche créative, fondée sur les apports des méthodes issues du design et de l'art, pour imaginer les outils et dispositifs de médiation qui permettent de mettre en démocratie la question environnementale.

L'ensemble des dispositifs imaginés par les étudiant.e.s prendront place à l'occasion d'un événement d'échange et de débat au sein de l'ENSAP Bordeaux dont les modalités exactes d'organisation seront précisées au cours du module. Nous avons néanmoins pour l'instant imaginé que cet événement pourrait prendre la forme d'un festival intitulé « L'environnement en question ».

Festival (n.m.) 'Série périodique de manifestations artistiques appartenant à un genre donné et qui se tient habituellement dans un lieu précis. Le festival est aussi souvent envisagé comme un instrument pour dynamiser un territoire'

Ce premier cadre est susceptible de bouger et d'être amendé par les idées qui viendront au cours de l'enseignement. Reste que le terme de festival nous a, pour l'instant, paru pertinent car notre objectif est précisément celui décrit dans la définition donnée ci-dessus : dynamiser un territoire (celui de l'école) et une communauté (étudiants, enseignants, administratifs de l'ENSAP Bordeaux) en proposant une manifestation et une réflexion sur des problématiques contemporaines qui nous concernent tous (celles autour de l'environnement, et des transitions et des conflits ....).

Dans cette perspective, nous avons fait appel à Culture, principale association étudiante animatrice de la vie culturelle de l'établissement et qui, par ailleurs, réunit des étudiants des deux formations, afin de nous aider à : - communiquer sur la manifestation et mobiliser les différentes communautés de l'établissement (étudiants, enseignants, administratifs ...); - organiser et mettre en œuvre la manifestation ; et enfin, en fonction du temps que les adhérents pourront y consacrer, à documenter le travail ou encore à accompagner les étudiants dans l'acquisition de savoir-faire spécifique.

### Mode d'évaluation

Le modèle pédagogique adopté par les enseignant.e.s est celui de l'accompagnement et repose sur la motivation. Les étudiant.e.s conservent beaucoup d'autonomie quant à la forme et au contenu de leur travail, mais il leur faut respecter quelques contraintes : la création doit s'appuyer sur le matériau d'enquête ; le processus s'inscrit dans un cadre précis, la représentation publique finale fixant l'horizon temporel ; des points d'étapes viennent séquencer le travail. L'accompagnement est collectif, assuré par des enseignant.e.s, en sciences sociales ou ayant une pratique créative/artistique, qui laissent aux étudiant.e.s la responsabilité de leurs choix. Les groupes sont ainsi soutenus dans leurs propres cheminements de création.

La modalité pédagogique privilégiée est celle de l'atelier de suivi où les étudiant.e.s travaillent essentiellement en groupe (environ 3-4 personnes). Des TD d'initiation à la manipulation des imprimantes 3D, de la découpe laser ou vinyl, ... et de tous les outils disponibles à l'atelier maquette seront, le cas échéant, proposés.

Les étudiant.e.s seront évalué.e.s en fonction de leur capacité à construire un dispositif et des outils de médiation aptes à susciter le dialogue. Sera évalué la pertinence de leurs approches et la distance critique qu'ils auront vis-à-vis de leur propre travail.

Plus précisément, les étudiant.e.s seront évalué.e.s sur les critères suivants :

Compréhension des attentes et des objectifs pédagogiques /3



Conception d'un dispositif et d'outils de médiation

- Qualité du dispositif et de(s) l'outil(s) de médiation /3
- Pertinence du dispositif et de(s) l'outil(s) de médiation par rapport à l'enquête /4
- Qualité de la réalisation et de la mise en forme des dispositifs et outils /3

Restituer l'enquête, la mettre en débat

- Pertinence du dispositif et de(s) l'outil(s) de médiation par rapport au public /3
- Capacité du dispositif et de(s) l'outil(s) de médiation à susciter un débat public /4

Total : / 20

La méthode d'évaluation est la suivante :

A la fin du semestre, les étudiant.e.s autoévaluent leurs travaux en remplissant la grille proposée ci-dessus. Cette grille doit être remise en version papier et numérique aux enseignant.e.s le jour-même de la restitution. Dans le même temps, les enseignant.e.s réalisent le même exercice d'évaluation. La note finale est une synthèse de ces deux documents.

A noter : les enseignant.e.s restent souverains sur la note finale.

Compétences :

- Référentiel professionnel

La médiation, la production et la diffusion de la culture en paysage - L'expertise, du diagnostic au pronostic

- Référentiel de compétences

Médiation / production et diffusion de la culture en paysage - Expertises/diagnostic/pronostic compréhension - Recherche / développement d'une expertise

- Référentiel de formation

D2. Démarches artistiques - D5. Politiques, acteurs, économie et cadre d'action du projet de paysage - D6. Langage et représentation -

### **Travaux requis**

Réalisation d'un évènement artistique et de médiation autour des questions environnementales contemporaines

### **Bibliographie**

Camille Forthoffer. Rendre le design aux citoyens : penser les stratégies d'inclusion du design collaboratif. Sciences de l'information et de la communication. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2023.

<https://theses.hal.science/tel-04167763/>

---

## La fabrique des communs II : introduction aux méthodes du design

Année	4	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E7 3-2
Semestre	7	Heures TD	20	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	33	Session de rattrapage	non		

**Responsable :** M. Bercovitz

**Autres enseignants :** M. Silly, Mme Forthoffer

### Objectifs pédagogiques

Introduction aux théories et méthodes du design collaboratif appliquées aux questions environnementales contemporaines

### Contenu

Cet enseignement est une initiation aux principes et méthodes du design. Ceux-là seront remobilisés par les étudiant.e.s dans le cadre du module E731 « La fabrique des communs I : art, design et médiation ». Cette initiation sera réalisée à l'occasion de cours et de TD qui seront adaptés en fonction de l'état d'avancement des travaux des étudiant.e.s

### Mode d'évaluation

Évaluation de la compréhension des démarches et méthode du design de service et capacité à les remobiliser dans un projet.

### Bibliographie

Camille Forthoffer. *Rendre le design aux citoyens : penser les stratégies d'inclusion du design collaboratif*. Sciences de l'information et de la communication. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2023.  
<https://theses.hal.science/tel-04167763/>

## Langue vivante étrangère

Année	4	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E7-3-3
Semestre	7	Heures TD	15	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	34	Session de rattrapage	oui		

**Responsables :** M. Cox, Mme Connell, Mme Ninin

### Objectifs pédagogiques

Les séances d'anglais visent à préparer les étudiants à un test, ou examen de certification, d'un niveau B2, requis en fin d'études.

Les compétences de compréhension orale et écrites sont celles principalement ciblées.

Un test de certification CLES est toujours offert par l'école, permettant de valider le diplôme. D'autres tests peuvent être exigés à l'étranger.

Ces séances prennent en compte le besoin de certains étudiants de se préparer à d'autres épreuves que le CLES, notamment le TOEIC.

### Contenu

Un test blanc TOEIC en début de semestre permet d'évaluer le niveau général et de révéler d'éventuel cas de niveau particulièrement faible. Par la suite, après un bref survol des tests de niveau d'anglais les plus courants, Clés, Toefl, Ielts etc., le travail se focalise sur les compétences ciblées par ces examens, principalement la compréhension orale et écrite avec des exercices à l'oral pour renforcer le travail.

### Mode d'évaluation

L'évaluation se fera de la manière suivante:

La présence et participation en cours, (50%)

Travail personnel en préparation du TD (10%)

Test de fin de semestre (40%).

### Travaux requis

Des exercices variés d'entraînement à faire en dehors des heures de TD.

### Support de cours

Des exercices d'entraînement aux épreuves, de sources officielles.

## Intensif : paysage et environnement : la forme du concours

Année	4	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E7 1-4
Semestre	7	Heures TD	30	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	12	Session de rattrapage	non		

**Responsable :** M. Laize

**Autres enseignants :** M. Garcia, Mme Diaz

### Objectifs pédagogiques

Un parc, un musée - un musée, un parc

Il s'agit de réaliser un projet de valorisation, requalification du parc aux abords du Musée de la Création Franche en s'appuyant sur le projet architectural de réhabilitation et d'extension retenu après la phase concours (voir planche A3 du concours) et Projet phase APD. Ce projet prend la forme d'un concours à idées développé sur une semaine intensive.

Aujourd'hui « Le musée est installé dans une ancienne bâtisse au sein d'un parc qualitatif, apprécié des habitants, et espace d'exposition hors les murs. Ses usages pourraient être confortés par l'implantation de programmes ludiques à destination des familles. Par ailleurs, le parc est traversé par de nombreux cheminements qui permettent le franchissement aisé de cet îlot de verdure. » extrait du Programme général, technique et détaillé du projet Réhabilitation-extension

Dans ce contexte nous retenons dans le cadre de ce projet intensif, le point 5 du programme :

« Faire du musée un lieu vivant par le renforcement du projet d'ensemble en intégrant les abords du site, et permettant le maintien d'une bonne insertion urbaine et de la programmation extérieure attractive ».

Si le musée constitue un équipement d'envergure métropolitaine, il entend développer son identité de « musée à la campagne », croisant une bonne connexion urbaine à la métropole et un rapport privilégié à la nature, une ambiance calme et apaisée, sorte de parenthèse privilégiée propice à la découverte, à la contemplation et à l'inspiration. Aussi le projet permettra :

« - D'améliorer les abords du musée par la mise en œuvre d'un projet de requalification d'espaces publics permettant de conforter les usages actuels, en lien avec la médiathèque (aire de lecture, de repos, aire de jeux pour enfants).

- De favoriser la découverte du musée et réduire la barrière symbolique en accentuant la vocation musée » extrait du programme du concours

Nous ajoutons à ce programme des objectifs articulant une réflexion sur les enjeux sociaux et environnementaux traversant aujourd'hui les projets d'espaces publics en cœur de ville à savoir :

- Le rôle d'un parc dans la régulation des hausses de température en milieu urbain (notion d'îlot de chaleur)
- Une démarche de projet interrogeant le terme de « frugalité » et le principe de moindre action
- La notion de transition écologique et énergétique
- La question du lien social à l'échelle d'un parc contenant un musée singulier ouvert sur la ville

Programme du concours :

Pour réaliser ce projet vous vous appuyerez sur :

- La connaissance du lieu (topographie, perception, composition, trame végétale, usages et pratiques des lieux, contexte urbain, etc.)
- Le programme du projet de réhabilitation et d'extension du musée
- Le projet des architectes qui définit la nouvelle relation entre ce musée et le contexte urbain et paysager dans lequel il s'inscrit.

Il s'agira de s'appuyer sur la préservation de la trame arborée du parc pour penser l'ensemble du parc tant au niveau des stationnements, des cheminements, que des accès et des liaisons avec le contexte urbain et les équipements présents à proximité tels que la médiathèque, la maison municipale de musique...

Vous proposerez au-delà de la valorisation et requalification du parc dans sa relation au musée une ou des manières d'exposer au cœur du parc les œuvres des artistes présentes la collection du musée. C'est-à-dire penser également la relation intérieur-extérieur du Musée de la Création Franche, la relation entre le musée et le parc, entre le parc et le contexte urbain.

Vous proposerez également une démarche ouverte sur la notion de « ménagement » d'un lieu au « sens de prendre soin », « être attentif » à l'existant, au « il y a préalable », aux « capacités » d'un espace social en cœur de ville à répondre aux besoins des habitants et des visiteurs.

### Contenu

Cet exercice de projet se développe sur une semaine. Le lundi matin, visite des lieux, introduction et présentation de la structure par la directrice du musée de la Création Franche. Réflexions, conception et production des éléments de rendu se dérouleront en continu du lundi au jeudi. Le vendredi les planches du concours à idées seront présentées.

Le travail sera réalisé en groupe de 3 personnes.

Vous réaliserez entre-autre un exercice photographique particulier adoptant la forme d'un diptyque en vous appuyant sur cette citation du cinéaste Robert Bresson.

ROBERT BRESSON - 1965 (extrait de l'émission Cinéastes de notre temps- Ni vu, ni connu, réalisé par François Weyergans) où il est question du point de l'espace duquel on puisse filmer non seulement un plan mais tous les plans d'une même séquence).

« Je crois, qu'il n'y a qu'un seul point dans l'espace duquel il faut voir telle chose. Il ne s'agit pas au fond d'une vue mais d'une vision. Il faut la vision à travers un seul œil. Ce qui choque dans certains films c'est que les choses sont vues par plusieurs yeux. Il faut que ce soit un seul œil qui l'ait vu, un seul esprit qui ait interprété cette vision.

Et on sent très bien que dans certains films, et même dans les miens quand je me trompe, on sent très bien quand l'appareil n'est pas exactement à la place qu'il doit être, trop en avant trop en arrière, trop en haut trop en bas. »

Le diptyque photographique à réaliser :

Vous devrez réaliser deux photographies (couleur ou noir et blanc), les deux au format horizontal et seront présentées juxtaposées, en diptyque.

1ere photographie :

Point de vision « idéal » du site. Une image photographique descriptive et sensible du site faite du point duquel il faut voir le site (ou une partie de ce site).

2eme photographie :

Elle se présente comme le « contre-champ » de la première.

Au cinéma, le contre-champ consiste à « filmer la même scène sous un angle opposé, à 180° du premier, ou selon une symétrie axiale ou une symétrie par rapport à un point ».

Il s'agira ici de photographier ce que le site « regarde », ce à quoi il fait face, il fait avec. Vous êtes dans ce cas, le point ou centre de symétrie qui déterminera cette vue, contre-champ de la première photographie.

Ce diptyque sera un élément essentiel de votre travail, permettant de penser le projet, d'introduire une démarche projectuelle singulière.

Les éléments de rendu du concours seront

2 planches A1 composées de :

- 3 perspectives
- 2 coupes
- 1 plan échelle 1/500
- 1 plan échelle 1/200
- Une série de documents représentant des expressions libres (schémas, croquis, photographies etc.)
- Une note d'intention de 3 pages maximum pouvant être illustrée

Le diptyque pourra au choix être intégré au 2 planches A1, ou se présenter sur une troisième planche de format A3. Tous documents au-delà de ceux mentionnés ci-dessus ne seront pas pris en compte.

L'ensemble de ces documents sera affiché en atelier et présenté à l'oral par chaque groupe le vendredi (fin de semaine intensive). Le jury sera composé des 3 enseignants vous accompagnant et d'une personne du musée de la Création Franche.

Les critères d'évaluations correspondront aux respects des consignes, à la bonne prise en compte du programme, à l'adéquation entre le programme, le paysage existant et le projet proposé, à l'originalité de la réponse proposée, à l'insertion de ce projet dans la situation urbaine existante.

### **Mode d'évaluation**

Contrôle continu 50%

Rendu final 50%

Acquis pédagogiques

- capacité d'analyse et d'interprétation d'une situation paysagère complexe
- capacité à synthétiser un programme et à formuler une intention claire de projet
- capacité à mobiliser des acquis pédagogiques antérieurs concernant l'histoire des parcs et jardins, l'usage et pratiques de l'espace publics, les politiques publiques, la matérialité d'un projet (topographie, végétal, sol, mobilier etc.)
- capacité à articuler recherches documentaires, intentions de projet et proposition de projet à différentes échelles
- capacité à restituer un projet dans un cadre imposé
- capacité à représenter de manière adapté le projet à travers le plan, la coupe les perspectives les schémas...
- Capacité à développer une réflexion sur la notion de transition écologique, énergétique et sociale
- capacité à présenter ce projet à l'oral et à l'écrit
- capacité à s'investir dans le travail de groupe

### **Travaux requis**

Les éléments de rendu du concours seront

2 planches A1 composées de :

- 3 perspectives
- 2 coupes
- 1 plan échelle 1/500

- 1 plan échelle 1/200
- Une série de documents représentant des expressions libres (schémas, croquis, photographies etc.)
- Une note d'intention de 3 pages maximum pouvant être illustrée

## **Bibliographie**

A construire par les étudiants

## **Support de cours**

Documents fournis

L'ensemble de ces documents fournis le Musée de la Création Franche sont confidentiels et ne doivent pas être communiqués en dehors de cet atelier de projet intensif

- Programme du concours pour l'extension du musée (document principal)
  - o Programmation MCF juin 2020.pdf
- Concours architecte pour l'extension du musée
  - o PLANCHES A3.pdf
- Plan topographique du parc au cœur duquel le musée est situé
  - o Fichiers - NA118379-14\_TOPO-A1-200e.pdf et Tracé\_geometre-07-11-2016.pdf
- Quelques photographies d'œuvres d'art présentes dans le musée
  - o Photographie œuvre.pdf
- Document annexe
  - o 17-aménagements paysagers de la ZAC.pdf
- Documents phase APD
  - o PAY04- NOTICE PAYSAGE APD MUSEE BEGLES.pdf
  - o PAY02- PLAN MASSE PAYSAGE.pdf
  - o BA2127-300APD-Présentation APD.pdf



## Projet de paysage : Approches paysagères des problématiques environnementales - Mutations des paysages et risques

Année	<b>4</b>	Heures CM	<b>0</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>E7 1-1</b>
Semestre	<b>7</b>	Heures TD	<b>85</b>	Compensable	<b>non</b>	Mode	<b>-</b>
E.C.T.S.	<b>7</b>	Coefficient	<b>38</b>	Session de rattrapage	<b>non</b>		

**Responsable :** Mme Matthieussent

**Autres enseignants :** M. Goulaze, M. Moisset, M. Tournier

### Objectifs pédagogiques

L'atelier porte sur les enjeux de fragilisation du littoral aquitain. En expertisant plusieurs types de littoral, il apporte un nouvel éclairage sur ce très grand territoire régional. Après la station balnéaire de Lacanau en 2021-22, le focus est mis depuis 2022 sur les rivages du Bassin d'Arcachon.

L'étude de cette interface habitée et cultivée entre l'océan et le plateau sableux des Landes, est l'occasion de préciser les dynamiques naturelles fortes et les équilibres fragiles de territoires sous forte pression urbaine et touristique. Sa mise en projet aura pour objectif de révéler les atouts de ces fragilités pour mieux protéger et valoriser l'exception de ce grand site littoral, dans un contexte de changement climatique.

Plusieurs documents cadre seront à prendre en compte :

- le programme général et la politique foncière de la MIACA (Mission Interministérielle pour l'Aménagement de la Côte Aquitaine) pour réguler, entre 1967 et 1988, le développement touristique et protéger le littoral ;
- le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) approuvé en 2023, qui encadre les dynamiques économiques, urbaines et environnementales des 17 communes du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre;
- le Gip Littoral 2030, qui établit une feuille de route et une boîte à outils pour encadrer les processus de métropolisation sur des milieux littoraux de plus en plus instables.

Les effets du changement climatique sont désormais perceptibles sur nos modes de vie : crise sanitaire, augmentation de la fréquence des canicules, montée du niveau de la mer et érosion littorale, extension des périodes de grande sécheresse... Les collectivités s'emparent du sujet et cherchent des outils pour adapter leurs stratégies d'aménagement et de gestion à ce nouveau contexte environnemental, social, économique, juridique. La Loi Climat et Résilience (2021) impose un nouvel objectif de sobriété foncière et de renaturation des espaces urbanisés qui réinterroge les formes du développement territorial à venir.

Cet atelier a pour objectif de construire des outils d'aide à la décision pour déployer des stratégies spatialisées d'adaptation à ce nouveau contexte incertain sur le littoral. Il stimule l'expérimentation sur des situations concrètes, en prise avec des acteurs en attente qu'il s'agira d'identifier, dans un contexte de transitions à préciser localement.

Comment le projet de paysage s'empare-t-il de ces enjeux ? Comment y répond-il ?

Les étudiants formaliseront plusieurs pistes d'action, collectivement et individuellement, à travers chacun de leur projet.

### Contenu

#### Contenus pédagogiques

Les ateliers requièrent un ressourcement important de la part des étudiants (presse, études, acteurs, ...), une forte capacité de production, des interactions intenses entre groupes de travail (+ IATU). L'expérimentation des stratégies et des propositions adaptées dans le projet est stimulée par la place laissée à l'acculturation collective et à la controverse entre groupes de travail et au sein d'un même groupe, notamment dans le cadre des workshops.

L'atelier se déroule en 3 phases :

Phase 1 : Objectifs, enjeux et positionnement

Travail par groupes sur la lecture du grand territoire et ses grands enjeux de développement urbains en lien avec les différents risques naturels qui concerne chaque commune (risque chaleur, risque inondation, risque incendie).

Les interactions sont favorisées entre les 3 territoires pour aider à la définition d'enjeux communs à l'échelle du Bassin d'Arcachon, qui s'exprimeront à travers des sites spécifiques, dont les spécificités seront à préciser.

#### Phase 2 : Stratégie de projet et orientations

Travail par groupes sur les grandes orientations stratégiques sur chacun des trois secteurs et les sites à enjeux.

Les interactions sont favorisées entre les groupes d'un même territoire pour aider à la formulation de stratégies adaptées aux spécificités des différents secteurs du Bassin.

#### Phase 3 : Synthèse du projet

Travail par groupes sur la synthèse de la stratégie générale et la déclinaison de chacune de ses orientations.

Les interactions sont favorisées entre les membres d'un même groupe pour ajuster individuellement chaque orientation au service de la stratégie commune.

#### Modalités pédagogiques

L'atelier a lieu le matin et l'après-midi, tous les mercredis, du 27.09.2023 au 17.01.2024.

Les étudiants sont organisés en 10 groupes de travail de 3-4 personnes, répartis sur 3 territoires d'étude.

Les groupes de travail mènent chacun leur projet et interagissent entre eux dans le cadre de workshops.

#### Ateliers

- Session de terrain ;
- Ateliers encadrés / en autonomie de production individuelle et en groupe ;
- Ateliers d'échanges avec l'IATU ;
- 3 journées de rendu individuel et par groupe (25.10 / 29.11 / 17.01)

#### Temps collectifs :

> Présentations générales :

- Les dynamiques d'évolution de la forêt landaise / JNT ;
- Le fonctionnement économique des paysages forestiers / HG ;

> Workshops :

- Revue de presse collective / étudiants ;
- Workshops en groupes restreints ou complets / étudiants ;

#### Mode d'évaluation

Modalités d'évaluation :

Rendu 1 / 25.10 : 25%

Rendu 2 / 29.11 : 25%.

Rendu final / 17.01 : 50%.

Critères d'évaluation :

> Rendus :

- Appréhension des dynamiques territoriales à grande échelle ;
- Qualité des enjeux environnementaux et urbains ;
- Capacité stratégique mobilisant plusieurs échelles territoriales et temporelles ;
- Qualité stratégique : synthèse et cohérence objectifs / enjeux / stratégie / propositions ;
- Mobilisation des jeux d'acteurs, publics et privés, dans le projet ;
- Technicité et durabilité des propositions (eau, sol, végétal) ;
- Culture du projet de paysage, mobilisation de références ;
- Positionnement personnel et en groupe ;
- Formalisation du projet (présentation power-point, panneaux) ;
- Argumentation (texte de synthèse)
- Communication (présentation orale).

> Ateliers :

- Assiduité aux ateliers ;
- Progression dans les réflexions et les productions ;
- Ecoute, interactions avec le groupe, interactions entre groupes ;
- Co-construction au sein du groupe ;
- Force de proposition.

#### Travaux requis



### Phase 1 : Objectifs, enjeux et positionnement

Objectif : Représenter des enjeux propres aux écosystèmes fragiles à grande échelle en lien avec l'eau et la forêt, et leurs impacts à l'échelle perçue, impliquant un réseau d'acteurs.

Donner à voir une position, un regard (une analyse orientée), illustrée par des sites choisis.

Type de documents attendus :

1 carte d'enjeux, coupes schématiques, diagrammes d'explication, collages de photos

Rendu par groupe :

1 PPT + 1 texte illustré sur la synthèse des enjeux (1p.).

### Phase 2 : Stratégie de projet : axes et orientations situées

Objectif : Construire une stratégie d'adaptation (axes, orientations) qui mobilise les outils du paysagiste pour répondre aux enjeux et au positionnement définis en phase 1.

Type de documents attendus :

1 carte générale de la stratégie, coupes explicatives, schémas généraux et de détail (cf. Orientation d'Aménagement et de Programmation, Schéma directeur, Plan de référence) ;

Rendu par groupe :

1 PPT + 1 texte illustré de synthèse de la stratégie (1p.).

### Phase 3 : Synthèse de la stratégie d'adaptation

Objectif : Approfondir la stratégie par groupe en déclinant individuellement chacune des orientations par une proposition simple et en interrogeant sa portée (reproductibilité) à l'échelle du Bassin d'Arcachon.

Type de documents attendus :

Sélection de documents produits lors des phases précédentes pour synthétiser la stratégie générale, et, à l'échelle individuelle, précision d'une des orientations par 1 plan, des coupes de principes, des références d'aménagement.

Rendus par groupe :

1 PPT + 1 texte illustré faisant la synthèse du projet global (1p.) et détaillant chacune des orientations (1p. par orientation)

## Bibliographie

Général :

- Rapports du GIEC : <https://www.ipcc.ch/languages-2/francais/>

- Rapports ACCLIMATERRA: Les impacts du changement climatique en Aquitaine (2013), Anticiper les changements climatiques en Aquitaine (2018).

- Observatoire des Risques en Nouvelle-Aquitaine: <https://observatoire-risques-nouvelleaquitaine.fr/changement-climatique/risques-nouvelle-aquitaine-recul-du-trait-de-cote-et-changement-climatique-quelle-vulnerabilite-pour-le-littoral-du-bassin-adour-garonne/>

- Evolution du Littoral aquitain en video : [http://www.observatoire-cote-aquitaine.fr/-Videos-?debut\\_ListeArticles=16#pagination\\_ListeArticles](http://www.observatoire-cote-aquitaine.fr/-Videos-?debut_ListeArticles=16#pagination_ListeArticles)

Cartes interactives :

- <http://www.observatoire-cote-aquitaine.fr/-Cartographie-interactive->

- Georisques

- Actions innovantes dans les territoires de nouvelle Aquitaine : <https://observatoire-risquesnouvelle-aquitaine.fr/actions-innovantes-des-territoires/>

- Atlas 2023 DREAL :

<https://catalogue.sigena.fr/geonetwork/srv/eng/catalog.search#/metadata/0181833c-bdab-4188-b531-d6d70169bd25>



## Projet de paysage (au choix) : Approches paysagères des problématiques

Année	<b>4</b>	Heures CM	<b>0</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>E8 1-1</b>
Semestre	<b>8</b>	Heures TD	<b>160</b>	Compensable	<b>non</b>	Mode	<b>-</b>
E.C.T.S.	<b>12</b>	Coefficient	<b>92</b>	Session de rattrapage	<b>non</b>		



## Projet de paysage (au choix) : Approches paysagères des problématiques 1 en attente d'inscription

Année	<b>4</b>	Heures CM	<b>0</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>E8 1-1</b>
Semestre	<b>8</b>	Heures TD	<b>160</b>	Compensable	<b>non</b>	Mode	-
E.C.T.S.	<b>12</b>	Coefficient	<b>92</b>	Session de rattrapage	<b>non</b>		

---

## Projet de paysage (au choix) : Approches paysagères des problématiques La ville en transition

Année	<b>4</b>	Heures CM	<b>0</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>E8 1-1</b>
Semestre	<b>8</b>	Heures TD	<b>160</b>	Compensable	<b>non</b>	Mode	-
E.C.T.S.	<b>12</b>	Coefficient	<b>92</b>	Session de rattrapage	<b>non</b>		

**Responsable** : M. Tournier

**Autres enseignants** : M. Segui, Mme Matthieussent

---

## Projet de paysage (au choix) : Approches paysagères des problématiques Paysages indéterminés

Année	<b>4</b>	Heures CM	<b>0</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>E8 1-1</b>
Semestre	<b>8</b>	Heures TD	<b>160</b>	Compensable	<b>non</b>	Mode	-
E.C.T.S.	<b>12</b>	Coefficient	<b>92</b>	Session de rattrapage	<b>non</b>		

**Responsable** : Mme Soulier

**Autre enseignant** : Mme Robert

### Objectifs pédagogiques

- développer une archéologie des dynamiques végétales
- réaliser la représentation de l'archéologie selon la méthode du « transect génial »
- développer un process de projet individuel
- développer les dimensions spatiales, techniques et liées au vivant
- anticiper une gestion des milieux sur 50 ans
- proposer un programme argumenté au regard des problématiques de la société contemporaine

### Contenu

A partir d'une friche urbaine, l'étudiant est amené à faire une archéologie de la friche dans sa globalité (historique, géographie, sociale, spatiale) ; les dynamiques végétales seront étudiées avec précision selon une méthode établie dans l'atelier. Chacun des étudiants proposera un programme à réaliser et développera son projet en cohérence avec les dynamiques du site. Au-delà des dimensions spatiales de la proposition, les dynamiques végétales (ainsi que leur gestion) et les aspects techniques feront l'objet d'une attente particulière.

### Mode d'évaluation

évaluation continue et évaluation d'une présentation finale individuelle. Les deux types d'évaluation seront pondérés.

## Langue étrangère et Projet de paysage (certification B2)

Année	<b>4</b>	Heures CM	<b>0</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>E8-1-2</b>
Semestre	<b>8</b>	Heures TD	<b>15</b>	Compensable	<b>non</b>	Mode	<b>-</b>
E.C.T.S.	<b>1</b>	Coefficient	<b>8</b>	Session de rattrapage	<b>oui</b>		

**Responsables :** M. Cox, Mme Ninin

---

## Les paysages de l'Occident : Une histoire culturelle de la nature - Arts des jardins

Année	4	Heures CM	52	Caractère	obligatoire	Code	E8 2-1
Semestre	8	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	67	Session de rattrapage	non		

**Responsables :** M. Bercovitz, M. Briffaud

**Autre enseignant :** Mme Heaulmé

### Objectifs pédagogiques

Prenant place dans un ensemble d'enseignements consacrés, aux semestres 7 et 8, à l'approche paysagère des problématiques environnementales et de la crise éco-climatique, ce module en deux volets vise à apporter aux étudiants une connaissance d'ordre historique susceptible de fonder une réflexivité théorique et critique en ce domaine clé de l'action paysagiste. L'ensemble des enseignements se structurent autour d'un axe central : celui d'une histoire culturelle de la nature, le paysage étant ici en priorité regardé comme une manière de voir et un champ de représentation/création mettant en jeu des conceptions différentes de la nature, datées et socialement situées, qui se succèdent et souvent s'entremêlent à travers le temps. L'objectif est ainsi de s'appuyer sur l'histoire pour débrouiller l'écheveau des cultures contemporaines de la nature et du paysage, telles que fondées, d'un côté, sur des habitus hérités et travaillées, d'un autre côté, par l'avènement du changement environnemental global et de l'urgence éco-climatique.

### Contenu

Ce second volet du module explore spécifiquement, en s'appuyant sur le premier (E 7-2-1), l'histoire des jardins et des créations paysagères, de l'Antiquité à nos jours. Le cours est orienté en direction d'une exploration de l'héritage portée par les pratiques contemporaines du projet de paysage et d'un questionnement de ces dernières, fondé sur l'histoire. Pour cela, le cours met en avant la déconstruction des processus et des contextes socio-culturels de la création paysagiste à travers le temps.

L'accent est mis sur des études de cas approfondies, du point de vue de l'analyse des méthodes, des moyens techniques et de l'arrière-plan culturel, politique et social de la conception elle-même. Projets de jardins et paysages sont ainsi replacés par le cours au carrefour de l'histoire des sensibilités et des représentations, ainsi que de l'histoire des arts, des sciences et des techniques. Ils sont à la fois saisis au plus près possible du « faire » et au sein des mondes socioculturels datés dont ils sont les produits.

Un voyage pédagogique d'une semaine en Toscane, organisé en partenariat avec l'Université de Florence (Master d'architecture de paysage) est au cœur de ce cours. Il permet d'étudier in situ des réalisations (jardins, espaces urbains, aménagements ruraux...) relatives à différents moments de l'histoire, de la fin du moyen âge à nos jours. L'accent est mis durant ce voyage sur les formes de la réappropriation, de la réinterprétation et de la restauration des réalisations paysagères anciennes (notamment celles de la Renaissance). Une partie des visites de jardins et autres aménagements se font en compagnie des paysagistes et autres intervenants responsables des projets de restauration/gestion des sites patrimoniaux concernés. Une journée de séminaire partagée avec étudiants et enseignants de l'Università degli studi de Florence permet des échanges sur les culturelles paysagistes des deux pays.

### Mode d'évaluation

Examen final écrit

### Travaux requis

Dossier thématique sur une réalisation paysagère.

### Bibliographie

#### GENERAUX

BARIDON Michel, Les jardins, Paris : Robert Laffon, 1998. [Recueil de texte].

MOSSER Monique (sous la dir. de), Histoire des jardins, Paris : Flammarion, 1998.

RACINE Michel (dir.). 2002. Les créateurs de jardins et de paysages. Arles : Actes Sud et ENSP, 2 vol.

STEENBERGEN Clemence et REH Wouter, Architecture and landscape. The design experiment of the Great European Gardens and landscapes, Munich : Prestel, 1996.

#### JARDINS ANTIQUES

BOWE Patrick, Gardens of the Roman World, Los Angeles : The J. Paul Getty Museum, 2004 (trad. française : Jardins du monde romain, Paris, Flammarion, 2004).

GRIMAL, Pierre, Les jardins romains, Paris : PUF, 1969 (3ème éd. : Fayard, 1984).

GROS DE BELER Aude, RENOUF Alain, MARMIROLI Bruno, Jardins et paysages de l'Antiquité, Actes Sud Beaux Arts, 2008, 2 vol.

#### JARDINS MÉDIÉVAUX

ANTOINE E. (dir.), Sur la terre comme au ciel. Jardins d'Occident à la fin du Moyen Âge, catalogue d'exposition, Paris : Musée national du

Moyen Âge – thermes et hôtel de Cluny, 2002.

BEAUNE Colette, « Le langage symbolique des jardins médiévaux », Jardins du Moyen Âge, Paris : Le Léopard d'Or, 1995, p. 63-75.

GIRAULT Pierre-Gilles (dir.), Jardins du Moyen Âge, Paris : Le Léopard d'Or, 1995.

Jardins et vergers dans l'Europe occidentale. VIIIe-XVIIe siècles, Neuvièmes journées internationales d'histoire, 18-20 septembre 1987, Centre culturel de l'abbaye de Flaran, Auch, 1989.

Medieval Gardens, Dumbarton Oaks Colloquium on the History of Landscape Architecture, IX (1983), Washington D.C., 1986.

#### VILLAS ET VILLÉGIATURES, JARDINS RENAISSANTS ET CLASSIQUES

ACKERMAN James, La villa, de la Rome antique à Le Corbusier, Paris : Hazan, 1998.

ACKERMAN James, Palladio, Paris : Macula, 1991.

ADAMS Nicolas, NUSSDORFER Laurie, "La ville italienne, 1400-1600", dans Architecture de la Renaissance italienne de Brunelleschi à Michel-Ange, Paris : Flammarion, 1995, p. 205-232.

AZZI VISENTINI M., Histoire de la villa en Italie, XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle, Paris : Gallimard, 1996.

BRIFFAUD Serge, DAMÉE Olivier, HEAULMÉ E mmanuelle, Chantilly au temps de Le Nôtre. Un paysage en projet. Florence : éd. Olchki, 2013, 250 p.

BRUNON Hervé, Imaginaire du paysage et villeggiatura dans l'Italie du XVI<sup>e</sup> siècle, dans Ligeia. Dossiers sur l'art, 19-20, octobre 1996-juin 1997, p. 59-77.

COMITO Terry, "Le jardin humaniste", dans Mosser et Teysot (dir.) Histoire des jardins de la Renaissance à nos jours, Paris : Flammarion, 1991, p. 33-42.

COSGROVE Denis, The Palladian Landscape . Geographical Change and its Cultural Representations in Sixteenth-Century Italy, Leicester : Leicester University Press, 1993.

FARHAT Georges (dir.), André Le Nôtre. Fragments d'un paysage culturel : institutions, arts, sciences et techniques, Paris : Musée de l'île de France, 2006.

GUILLAUME J. (dir.), Architecture, jardin, paysage. L'environnement du château et de la villa aux XVe et XVIe siècles, Actes du colloque tenu à Tours. Centres d'études supérieures de la Renaissance, 1992, Paris, 1999.

HAZELHURST F. H., Des Jardins d'illusion. Le génie d'André Le Nôtre, Paris : Somogy, 2005.

LE DANTEC Jean-Pierre, Jardins et paysages. Textes critiques de l'Antiquité à nos jours, Paris : Larousse, 1996, 634 p. (coll. "textes essentiels").[Recueil de texte].

Le Nôtre, un inconnu illustre ?, Paris : Monum, Ed. du patrimoine, 2003.

LUCHINAT Christina Acidini (ss. la dir. de), Jardins des Médicis. Jardins des palais et des villas dans la Toscane du Quattrocento, Arles : Actes Sud, 1997.

MACK C.R. ;, Pienza. The creation of a Renaissance city, New-York et Londres, 1987.

QUÉNET, Grégory. Versailles, une histoire naturelle, Arles : Actes Sud, 2015.

#### CULTURE DU PITTORESQUE ET JARDIN PAYSAGER AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

ANDREWS M., The search for the picturesque. Landscape Aesthetics and Tourism in Britain, 1760-1800, Aldershot : Scolar Press, 1990.

BARIDON Michel, Le jardin paysager au XVIII<sup>e</sup> siècle, Dijon : Editions universitaires de Dijon, 2000.

BERMINGHAM Ann, Landscape and ideology. The English rural tradition, 1740-1860, Stanford, 1989.

BOULARD Claire, Jardins et paysages en Angleterre au XVIII<sup>e</sup> siècle, Reims : Presse Universitaire de Reims, 2001.

DANIELS Stephen, Humphrey Repton. Landscape gardening and the Geography of Georgian England, Yal : Yale Univercity Press, 2000.

HUNT John Dixon, The picturesque garden in Europe, London : Thames and Hudson, 2002.

HUNT John-Dixon, "Ut pictura poesis" : jardins et pittoresque en Angleterre (1710-1750)', dans Histoire des jardins de la Renaissance à nos jours Paris : Flammarion, 1991, p. 227-238.

LE MENAHEZE Sophie, L'invention du jardin romantique en France, 1761-1808, Neuilly-sur-Seine : éd. Spiralinte, 2001. [Nombreux textes].

MARTINET Marie-Madeleine, Art et nature en Grande-Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle, Paris : Aubier, 1980.

MOSSER Monique, "Les jardins pittoresques, 1760-1820", Le château en France, sous la direction de J.-P. Babelon, 1986, p. 347-358.

PICON Antoine, Architectes et ingénieurs au siècle des Lumières, Marseille : Ed. Parenthèses, 1988, 317 p.

RANCIÈRE Jacques, Le temps du paysage. Aux origines de la révolution esthétique, Paris : Ed. de La Fabrique, 2020.

WILLIAMSON Tom, Polite landscape. Gardens and society in eighteenth-century England, Londres : Sutton publishing, 1995.

#### LE JARDIN, OUTIL DE REFORME SOCIALE ET URBAINE (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)

• Sur la ville industrielle et l'urbanisme

CHOAY, F. (1965). Urbanisme, utopies et réalités. Paris, Seuil.

FROMONOT, F. (2011). « Manière de classer l'urbanisme », in Criticat, Paris, p. 41-61.

DUBY, G., (dir.), (1983). Histoire de la France urbaine. L'âge de la ville industrielle. Paris, Seuil.

RONCAYOLO, M. (2002). Lecture de ville. Formes et temps. Marseille, Edition Parenthèses.

• Les « espaces verdoyants » de la ville haussmannienne. 1850-1880

ALPHAND, C.-A. (1867-1873). Les promenades de Paris. Histoire, description des embellissements, dépenses de création et d'entretien des bois de Boulogne et de Vincennes, Champs-Élysées, parcs, squares, boulevards, places plantées : étude sur l'art des jardins et arboretums. Paris, J. Rothschild.

ANDRE, E., (1879), Traité général de la composition des parcs et jardins. Paris, Masson.

CHOAY, F. (1975). 'Haussmann et le système des espaces verts parisiens.' Revue de l'Art: p. 83-99.



LIMIDO, L. (2002). L'art des jardins sous le second Empire. Jean-Pierre Barillet Deschamps (1824-1873). Paris, Champ-Vallon.  
NOURRY, L.-M. (1997). Les jardins publics en province : espace et politique au XIX<sup>e</sup> siècle. Rennes, Presses Universitaires de Rennes.  
NOURY, L.-M. (1999). 'Denis et Eugène Buhler, deux paysagistes au service des notables.' Carnets du paysage : p. 131-141.  
PICON, A. (2010). 'Nature et ingénierie : le parc des Buttes-Chaumont.' Romantisme 4 n°150: p. 35-49.

- Le système de parc. 1880-1920

BEVERIDGE Charles, P. R. (1995). Frederic Law Olmsted, the american landscape. NYC, Rizzoli.  
FORESTIER, J.-C. N., 1908, Grandes villes et systèmes de parcs, Paris, Hachette  
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9656489n.r=Forestier,%20Jean-Claude-Nicolas>  
LECLERC, B. (1994). Jean-Claude Nicolas Forestier (1861-1930). Du jardin au paysage urbain. Paris, Picard.

- Les cités jardins. 1905-1925

HOWARD H., 1898, Tomorrow. A peaceful path to real reform, Swann Sonnenschein.  
PANERAI, P. e. a. (1997). Formes urbaines. De l'îlot à la barre. Marseille, Edition Parenthèse.  
Conférence de Simon Texier :  
[http://www.dailymotion.com/video/xlgp75\\_24-parcs-jardins-publics-espaces-verts-une-utopie-au-xxe-siecle\\_creation?search\\_algo=2](http://www.dailymotion.com/video/xlgp75_24-parcs-jardins-publics-espaces-verts-une-utopie-au-xxe-siecle_creation?search_algo=2)

LES JARDINS FIN DE SIECLE : ECLECTISME, HISTORICISME ET SYMBOLISME. 1870-1900  
Conférence de Monique Mosser  
[http://www.dailymotion.com/video/xmimft\\_14-jardins-fin-de-siecle-historicisme-symbolisme-et-modernite\\_creation](http://www.dailymotion.com/video/xmimft_14-jardins-fin-de-siecle-historicisme-symbolisme-et-modernite_creation)

- Éclectisme

THOUIN, G. (2004). Plans raisonnés de toutes les espèces de jardins, Bibliothèque des introuvables.  
VACHEROT, J. (1908). Les Parcs et jardins au commencement du XX<sup>e</sup> siècle, O. Doin.

- Historicisme

BON, V. d. G. e. L. L. (2003). Courances. Paris, Flammarion.  
COLLECTIF (1998). Le style Duchêne. Henri et Achille Duchêne, architectes paysagistes (1841-1947). Paris, Edition du Labyrinthe.

- Symbolisme

GIVRY, J. d. d. (2004). Les jardins Albert Kahn, Conseil Général des Hauts de Seine.  
NOURY, L. M. (2002). Les jardins de Villandry. Belin, Paris.

LE RETOUR AU JARDIN : ESPACE PUBLIC ET ECOLOGIE URBAINE (1980 à nos jours)  
DUBOST, F. (1983). Vert patrimoine. Paris, Edition de la Maison des Sciences de l'Homme.

- Enjeux de l'espace public : la réinvention du parc public

RACINE, M. (dir.), (2001). Créateurs de jardins et de paysage en France du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle. Paris, Acte sud / Ensp.  
STEFULESCO, C. (1993). L'urbanisme végétal. Paris, Institut pour le Développement Forestier.  
BRUNON H., MOSSER M. (2006). Le jardin contemporain. Renouveau, expérience et enjeux. Paris, Scala.

- Le jardin écologique : conscience environnementale et défis planétaires

« Ecologie à l'œuvre », in Les carnets du paysage, n°19  
ASSUNTO, R. (2003). Retour au jardin. Essais pour une philosophie de la nature. Paris, Edition de l'Imprimeur.  
CLEMENT, G. (1990). Le jardin en mouvement. Paris, Pandora.  
CLEMENT, G. (2012). Cours au Collège de France  
[http://www.college-de-france.fr/site/gilles-clement/\\_course.htm](http://www.college-de-france.fr/site/gilles-clement/_course.htm)

LIZET Bernadette, 2010, « Du terrain vague à la friche paysagée. Le square Juliette-Dodu », Paris, Xe, Ethnologie française, n°4, Vol. 40, p. 597-608.

- Pour une nouvelle urbanité : le regain des jardins collectifs

- Le jardin historique : théories et pratiques

Charte des jardins historiques dite 'Charte de Florence'.  
<http://www.culture.gouv.fr/culture/organisation/dapa/pdf/charte-florence.pdf>  
AURICOSTE I., « Le parc de Nohant. À propos de sa restauration », P + A. Paysage et aménagement, n° 27, mai 1994.  
AURICOSTE I., Le futur antérieur des jardins, Paysage et Actualités n°117, page 39-41  
PECHERE R., 1982, Les jardins historiques, leur restauration, leur intérêt pour les jardins contemporains. Louvain, ICOMOS, p. 35-43,  
DAVID J., 2003, « Royaume-Uni: principes, méthodes et problèmes de la restauration dans les parcs et jardins ordonnancés » in Le Nôtre, un inconnu illustre ?, Paris, Editions du Patrimoine, p. 252-255.  
VANPOULLE L., 2004, « Le jardin de Barbirey, une approche contemporaine », in Quels projets aujourd'hui pour les jardins anciens ? - Actes du séminaire de Barbirey-su-Ouche, 8-9 septembre - Paris, Ministère de la culture et de la communication, 30-37 p.,

MOBILITÉ ET PAYSAGE. 1870-Aujourd'hui

ALONZO Éric, 2013, L'architecture de la voie. Histoire et théories, Thèse de doctorat de l'Université Paris-Est, soutenue publiquement le 22 mars 2013, 506 p.

---

## Voyage d'études en Italie

Année	<b>4</b>	Heures CM	<b>0</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>E8 2-2</b>
Semestre	<b>8</b>	Heures TD	<b>25</b>	Compensable	<b>oui</b>	Mode	<b>-</b>
E.C.T.S.	<b>1</b>	Coefficient	<b>33</b>	Session de rattrapage	<b>non</b>		

**Responsable :** M. Briffaud

**Autre enseignant :** M. Bercovitz

### Objectifs pédagogiques

Ce voyage d'étude est associé à l'enseignement E8-2-1 et correspond à ses objectifs pédagogiques.

### Contenu

Un voyage pédagogique d'une semaine en Toscane, organisé en partenariat avec l'Université de Florence (Master d'architecture de paysage) est au cœur de ce cours. Il permet d'étudier in situ des réalisations (jardins, espaces urbains, aménagements ruraux...) relatives à différents moments de l'histoire, de la fin du moyen âge à nos jours. L'accent est mis durant ce voyage sur les formes de la réappropriation, de la réinterprétation et de la restauration des réalisations paysagères anciennes (notamment celles de la Renaissance). Une partie des visites de jardins et autres aménagements se font en compagnie des paysagistes et autres intervenants responsables des projets de restauration/gestion des sites patrimoniaux concernés. Une journée de séminaire partagée avec étudiants et enseignants de l'Università degli studi de Florence permet des échanges sur les culturelles paysagistes des deux pays.

### Mode d'évaluation

Examen écrit

### Travaux requis

Compte-rendu écrit du voyage.

### Bibliographie

ACKERMAN James, La villa, de la Rome antique à Le Corbusier, Paris : Hazan, 1998.

ADAMS Nicolas, NUSSDORFER Laurie, "La ville italienne, 1400-1600", dans Architecture de la Renaissance italienne de Brunelleschi à Michel-Ange, Paris : Flammarion, 1995, p. 205-232.

AZZI VISENTINI M., Histoire de la villa en Italie, XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle, Paris : Gallimard, 1996.

BRUNON Hervé, Imaginaire du paysage et villeggiatura dans l'Italie du XVI<sup>e</sup> siècle, dans Ligeia. Dossiers sur l'art, 19-20, octobre 1996-juin 1997, p. 59-77.

BRUNON, Hervé. « Pratolino: art des jardins et imaginaire de la nature dans l'Italie de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle ». Université Panthéon-Sorbonne-Paris I, 2001. <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00349346>.

LUCHINAT Christina Acidini (ss. la dir. de), Jardins des Médicis. Jardins des palais et des villas dans la Toscane du Quattrocento, Arles : Actes Sud, 1997.

« La conservation et la restauration des jardins historiques, colloque des 6 et 7 octobre 2011 », 2011. [http://mediatheque-numerique.inp.fr/index.php/actes\\_de\\_colloque/rencontres\\_du\\_patrimoine/la\\_conservation\\_et\\_la\\_restauracion\\_des\\_jardins\\_historiques](http://mediatheque-numerique.inp.fr/index.php/actes_de_colloque/rencontres_du_patrimoine/la_conservation_et_la_restauracion_des_jardins_historiques).

Lillie, Amanda. « Fiesole: Locus amoenus or Penitential Landscape? » I Tatti Studies in the Italian Renaissance 11 (janvier 2007): 11-55. <https://doi.org/10.2307/20111821>.

MACK C.R. ;, Pienza. The creation of a Renaissance city, New-York et Londres, 1987.



## TPER - Méthodologie

Année	<b>4</b>	Heures CM	<b>0</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>E8 3-1</b>
Semestre	<b>8</b>	Heures TD	<b>10</b>	Compensable	<b>oui</b>	Mode	<b>-</b>
E.C.T.S.	<b>2</b>	Coefficient	<b>34</b>	Session de rattrapage	<b>non</b>		

**Responsable** : M. Davasse

**Autre enseignant** : M. Intervenants Ext

---

## TPER - Suivi et soutenance

Année	<b>4</b>	Heures CM	<b>0</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>E8 3-2</b>
Semestre	<b>8</b>	Heures TD	<b>50</b>	Compensable	<b>oui</b>	Mode	<b>-</b>
E.C.T.S.	<b>4</b>	Coefficient	<b>66</b>	Session de rattrapage	<b>non</b>		

**Responsable :** M. Davasse

**Autres enseignants :** M. Briffaud, M. Maillard, M. Marlin, M. Moisset, Mme Heaulmé

---

## Stage long de 3 mois

Année	<b>4</b>	Heures CM	<b>0</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>E8 4-1</b>
Semestre	<b>8</b>	Heures TD	<b>50</b>	Compensable	<b>non</b>	Mode	<b>-</b>
E.C.T.S.	<b>8</b>	Coefficient	<b>0</b>	Session de rattrapage	<b>non</b>		



## CARTE BLANCHE (workshop en anglais avec un invité étranger)

Année	<b>4</b>	Heures CM	<b>0</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>E8 2-3</b>
Semestre	<b>8</b>	Heures TD	<b>0</b>	Compensable	<b>non</b>	Mode	<b>-</b>
E.C.T.S.	<b>3</b>	Coefficient	<b>1</b>	Session de rattrapage	<b>non</b>		





## Projet de paysage (au choix) : Approches paysagères des problématiques

Année	<b>4</b>	Heures CM	<b>0</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>E8 1-1</b>
Semestre	<b>8</b>	Heures TD	<b>160</b>	Compensable	<b>non</b>	Mode	<b>-</b>
E.C.T.S.	<b>12</b>	Coefficient	<b>92</b>	Session de rattrapage	<b>non</b>		



## Projet de paysage (au choix) : Approches paysagères des problématiques 1 en attente d'inscription

Année	<b>4</b>	Heures CM	<b>0</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>E8 1-1</b>
Semestre	<b>8</b>	Heures TD	<b>160</b>	Compensable	<b>non</b>	Mode	<b>-</b>
E.C.T.S.	<b>12</b>	Coefficient	<b>92</b>	Session de rattrapage	<b>non</b>		

---

## Projet de paysage (au choix) : Approches paysagères des problématiques La ville en transition

Année	<b>4</b>	Heures CM	<b>0</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>E8 1-1</b>
Semestre	<b>8</b>	Heures TD	<b>160</b>	Compensable	<b>non</b>	Mode	-
E.C.T.S.	<b>12</b>	Coefficient	<b>92</b>	Session de rattrapage	<b>non</b>		

**Responsable** : M. Tournier

**Autres enseignants** : M. Segui, Mme Matthieussent

---

## Projet de paysage (au choix) : Approches paysagères des problématiques Paysages indéterminés

Année	<b>4</b>	Heures CM	<b>0</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>E8 1-1</b>
Semestre	<b>8</b>	Heures TD	<b>160</b>	Compensable	<b>non</b>	Mode	<b>-</b>
E.C.T.S.	<b>12</b>	Coefficient	<b>92</b>	Session de rattrapage	<b>non</b>		

**Responsable** : Mme Soulier

**Autre enseignant** : Mme Robert

### Objectifs pédagogiques

- développer une archéologie des dynamiques végétales
- réaliser la représentation de l'archéologie selon la méthode du « transect génial »
- développer un process de projet individuel
- développer les dimensions spatiales, techniques et liées au vivant
- anticiper une gestion des milieux sur 50 ans
- proposer un programme argumenté au regard des problématiques de la société contemporaine

### Contenu

A partir d'une friche urbaine, l'étudiant est amené à faire une archéologie de la friche dans sa globalité (historique, géographie, sociale, spatiale) ; les dynamiques végétales seront étudiées avec précision selon une méthode établie dans l'atelier. Chacun des étudiants proposera un programme à réaliser et développera son projet en cohérence avec les dynamiques du site. Au-delà des dimensions spatiales de la proposition, les dynamiques végétales (ainsi que leur gestion) et les aspects techniques feront l'objet d'une attente particulière.

### Mode d'évaluation

évaluation continue et évaluation d'une présentation finale individuelle. Les deux types d'évaluation seront pondérés.

## Séminaire d'approfondissement au choix (3 choix)

Année	<b>5</b>	Heures CM	<b>0</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>E9 1-1</b>
Semestre	<b>9</b>	Heures TD	<b>50</b>	Compensable	<b>non</b>	Mode	<b>-</b>
E.C.T.S.	<b>6</b>	Coefficient	<b>34</b>	Session de rattrapage	<b>non</b>		

### Objectifs pédagogiques

Les séminaires d'approfondissement ont pour but offrir aux étudiants un espace de réflexion théorique et méthodologique autour d'un projet mené collectivement portant sur une thématique émergente dans le domaine du paysage et du projet de paysage. Situés entre TPER et PFE, ils associent recherches théoriques et démarches pratiques en petits groupes. Ils sont le plus souvent adossés à un programme de recherche ou de recherche-action en cours. Les thématiques et les lieux peuvent donc varier selon les opportunités.

Plutôt que d'obtenir des étudiants une recherche ou un projet aboutis, il s'agit de leur proposer de construire un questionnement et de réfléchir à des méthodes d'investigations. Ce travail d'élaboration d'une problématique et d'une méthode est associé à des tests sur le terrain, visant à jauger la validité des orientations retenues (caractère expérimental). Cet aller-retour entre construction théorique et mise en pratique d'une démarche de recherche/projet a pour objectif de familiariser les étudiants avec le travail attendu dans le cadre d'une expertise de haut niveau ou d'un doctorat, dans lesquels se construit de la connaissance en situation et se déploient réflexivités et retours d'expériences.

## Séminaire d'approfondissement au choix (3 choix) en attente d'inscription

Année	<b>5</b>	Heures CM	<b>0</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>E9 1-1</b>
Semestre	<b>9</b>	Heures TD	<b>50</b>	Compensable	<b>non</b>	Mode	<b>-</b>
E.C.T.S.	<b>6</b>	Coefficient	<b>34</b>	Session de rattrapage	<b>non</b>		

---

## Séminaire d'approfondissement au choix (3 choix) Groupe Davasse

Année	5	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E9 1-1
Semestre	9	Heures TD	50	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	6	Coefficient	34	Session de rattrapage	non		

**Responsable** : M. Davasse

**Autre enseignant** : M. Foucard

### Objectifs pédagogiques

Les séminaires d'approfondissement ont pour but offrir aux étudiants un espace de réflexion théorique et méthodologique autour d'un projet mené collectivement portant sur une thématique émergente dans le domaine du paysage et du projet de paysage. Situés entre TPER et PFE, ils associent recherches théoriques et démarches pratiques en petits groupes. Ils sont le plus souvent adossés à un programme de recherche ou de recherche-action en cours. Les thématiques et les lieux peuvent donc varier selon les opportunités.

Plutôt que d'obtenir des étudiants une recherche ou un projet aboutis, il s'agit de leur proposer de construire un questionnement et de réfléchir à des méthodes d'investigations. Ce travail d'élaboration d'une problématique et d'une méthode est associé à des tests sur le terrain, visant à jauger la validité des orientations retenues (caractère expérimental). Cet aller-retour entre construction théorique et mise en pratique d'une démarche de recherche/projet a pour objectif de familiariser les étudiants avec le travail attendu dans le cadre d'une expertise de haut niveau ou d'un doctorat, dans lesquels se construit de la connaissance en situation et se déploient réflexivités et retours d'expériences.

Séminaire 2023-2024 : Une cour-paysage rafraîchie et inclusive. Contribution au réaménagement des espaces de vie du collège Victor Louis à partir d'une démarche participative et expérimentale

Partenaires : Foyer socio-éducatif (Vincent Haure), Association Frédéric Sévène (Vincent Labérou), collectif Bruit du Frigo (Julie Bourigault), CAUE Gironde (Justine Lehu)

Période : 8 – 26 janvier 2024

Lieux de travail : Collège Victor Louis à Talence, ENSAPBx

Ce séminaire propose aux étudiants de s'intégrer dans une réflexion intitulée provisoirement « Une cour-paysage rafraîchie et inclusive. Contribution au réaménagement des espaces de vie du collège Victor Louis à partir d'une démarche participative et expérimentale ». Cette réflexion sera conduite en lien avec le foyer socio-éducatif du collège Victor Louis, l'association de prévention spécialisée Frédéric Sévène, le collectif de création urbaine Bruit du frigo et l'UMR Passages qui ensemble ont co-construit la « commande ». Elle mobilisera aussi le CAUE de la Gironde.

### Contenu

L'objectif est de s'emparer de la problématique d'un (ré)aménagement, frugal et économe, des espaces de vie du collège Victor Louis situé à Talence. Cette problématique s'inscrit dans un double contexte général : celui, d'une part, d'attentes fortes en matière de mixité partagée (entre les hommes et les femmes notamment) des espaces publics urbains et, celui, d'autre part, d'enjeux tout aussi forts liées aux transformations éco-climatiques auxquelles sont confrontés ces mêmes espaces à l'heure des changements globaux. Il s'agit notamment de réfléchir à une démarche visant à mettre en œuvre, à l'échelle des espaces de vie du collège, des actions permettant :

— de limiter les inégalités socio-générées et de considérer la cour et les différents espaces qui la composent à la fois comme un commun à s'approprier et un terrain propice au déploiement d'une éducation à l'inclusion sociale et générée.

— de réduire le phénomène d'îlot de chaleur urbain, aujourd'hui largement accentué par l'omniprésence de surfaces asphaltées ou minéralisées, non végétalisées (sans arbre de haut jet notamment) en aménageant des espaces de convivialité, ombragés et accueillants.

Les étudiants seront ainsi amenés à interroger la notion de cour-paysage et à imaginer des dispositifs méthodologiques, novateurs et expérimentaux, permettant d'analyser les pratiques dont les différents espaces qui la composent sont l'objet et d'appréhender les enjeux d'une augmentation des espaces végétalisés et déminéralisés, tout en favorisant la socialisation adolescente à travers la création d'un sentiment d'appartenance à des milieux de vie communs. Le film sera dans ce contexte considéré comme un outil à part entière permettant notamment de mobiliser et d'engager dans l'action les collégiens et les collégiennes. Les étudiants seront notamment invités à interroger les savoirs paysagers produits par les films, à questionner les pratiques induites et à réfléchir aux apports et aux limites de cet outil. Ils s'attacheront pour cela à construire une critique d'expériences déjà conduites en ce domaine et à mettre en place leurs propres expérimentations sur le terrain. Les étudiants veilleront enfin à positionner leurs travaux dans un cadre théorique plus général (état de l'art « paysage, espaces de vie et inégalités socio-générée ») et à replacer les résultats obtenus par rapport à ceux issus de travaux similaires conduits dans d'autres contextes.

L'approche retenue doit permettre de produire des connaissances concernant les situations paysagères étudiées à l'échelle de la cour et de son environnement et de les intégrer dans un questionnement reliant enjeux éco-climatiques et socio-générés. Il s'agit donc de contribuer à construire des outils d'observation et de recueil de données paysagères et à poser sur ces bases les fondements d'une transition, écologique et sociale à la fois. De fait, la réflexion proposée ici doit mobiliser les liens de complémentarité existant entre les

méthodes de la recherche paysagère, celles de la production filmique et celles de la conception/réalisation d'un projet d'aménagement partagé et inclusif. Conduire une réflexion sur les méthodes et les modalités de ce travail exploratoire et en tirer les enseignements dans un bilan final fait partie intégrante des objectifs assignés aux étudiants-paysagistes.

## Mode d'évaluation

Contrôle continu

## Bibliographie

- Bah, M. B., Montpetit, N., & Oceau, S. (2018). La ruelle verte : un patrimoine du commun où déployer une éducation à l'inclusion. *Éducation relative à l'environnement. Regards-Recherches-Réflexions*, 14(2), [en ligne : <https://journals.openedition.org/ere/3155>]
- Barrera, C. (dir.) (2016). *La cour de récréation*, Portet-sur-Garonne, Éditions midi-pyrénéennes, 144 p.
- Bernard-Hohm, M. C., & Raibaud, Y. (2012). Les espaces publics bordelais à l'épreuve du genre. *Métropolitiques*, [en ligne : <https://hal.science/hal-00771064/document>]
- Bories, O. (2019). Faire du paysage un « personnage ». *Revue française des méthodes visuelles*, (3), [en ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02353260>]
- Chambelland, B., Davasse, B., & Noûs, C. (dir.) (2022). Paysage (s) en partage. Vingt ans de médiation paysagère entre théorie et pratique : bilan et perspectives. Introduction au numéro thématique. *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, (26). [en ligne : <https://journals.openedition.org/paysage/29100>]
- Davodeau, H. (2020). Penser le végétal par le paysage. *Sens-Dessous*, 26(2), 51-60. [en ligne : <https://www.cairn.info/revue-sens-dessous-2020-2-page-51.htm>]
- Eyboulet, A. (2022). Du Jardin invisible vers les Jardins de Saragosse. Récit d'une aventure urbaine collective dans le quartier Saragosse, ville de Pau (64). *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, (26), [en ligne : <https://journals.openedition.org/paysage/28233>]
- Gilles, E. (2021). La cour de récréation à l'épreuve du genre au collège, *Géococonfluences*, [en ligne : [collégiens français, Éducation et socialisation. Les Cahiers du CERFEE](https://journals.openedition.org/geocarrefour/14607), (43), [en ligne : <https://journals.openedition.org/geocarrefour/14607>]
- <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/geographie-espaces-scolaires/geographie-de-l-ecole/cour-recreation-genre>]
- Lévy, J., & Lussault, M. (2013). *Dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, La Documentation Française.
- Maurel, L. (2017). La végétalisation des villes et la tragi-comédie des communs. *Vacarme*, (4), 46-52. [en ligne : <https://www.cairn.info/revue-vacarme-2017-4-page-46.htm>]
- Maruéjols-Benoit, É. (2014). Mixité, égalité et genre dans les espaces du loisir des jeunes : pertinence d'un paradigme féministe, thèse de doctorat en géographie, Université Bordeaux-Montaigne [en ligne : <https://theses.hal.science/tel-01131575>]
- Poupeau, C., & Moreau, C. (2020). Espaces de vie et climat scolaire : l'appropriation des espaces et la place des adolescents au collège, *Géocarrefour*, 94(1) [en ligne : <https://journals.openedition.org/geocarrefour/14374>]
- Tolmatcheff, C., Bebiroglu, N., & Galand, B. (2020). L'aménagement des cours de récréation et l'organisation d'espaces de parole permettent-ils de réduire le harcèlement scolaire ? *Revue française de pédagogie*, [en ligne : [https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/object/boreal%3A241577/datastream/PDF\\_01/view](https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/object/boreal%3A241577/datastream/PDF_01/view)]



## Séminaire d'approfondissement au choix (3 choix) Groupe Marlin

Année	5	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E9 1-1
Semestre	9	Heures TD	50	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	6	Coefficient	34	Session de rattrapage	non		

**Responsable** : M. Marlin

**Autre enseignant** : M. Duprat

### Objectifs pédagogiques

INTITULÉ DU SÉMINAIRE : Concevoir une approche critique d'une pratique paysagiste

Équipe pédagogique : C. Marlin, S. Duprat (Intervenant extérieur)

#### I. Objectifs pédagogiques généraux

En Master 2, l'étudiant.e doit être capable d'une prise de recul critique sur les diverses modalités d'action en matière de paysage apprises jusque-là. Il.elle est susceptible de pouvoir affirmer un positionnement personnel quant aux modes d'exercices du métier de paysagiste dans lequel il.elle voudra s'engager en sortant de la formation. Cet enseignement est élaboré pour l'accompagner dans cette construction personnelle.

### Contenu

#### II. Objectifs pédagogiques et contenus spécifiques

L'étudiant.e est mis.e en situation d'élaborer une approche critique concernant la pratique d'un.e paysagiste de son choix.

Cet exercice lui permet : 1. d'une part de renforcer son équipement théorique concernant l'appréciation et la compréhension critique de pratiques paysagistes autres que la sienne ; 2. d'autre part d'adopter et de rendre-compte à l'écrit et à l'oral d'un point de vue critique construit, fondé sur une confrontation des travaux paysagistes aux problématiques socio-environnementales contemporaines et une mise en perspective de ces travaux dans l'évolution récente de la profession.

#### Situation d'apprentissage

Le travail est individuel. Chaque étudiant choisit un.e paysagiste et rassemble par une recherche des éléments le.la concernant (écrits, projets, articles...). Des séances collectives journalières permettent : 1. d'augmenter l'équipement théorique des étudiants (apports de l'enseignant + lectures) 2. de mettre à plat, partager et discuter collectivement les informations et données rassemblées (apports des étudiants).

#### Lieu d'apprentissage

Option possible d'une immersion en Pyrénées-Atlantiques (objectif de concentration, de rencontre avec des architectes et paysagistes, de visite de projets ou situations d'actions paysagères sur la base du travail d'atlas des paysages réalisé par l'enseignant).

### Mode d'évaluation

#### III. Mode d'évaluation

1. Contrôle continu (groupe + individuel) sur la base : 1. de l'investissement des étudiants dans leur recherche et leur réflexion personnelles ; 2. de l'investissement des étudiants dans la réflexion collective.
2. Auto-évaluation
3. Évaluation par les pairs (étudiants.es)

### Travaux requis

#### IV. Réalisations personnelles et collectives

- écriture d'un court article scientifique individuel (20000 signes maximum)
- élaboration collective d'un cours pour les étudiants de Licence 3 (à donner au semestre 6 par les étudiants eux-mêmes, au sein des cours théoriques de Cyrille Marlin)
- enregistrement d'une émission de radio collective sur les pratiques paysagistes (radio de l'ENSAPBx)

### Bibliographie

#### V. Bibliographie (le choix de trois références est à discuter au préalable)

- Bercovitz, R. & Briffaud S. (2015). « Pour une pratique paysagiste de la médiation environnementale. Une expérimentation dans la haute vallée de la Sèvre niortaise », in Luginbuhl, Y. (dir.), Paysage et développement durable, Paris, MEDDE, Quae édition.
- Berque, A. (2016). La pensée paysagère [2008], Paris, éditions Éoliennes.
- Besse, J.M. (2003). « Paysage et projet », Grenoble, Terres en villes, p. 7-13.

Bizouard, E. (2017). La rumeur, Travail Personnel de Fin d'Études, formation paysagiste DPLG, Ensap Bordeaux.

Briffaud, S., (2002). « Pour une pédagogie de la médiation paysagère. Une problématique pour la formation des professionnels du paysage », dans Actes du Colloque « Gérer les paysages de montagne pour un développement concerté et durable », Floirac, 5-6 novembre 2002.

Briffaud, S. (2011). « Quel paysage pour les paysagistes ? Un retour sur l'expérience de l'École du paysage de Bordeaux », dans Bertrand G. & Briffaud S. (dir.) (2011). Le paysage. Retour d'expériences entre recherche et projet., Actes des Rencontres de l'Abbaye d'Arthous, 9-10 octobre 2008, Arthous, Conseil général des Landes, p. 27-37.

Chambelland, B., Duprat S. (2008). « La Fabrique de Jardin », dans Bertrand G., Briffaud, S. (dir.), Le paysage ; retour d'expériences entre recherche et projet, Actes des Rencontres de l'Abbaye d'Arthous, 9-10 octobre 2008, Arthous, Conseil général des Landes.

Chauvier, E. (2023). « Echangeur 9. Paysages critiques du suburbain », Projets de paysage, n°28, [En ligne]

Clément, G. (2012). Jardins, paysage et génie naturel, coll. Leçons inaugurales du Collège de France, Paris, Collège de France / Fayard.

Épaul, G. (2021). « Le projet de paysage comme projet politique. Retours pratiques et théoriques sur la mise en place d'une Coopérative habitante (CHP) en Haute Gironde », Projets de paysage, 24/2021 Le paysage au prisme du politique.

Grout, C. (2021). « Pensée, mode d'être et projet : envisager le paysage avec Nakamura Yoshio », dans Marlin, C. (dir.). Autour de Nakamura Yoshio. Une expérience de pensée du paysage au Japon, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, p. 109-115.

Henry, D. (2010). « Les éleveurs, l'herbe et la montagne : un paysage de la pratique pastorale ? Éléments d'ethno-géographie paysagiste en Pyrénées centrales », Projets de paysage, n°04 [En ligne].

Henry, D. (2012). « Entre-tenir la montagne » : paysage et ethnogéographie du travail des éleveurs en montagne pyrénéenne : hautes vallées du Gave de Pau, de Campan et d'Oueil-Larboust., Thèse de doctorat de géographie, Université Toulouse le Mirail-Toulouse II.

Hoshino, Yuji (2021). « Le projet de paysage comme dispositif d'éveil et de prise de conscience du risque. Les cas des (ré)aménagements de rivière pour lutter contre les inondations catastrophiques dans l'île de Kyûshû au Japon », traduit par M. Sakamoto et C. Marlin, Projets de paysage, n°23 Paysage et Japon, 01.2021, [En ligne]

Lassus, B. (1989). « L'analyse inventive et l'entité paysagère », dans Trames, Publications de la faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal, vol. 2, n°1.

Lassus, B. (1999). « Analyse inventive », dans Collectif, Mouvance, cinquante mots pour le paysage, Paris, éditions de la Villette, p. 45.

Lassus, B. (2003). « L'inflexus ou l'inflexion du processus de l'évolution ordinaire des lieux », dans Poullaouec-Gonidec & al., Les temps du paysage, Presses de l'université de Montréal, p. 51-61.

Lassus, B. (1977). Jardins imaginaires, Paris, coll. Les habitants paysagistes, Les Presses de la Connaissance.

Lassus, B. (1998). The Landscape Approach, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.

Marlin, C. (dir.) (2021a). Autour de Nakamura Yoshio. Une expérience de pensée du paysage entre France et Japon, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux.

Marlin, C. (2016). « Ce qu'observer veut dire. Place de l'observation dans une pratique professionnelle de paysagiste », Projets de paysage, n°15 Paysage et Japon, [En ligne]

Marlin, C., Duprat S. (2023). « Les savoirs paysagers dans l'action », éditorial de Projets de paysage, n°28 Les savoirs paysagers dans l'action [En ligne]

Marlin, C. (2023). « Le paysage comme contre-pouvoir au service des habitants. Hypothèses pour une approche critique des utilisations légitimes de la notion de paysage pour l'action », Projets de paysage, n°28, [En ligne]

Nakamura, Yoshio (2021a). « Le parc de Koga », traduit par N. Iguchi, M. Sakamoto et C. Marlin, dans Marlin, C. (dir.). Autour de Nakamura Yoshio. Une expérience de pensée du paysage au Japon, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, p. 63-93.

Nakamura, Yoshio (2021b). Paysage et fûdo 風土, trad. par Nakamura, Y. et C. Marlin, dans Marlin, C. (dir.), Autour de Nakamura Yoshio. Une expérience de pensée du paysage au Japon, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, p. 21-57.

Nakamura Yoshio (1991). « Tradition paysagère et postmodernité au Japon », Le Débat n°65, mai-août, Paris, Gallimard, p. 75-87.

Pernet, A. (2014). Le grand paysage en projet. Histoire, Critique et Expérience, Genève, MétisPresses.

Pernet, A. (2009). « Une médiation paysagiste comme support de recherche : l'expérience de l'atelier des paysages en vallée de l'Ance. Parc naturel régional Livradois-Forez, Auvergne », Projets de paysage n°3, [En ligne] 23.12.2009.

Tanaka, Naoto (2021b). Le lien entre le paysage des cinq sens (gokan no fûkei 五感の風景) et la vie quotidienne du furusato, trad. par Maiko Sakamoto et Cyrille Marlin, Projets de paysage n°23 (« Paysage et Japon »), 01.2021, [En ligne].

## Séminaire d'approfondissement au choix (3 choix) Groupe Soulier

Année	<b>5</b>	Heures CM	<b>0</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>E9 1-1</b>
Semestre	<b>9</b>	Heures TD	<b>50</b>	Compensable	<b>non</b>	Mode	<b>-</b>
E.C.T.S.	<b>6</b>	Coefficient	<b>34</b>	Session de rattrapage	<b>non</b>		

**Responsable** : Mme Soulier

**Autre enseignant** : Mme Lecardeur

### Objectifs pédagogiques

Le séminaire propose à tous les étudiants de S9 de réfléchir à l'expression de scénarii de projets situés dans des temps longs sans avoir la certitude du devenir de nos territoires au regard des aléas climatiques, sanitaires et sociaux. Comment représente-t-on aujourd'hui des images sans avoir la maîtrise totale de ce qu'il va advenir ?

A partir de photographies saisies sur des lieux précis de la Nouvelle Aquitaine et de supports radiophoniques et scientifiques issus de chercheurs ou de journalistes spécialisés dans les mutations climatiques et sociales, il sera demandé aux étudiants de construire une représentation de grand format illustrant un probable avenir (+ 50 à 100 ans).

Le travail reposera sur la pertinence graphique et politique du choix de scénario, de lieu et de type de représentation. L'image d'anticipation devra être une image porteuse de pédagogie, de sensibilisation et/ou de message politique. Elle pourra être une anticipation stricte comme une anticipation recelant une part de fiction raisonnée.

Ces images seront exposées au mois de janvier 2024 à Arc en Rêve.

### Contenu

- apports scientifiques sur la représentation de futurs extrêmes
- construction d'un corpus de représentations futuristes dans l'histoire
- élaboration de représentations anticipatrices, provocantes ou pédagogiques

### Mode d'évaluation

évaluation continue et évaluation d'une présentation finale individuelle. Les deux types d'évaluation seront pondérés.

## Atelier de projet au choix (2 choix)

Année	5	Heures CM	0	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>E9 1-2</b>
Semestre	9	Heures TD	120	Compensable	<b>non</b>	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	66	Session de rattrapage	<b>non</b>		



## Atelier de projet au choix (2 choix) 1 en attente d'inscription

Année	<b>5</b>	Heures CM	<b>0</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>E9 1-2</b>
Semestre	<b>9</b>	Heures TD	<b>120</b>	Compensable	<b>non</b>	Mode	<b>-</b>
E.C.T.S.	<b>12</b>	Coefficient	<b>66</b>	Session de rattrapage	<b>non</b>		



## Atelier de projet au choix (2 choix) MARLIN

Année	5	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E9 1-2
Semestre	9	Heures TD	120	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	66	Session de rattrapage	non		

**Responsable** : M. Marlin

**Autres enseignants** : M. Bercovitz, M. Duprat

### Objectifs pédagogiques

INTITULÉ DE L'ATELIER : Le paysagiste habitant. Une approche solidaire de l'action paysagiste

Equipe pédagogique : C. Marlin, R. Bercovitz + Intervenant extérieur

### Contenu

#### Objectifs pédagogiques généraux

En Master 2, l'étudiant.e doit être en mesure d'aborder une situation de projet de paysage de manière autonome, en rassemblant, adaptant et agencant à sa manière les différents savoirs et savoirs-faire enseignés au fil de son cursus. Il.elle doit être capable d'une prise de recul critique sur les diverses modalités d'action en matière de paysage apprises jusque-là. Il.elle est susceptible de pouvoir affirmer un positionnement personnel quant aux modes d'exercices du métier de paysagiste dans lequel il.elle voudra s'engager en sortant de la formation. Cet enseignement est élaboré pour l'accompagner dans cette construction personnelle.

#### Objectifs pédagogiques spécifiques

L'étudiant.e est mis.e en situation d'expérimenter une position inhabituelle de pratique paysagiste, fondée sur une prise de position radicale vis-à-vis du métier : celle du « paysagiste habitant ». Autrement dit, il.elle est amené.e à s'éloigner d'une modalité d'action classique sur ou à partir des paysages pour s'engager temporairement dans une modalité d'action véritablement « paysagère » (qui s'inscrit intégralement dans le courant des pratiques locales d'utilisation, d'aménagement et de gestion de l'espace).

Cette expérience lui permet : 1. d'une part de faire des apprentissages qui complètent ses savoirs-faire pour l'action ; 2. d'autre part d'adopter un point de vue qui l'aide à situer/réfléchir sa propre pratique dans le panel des pratiques possibles du métier de paysagiste.

Il.elle sera confronté à des apprentissages spécifiques :

#### Apprentissages de savoir-faire

- Apprendre à agir en habitant sur le terrain
- Apprendre à agir avec/pour les habitants sur le terrain
- Expérimenter des modalités de rencontre sur le terrain en vue d'une action paysagère
- Apprendre à identifier des « relations médiales » singulières et collectives
- Apprendre à construire une logique de « groupe d'action » en matière de paysage
- Apprendre à construire un espace-temps (un ba en japonais) autonome pour l'action

#### Apprentissages de savoirs particuliers

- Connaître/expérimenter des techniques de rencontre développées dans les sciences sociales (anthropologie, sociologie, géographie sociale)
- Connaître des travaux de paysagistes qui tendent à adopter une position de paysagiste habitant, notamment ceux des paysagistes japonais Nakamura Yoshio et Tanaka Naoto

#### Correspondance avec les commandes faites aux paysagistes

L'apprentissage se met dans une perspective de situations de commande qui vont de la stratégie territoriale à la gestion/conception d'espaces spécifiques. Il s'agit de configurer l'amorce d'une action et d'un projet de quelque nature qu'ils soient. Il prépare autant à un plan de paysage, à un atlas de paysage, à un observatoire photographique des paysages, à une charte paysagère de Parc Naturel Régional, à un plan de gestion naturaliste et paysager d'espaces sensibles, à la conception d'espaces publics, à la conception de jardins collectifs, à la conception de jardins individuels.

Situation de l'apprentissage : un apprentissage en immersion

L'essentiel de l'apprentissage se fait sur le terrain, uniquement dans la confrontation réelle avec les habitants.

#### Temporalité de l'apprentissage

Le format temporel de l'atelier est de trois fois une semaine. Les semaines sont espacées pour permettre aux étudiants un recul critique et la formulation de nouvelles propositions pour la semaine suivante.

### Mode d'évaluation

1. Contrôle continu (individuel)

2. Auto-évaluation en fin de chaque semaine

3. Evaluation par les pairs (évaluation d'un.e étudiant.e par un.e étudiant.e) en fin de chaque semaine

## Travaux requis

Contenus spécifiques à l'année 2023-24

Chaque semaine fait l'objet d'un exercice de « projet » qui, par itération permet à l'étudiant d'aboutir à une proposition finale d'action, mise en forme en semaine 3.

Semaine 01 / Modifier le milieu

L'étudiant explore son propre milieu de vie à travers la « rencontre » des autres habitants. Il est en recherche d'un « programme » d'actions pour la transformation de son « milieu ordinaire » (à définir). Il passe par l'identification de « personnages médiaux » (à définir) sur la base d'un apprentissage de la rencontre paysagiste avec d'autres habitants, humains et non humains.

Semaine 02 / workshop en immersion

Les étudiants sont amenés à quitter Bordeaux pour aller à la rencontre d'habitants singuliers dans un village des Pyrénées-Atlantiques : Rivehaute au bord du Saison. Ils logeront dans un établissement (de campagne) spécialisé pour l'éducation d'enfants à fort handicap psychologique, inadaptés aux cadres d'enseignements classiques. La structure est de type associatif. Un étudiant sera associé à un enfant + un éducateur + un membre du personnel administratif. Le groupe aura comme objectif de donner une forme de projet à certains désirs de vie pratique de l'enfant. Il y aura autant de projets que d'étudiants. Le workshop s'inscrit dans un contexte de transformation des bâtiments et des espaces extérieurs de l'établissement. Un sujet de PFE peut être enclenché par la suite par l'étudiant qui le désire.

Semaine 03 /

L'étudiant est amené, sur la base de ses deux premières expériences, à concrétiser un projet de transformation de son milieu de vie, en croisant les expériences habitantes (la sienne et celles des autres) et de grands enjeux socio-environnementaux contemporains.

## Bibliographie

Bibliographie prioritaire fortement conseillée

Berque, A. (2016). *La pensée paysagère* [2008], Paris, éditions Éoliennes.

Chauvier, E. (2017). *Anthropologie de l'ordinaire. Une conversion du regard* [2011], Toulouse, Anacharsis.

Chauvier, E. (2023). « Echangeur 9. Paysages critiques du suburbain », *Projets de paysage*, n°28, [En ligne]

Marlin, C. (dir.) (2021a). *Autour de Nakamura Yoshio. Une expérience de pensée du paysage entre France et Japon*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux. (10 exemplaires à la médiathèque de l'école)

Marlin, C. (2016). « Ce qu'observer veut dire. Place de l'observation dans une pratique professionnelle de paysagiste », *Projets de paysage*, n°15, [En ligne]

Marlin, C., Duprat S. (2023). « Les savoirs paysagers dans l'action », éditorial de *Projets de paysage*, n°28 *Les savoirs paysagers dans l'action* [En ligne]

Marlin, C. (2023). « Le paysage comme contre-pouvoir au service des habitants. Hypothèses pour une approche critique des utilisations légitimes de la notion de paysage pour l'action », *Projets de paysage*, n°28, [En ligne]

Autres références

Arborio, A.-M., Fournier, P. (2015). *L'observation directe*, Paris, coll. 128, Armand Colin.

Berque, A. (2014). « Ba 場 (le lieu) » et « Fūdo 風土 (le milieu humain) », dans Bonnin & al. (dir.), *Vocabulaire de la spatialité japonaise*, Paris, CNRS Éditions, p. 40-42 et p. 127-129.

Berque, A. (2019). « Lieu », dans Lévy, J. & Lussault, M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, p. 606-608.

Clastres, P. (2011). « De quoi rient les Indiens ? » in *La Société contre l'État. Recherches d'anthropologie politique* [1974], Paris, Éd. de Minuit, p.111-130.

Nakamura, Yoshio (2021a). « Le parc de Koga », traduit par N. Iguchi, M. Sakamoto et C. Marlin, dans Marlin, C. (dir.). *Autour de Nakamura Yoshio. Une expérience de pensée du paysage au Japon*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, p. 63-93.

Nakamura, Yoshio (2021b). *Paysage et fūdo 風土*, trad. par Nakamura, Y. et C. Marlin, dans Marlin, C. (dir.), *Autour de Nakamura Yoshio. Une expérience de pensée du paysage au Japon*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, p. 21-57.

Nakamura, Y. (2021c). « ba場 (champ), autour de son sens étymologique, vers un espace commun à venir », communication au Séminaire Japarchi, *Les notions de paysage au Japon* (2), autour du thème ba, Maison Franco-japonaise de Tokyo, 23 avril 2021.

Tanaka, Naoto (2021b). Le lien entre le paysage des cinq sens (gokan no fūkei 五感の風景) et la vie quotidienne du furusato, trad. par Maiko Sakamoto et Cyrille Marlin, *Projets de paysage* n°23 (« Paysage et Japon »), 01.2021, [En ligne].

Whyte, W.F. (2002). *Street Corner Society* [1943], Paris, La Découverte.

## Atelier de projet au choix (2 choix) SOULIER-LAIZE

Année	5	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E9 1-2
Semestre	9	Heures TD	120	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	66	Session de rattrapage	non		

**Responsables :** M. Laize, Mme Diaz, Mme Filotico, Mme Soulier

### Objectifs pédagogiques

Penser les incertitudes : agir et être dans des territoires fragiles et mutants

Face aux prévisions, parfois contradictoires, des scientifiques concernant les futurs impacts de la pollution, le dérèglement climatique, la montée des eaux, les troubles sanitaires économiques et sociaux, le monde politique est en débat. Si les concepteurs, qu'ils soient architectes et/ou paysagistes observent ce débat en y prenant part de manière ponctuelle au travers de certains projets, il apparaît essentiel de développer une expertise et des anticipations qui leur seraient propres dans des temps relativement longs.

La première nécessité de cet enseignement est d'évaluer dans le territoire (ici dans le nord du Médoc) les diverses sources de mutations futures et de choisir parmi elles, une ou plusieurs qui pourront faire l'objet d'une anticipation, même hypothétique au regard des données scientifiques (montée des eaux, sécheresse climatique, mutations végétales, déplacements de populations, etc...).

A partir de là, des propositions pourront émerger en choisissant de contrer les phénomènes, de les accompagner ou de les accepter pour trouver des ressources que nous ne sommes pas en mesure de prévoir immédiatement et en mobilisant ouvertement une part d'interprétation du futur.

Les conceptions architecturale et paysagiste seront élaborées dans un processus qui s'échelonne entre un Temps Zéro, un Temps + 20 et un Temps + 50 ans. Les propositions devront être pensées sur cette période mais pourront avoir des intensités d'actions variées selon le moment du phénomène où l'on se situe.

Cet atelier de projet du S9 pour les étudiants de la formation paysage est partagé avec les étudiants du TD optionnel de S7 de la formation architecture. L'enjeu ici est de croiser les regards, les démarches et processus de projet autour de questions communes et contemporaines, celle des incertitudes face aux dérèglement socio-environnementaux à l'oeuvre aujourd'hui dans notre société.

### Contenu

L'atelier proposera, à travers une réflexion partagée entre les compétences et savoirs complémentaires des architectes et des paysagistes, de formuler des possibilités d'actions ou d'accompagnements des paysages mouvants et incertains au regard de la fragilité du monde dans lequel nous vivons.

Comment, avec lucidité et optimisme, ou interprétation et désœuvrement prévoir et générer l'évolution des pratiques dans des territoires qui vont subir des changements pouvant être violents ?

Comment anticiper de nouveaux habitats humains, écosystémiques, comment les regarder et les concevoir autrement ?

Ici l'architecture rencontrera le paysage, jusqu'à se questionner sur leurs pérennités, leurs temporalités et leurs expressions de projet..

Les propositions pourront être ouvertes et multiples, requérir des outils appartenant à plusieurs disciplines et trouver des expressions variées sortant des représentations codées de l'architecture ou du paysage. Les modalités de représentation des processus de projet feront l'objet d'une attention particulière.

### Mode d'évaluation

Contrôle continu 50%  
et restitution finale sous la forme d'une exposition 50%

Acquis pédagogiques - capacité à :

- élaborer un regard documenté et documentant du paysage à plusieurs échelles
- développer une pensée complexe à l'échelle du paysage étudié
- chercher de manière autonome les éléments de connaissance du paysage étudié
- formuler un récit cohérent, porteur de sens d'un projet de paysage
- représenter de manière claire, cohérente et pertinente un projet de paysage
- proposer un projet de paysage incarné dans un lieu (géographie, dynamique environnementale,...), une histoire, un environnement économique, politique et social



- inventer, imaginer, créer des outils paysagistes adaptés aux situations paysagères rencontrées
- agir sur l'espace matériel et immatériel du paysage autour de la notion de changement climatique, de transition socio-environnementale etc.
- s'investir dans le projet collectif (réalisation d'une exposition) et faire preuve d'initiative personnelle
- à réaliser une Autoévaluation de l'enseignement

### **Travaux requis**

Réalisation d'une exposition collective

### **Bibliographie**

Bibliographie à élaborer par les étudiants

---

## Economie générale de la profession de paysagiste - volet 1

Année	5	Heures CM	15	Caractère	obligatoire	Code	E9 2-1
Semestre	9	Heures TD	20	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	75	Session de rattrapage	non		

**Responsable :** Mme Matthieussent

**Autre enseignant :** Mme Vaconsin

### Objectifs pédagogiques

Dans un contexte de transition climatique, le paysagiste est un acteur décisif dans l'aménagement et la gestion des territoires soumis aux risques naturels. C'est dans ce contexte que sera étudiée l'économie du projet de paysage dans ces phases amont (rôle de la maîtrise d'ouvrage et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage) et aval (maîtrise d'œuvre) pour mieux éclairer leur articulation.

Ce volet 1, organisé à partir de cas concrets, est une phase préparatoire au volet 2 qui précisera les rôles de paysagistes en position de maîtres d'ouvrage, d'assistants à maîtrise d'ouvrage et de maîtres d'œuvre, à partir de cours et d'interventions de paysagistes praticiens.

Le réchauffement des territoires a différents impacts sur les populations :

- sécheresse qui menace la ressource en eau et la ressource alimentaire,
- chaleur jour/nuit, incendies incontrôlables sur des territoires exploités / habités,
- inondations plus fortes sur des territoires nouveaux,
- pluies intenses sur des sols artificialisés.

Ces différents enjeux mobilisent les maîtres d'ouvrage qui cherchent, avec l'aide d'assistants à maîtrise d'ouvrage et en passant des marchés de maîtrise d'œuvre, à guider et anticiper le développement des territoires.

L'enseignement 2023-24 portera sur le projet de paysage dans un objectif d'adaptation des territoires urbains spécifiquement à l'augmentation de la chaleur.

Cet enseignement a pour objectif principal d'inscrire les étudiants en fin de cycle de MASTER dans une perspective professionnalisante, à partir d'un thème d'actualité.

Cet objectif a donc deux dimensions :

1. Expliciter le thème d'actualité : le phénomène de la chaleur en ville (données générales et locales) et les modes d'adaptation des territoires (commande publique, outils d'aide à la décision, projets spécifiques d'adaptation).
2. Préciser les spécificités du projet de paysage pour y répondre (végétalisation, perméabilisation des sols, usages adaptés à l'ombre) et sa place dans le processus de décision politique.

Ces deux dimensions permettent de mettre en situation les étudiants pour mieux :

1. Appréhender le positionnement des différents acteurs qui jalonnent les différentes phases du projet, en maîtrise d'ouvrage, en assistance à maîtrise d'ouvrage et en maîtrise d'œuvre.
2. Favoriser la réflexion et le positionnement des étudiants à partir de dispositifs pédagogiques variés : le cours, le worldcafé et le workshop.
3. Préparer le volet 2 de l'enseignement, en favorisant un apprentissage progressif de l'économie de la profession : la mise en situation immersive dans la volet 1 prépare les cours et conférences du volet 2 qui préciseront la spécificité de l'économie de la profession paysagiste et témoigneront de la diversité des pratiques.

### Contenu

L'enseignement est composé de 4 journées, encadrées par un cours introductif et une séance de synthèse et d'échanges à la fin. Il mobilise plusieurs dispositifs pédagogiques : le cours, le worl café, le workshop.

### Mode d'évaluation

Participation aux ateliers : 25%

Participation au workshop : 25%

Note finale : 50%

Critères d'évaluation :

> Rendus :

- Compréhension du sujet
- Compréhension des différentes phases du projet de paysage (MOA / AMO / MOE)

- Prise en compte des documents
- Sensibilité aux spécificités d'un site / territoire
  
- Capacité à problématiser
- Capacité à identifier des enjeux spécifiques
- Capacité à mobiliser les enjeux liés au risque chaleur
  
- Capacité rédactionnelle
- Capacité de positionnement

> Ateliers :

- Participation
- Implication collective
- Présentation

### **Travaux requis**

Sujet d'évaluation :

A partir d'une étude de cas sur un espace public, vous prendrez la place successivement d'un MOE, d'une AMO et d'un MOA pour préciser les enjeux du rafraîchissement de cet espace public.

- Lecture de documents
- Note de synthèse sur les enjeux de la mise en projet d'un espace public
- Esquisse d'une carte d'enjeux

Format : 3p. A4 / pdf

Nom du fichier : 2023\_E9-2-1\_Nom\_Prénom

A déposer ici : [https://drive.google.com/drive/folders/11nq61kNEPEAHMPiXznjqMYCEnWFHOJia?usp=share\\_link](https://drive.google.com/drive/folders/11nq61kNEPEAHMPiXznjqMYCEnWFHOJia?usp=share_link)

### **Bibliographie**

\_ Adapter les tissus urbains de la métropole bordelaise au réchauffement climatique. Etude a-urba. Sept. 2019

\_ De l'îlot de chaleur urbain à l'îlot de fraîcheur. Etude a-urba. Coll. Regards sur l'espace public. Sept. 2020

Disponibles ici : [https://drive.google.com/drive/folders/1Hh6g3oA7SWhqk1TzxE\\_UDTQRC-GaVDCV?usp=share\\_link](https://drive.google.com/drive/folders/1Hh6g3oA7SWhqk1TzxE_UDTQRC-GaVDCV?usp=share_link)

\_ CartoWeb des îlots de fraîcheur urbains : Espaces fraîcheur (bordeaux-metropole.fr)

\_ Indice de confort thermique urbain : BORDEAUXMETROPOLE (earthengine.app)

\_ Boite à outil ADEME : <https://plusfraichemaville.fr>



## Séminaire : PFE et TPER

Année	5	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E9-2-2
Semestre	9	Heures TD	6	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	1	Coefficient	25	Session de rattrapage	non		

**Responsables :** M. Moisset, Mme Heaulmé

### Objectifs pédagogiques

Ce séminaire qui dure une journée est un espace pédagogique d'interface entre le TPER et le PFE. Situé en semestre 9, il s'adresse aux étudiants de TPER qui sont rentrés dans la phase d'écriture définitive de leur TPER et qui devront proposer leur sujet de PFE à la fin du semestre. Il intègre les retours d'expériences du stage long effectué à la fin du semestre 8.

Ce séminaire propose un débat entre enseignants des différentes disciplines de la formation et étudiants sur les thématiques, problématiques, méthodologies, outils ... explorés par les étudiants en TPER et les façons dont elles pourraient être mobilisées dans le PFE. C'est aussi l'occasion pour les étudiants qui terminent leur mémoire de recherche de prendre du recul par rapport à leur travail et de réfléchir aux relations entre recherche et action paysagère.

### Contenu

La matinée sera consacrée à la présentation du PFE, à celle des thématiques, problématiques, terrains d'études, démarches paysagères... explorés lors du TPER par les étudiants et à un débat autour des différentes façons dont ils pourraient articuler TPER et PFE, et de façon plus générale autour des relations entre recherche paysagère et projet de paysage, entre théorie et pratique. L'après-midi, les échanges se poursuivront autour d'interventions d'anciens étudiants qui pourront faire part de leur expérience d'abord en tant qu'étudiants, puis en tant que doctorants ou jeunes professionnels.

Cette année les étudiants auront l'occasion de suivre la première journée des 9ème JDP (Journées doctorales en paysage) qui se tiennent à l'ENSAPBx (cf l'appel à communication sur le site de l'école). Ces Journées permettent à de jeunes chercheurs (doctorants et jeunes docteurs), venus de différents horizons disciplinaires, de présenter leur recherche dans le domaine du paysage et d'échanger sur leurs problématiques et leurs méthodes. Elles sont aussi l'occasion d'un bilan sur les tendances actuelles de la recherche paysagère et sur ses relations aux grands chantiers de l'action et du projet dans le domaine du paysage et, plus largement, de l'aménagement, de l'environnement, du développement et du patrimoine.

### Mode d'évaluation

Participation aux débats



## TPER - Méthodologie

Année	5	Heures CM	0	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>E9 3-1</b>
Semestre	9	Heures TD	20	Compensable	<b>oui</b>	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	25	Session de rattrapage	<b>non</b>		

**Responsable :** M. Davasse

**Autre enseignant :** M. Briffaud

---

## TPER - Suivi et soutenance

Année	5	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E9 3-2
Semestre	9	Heures TD	60	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	6	Coefficient	75	Session de rattrapage	non		

**Responsables :** M. Davasse, M. Marlin

**Autres enseignants :** M. Bercovitz, M. Maillard, M. Moisset, M. Woloszyn, Mme Heulmé, Mme Lasmenes

### Objectifs pédagogiques

Le TPER consiste en l'exploration d'une thématique paysagère, sur la base d'une mise en œuvre des méthodes de la recherche scientifique et en lien avec une perspective d'action et de projet. L'exercice est orienté vers la production de connaissances, d'outils méthodologiques et/ou de propositions théoriques autour d'une problématique relative au paysage et à l'action en ce domaine. Il constitue en cela la déclinaison directe dans un sujet particulier de l'apport théorique, critique et méthodologique des enseignements du plateau transversal. Il vise à compléter la formation de l'étudiant dans une des dimensions de l'exercice professionnel contemporain, tout en lui fournissant les outils méthodologiques de base indispensables à la réalisation d'un doctorat dans le domaine de réflexion et de projet qui est le sien. L'objectif est bien de produire une interrogation critique sur une problématique relevant du paysage et du projet de paysage et d'acquérir la culture méthodologique et scientifique pour l'appréhender. La réalisation d'un mémoire en est le moyen principal.

Ainsi orienté vers la recherche paysagère, ses méthodes et l'expérimentation de sa pratique, le TPER entretient une relation de complémentarité avec le PFE orienté quant à lui vers la conception/réalisation d'un projet de paysage, quelle qu'en soit la forme. La surface de recouvrement de ces deux démarches est évidemment potentiellement importante et il est proposé à l'étudiant de nouer — de toutes les manières pertinentes — les fils qui les relient, sans que cela prenne nécessairement la forme d'une parenté de sujets traités. Les étudiants peuvent ainsi être amenés :

- à explorer une problématique fondamentale, que le PFE abordera quant à lui à travers un cas d'espèce. De ce point de vue, le TPER poserait les attendus du PFE, et cela autrement qu'à travers la seule analyse du paysage concerné. Il pourrait servir à exprimer les fondements de l'engagement dans le projet de paysage et à permettre au PFE de devenir véritablement une réponse réfléchie et argumentée, à propos d'une situation paysagère particulière et/ou vis-à-vis d'une problématique générale d'action.
- à contribuer à la réinscription des pratiques paysagistes et, plus généralement, de l'action en matière de paysage dans une histoire, et/ou d'en proposer des analyses critiques, des définitions théoriques, etc. Il constitue dans ce cas également un apport fondamental au positionnement/engagement intellectuel du paysagiste, applicable dans le PFE.
- à conduire une réflexion poussée sur des méthodologies innovantes dans le domaine du paysage et du projet de paysage et à les développer : démarches participatives ou de médiation, procédés technique ou dispositifs d'ordre artistique et/ou relatif à la représentation (travail photographique, film, applications, œuvres diverses...).

Le TPER permet l'apprentissage des principales étapes d'une démarche de recherche : état de l'art et repérage des questions émergentes, élaboration d'une problématique et d'hypothèses, construction d'un corpus et d'une méthodologie. Il conduit à la rédaction d'un mémoire personnel soutenu oralement devant un jury qualifié. Ce sont les différentes étapes permettant d'aboutir à ce mémoire qui structurent le travail demandé ici.

Le choix pédagogique qui est ainsi fait correspond à une conception déductive de la démarche de recherche. Dans une démarche déductive, une construction théorique précède les observations de terrain et de recueil de données (matériaux). Le particulier est déduit du général. Dans une démarche inductive au contraire, les concepts et les hypothèses sont élaborés au cours de l'observation, dans un processus de généralisation progressive. Le général est induit par le particulier. Ce choix ne signifie pas que la démarche déductive serait plus « scientifique » que la démarche inductive. La plupart des recherches combinent d'ailleurs une part de déduction et une part d'induction. Le choix est ici pédagogique. Se former à un métier suppose d'apprendre d'abord les gestes de base, étape par étape, avant d'être capable de les maîtriser simultanément et dans des combinaisons variées. Il en est de même pour la recherche dans le champ des sciences humaines et sociales dans lequel s'inscrit la recherche en paysage. Procéder dans un premier temps selon la démarche déductive oblige le chercheur débutant à expliciter au fur et à mesure les différentes phases de son travail et de sa progression, sans tout mélanger et sans s'y perdre. Cela n'empêche pas au fur et à mesure que les opérations de base seront bien acquises de faire place à la démarche inductive, à ses principes et à sa conduite.

### Contenu

Le travail personnel d'études et de recherche (TPER) est décliné en deux unités d'enseignements étalés sur deux semestres, le second du M1 et le premier du M2 :

- UE8-3 : construction du sujet (E8-3-1) ; méthodologie de la recherche (E8-3-2)
- UE9-3 : suivi du mémoire ; rédaction du mémoire et soutenance orale (E9-3-1)

Les enseignements s'organisent en séminaire. Ils visent à accompagner l'étudiant dans une démarche de recherche permettant d'aboutir à la réalisation et à soutenance d'un mémoire. L'étudiant sera tout particulièrement aidé dans la construction de son sujet et

de sa problématique, dans le choix de la méthodologie suivie durant l'exploration du corpus associé et dans la structuration de son mémoire écrit et de son oral. Le séminaire prend la forme d'un atelier permettant d'accompagner les étudiants dans la définition de leur sujet et de leur démarche d'investigation.

Le préliminaire à tout projet de travail de recherche est de réunir une bibliographie scientifique spécifique au thème dont il est envisagé l'exploration (état de l'art). Au cours de ce séminaire, il s'agit tout d'abord d'apprendre à réunir et à ordonner méthodiquement des références bibliographiques, d'identifier et de classer les informations nécessaires à la formulation d'une problématique et des hypothèses de recherche. L'enseignement est ensuite organisé autour d'une présentation par chaque étudiant des sujets de TPER envisagés, des objectifs visés et des méthodes mobilisées. L'exposé des démarches personnelles permet à chacun de mieux situer sa propre problématique et aux enseignants de transmettre des données globales situant les enjeux de la problématique abordée. Le séminaire est en outre structuré par des interventions de chercheurs (doctorants y compris) et de praticiens présentant leurs sujets et leurs démarches de recherche et/ou balisant les voies qui relient la recherche à l'action et au projet dans le domaine du paysage. Ces interventions permettront de présenter les grandes problématiques à l'intérieur desquelles le travail des étudiants pourra se situer. La validation du séminaire reposera sur la participation de l'étudiant aux enseignements et aux discussions, ainsi que sur l'évaluation de la formulation développée du sujet du TPER fournie au début du mois de mai et d'un plan provisoire de mémoire présenté au début du mois de novembre.

Le TPER se concrétise par un mémoire écrit de 120 000 signes minimum (hors bibliographie et annexe) et par une soutenance orale.

— Le mémoire écrit est rendu 3 semaines au moins avant la soutenance orale.

— La soutenance orale sera d'une durée précise de quinze minutes, présentée sous forme d'un diaporama de 15 diapositives maximum. Elle sera suivie d'une discussion avec les membres du jury.

La préparation du mémoire écrit et de la soutenance orale fait l'objet d'un accompagnement méthodologique qui suit les différentes étapes de construction d'une pensée référencée et organisée : formulation d'une idée de départ et exploration du sujet en réunissant une bibliographie et autres références de base, élaboration d'une problématique comprenant des hypothèses de recherche, développement d'une analyse et au final, évaluation de la pertinence de la démarche adoptée. Les mémoires sont suivis régulièrement par les membres de l'équipe pédagogique dans le cadre de groupe thématique où l'on trouve des enseignants-chercheurs pouvant servir plus particulièrement de référents sur le sujet traité par l'étudiant.

### Mode d'évaluation

L'évaluation consiste, à partir du travail qui a été effectué, à juger de la capacité de l'étudiant à construire une problématique, issue d'un questionnement initial et de la formulation d'hypothèses de travail, et de son aptitude à développer, en réponse, une démonstration en triant et en hiérarchisant des informations (recherche documentaire et bibliographique). Elle tient compte également des capacités rédactionnelles de l'étudiant et de sa capacité à présenter un raisonnement et toute son argumentation de façon structurée. Cette notation doit en particulier permettre à l'étudiant de se situer par rapport à des compétences de base qui apparaissent comme devant être acquises pour s'engager dans un cursus doctoral après l'obtention du diplôme d'État de paysagiste (DEP).

### Modalité de contrôle

— UE8-3 séminaire TPER : 2 évaluations sur la base de bilan d'étape écrit présentant un sujet préliminaire et un sujet complet.

— UE9-3 séminaire TPER : bilan d'étape présentant un plan détaillé de mémoire ; jury de soutenance évaluant le mémoire écrit et la soutenance orale.

### Bibliographie

Cette liste n'est pas exhaustive. Les titres retenus comportent chacun une importante bibliographie qui permet d'approfondir certaines questions et de se lancer dans les études de cas.

#### • Les manuels de base :

BEAUD M., 1985, L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire, Paris, La Découverte (réédition 2020)

BEAUD S., WEBER F., 1997, Guide de l'enquête de terrain, Paris, La Découverte (réédition 2010)

BESNARD D., 2011, Guide de rédaction d'un mémoire en Sciences Humaines

<http://tecfa.unige.ch/tecfa/mal/t/memoire/Besnard-guide.pdf>

GUIDIÈRE M., 2004, Méthodologie de la recherche. Guide du jeune chercheur en lettres, langues, sciences humaine et sociales, Paris, Ellipses

GUMUCHIAN H., MAROIS C., 2000, Initiation à la recherche en géographie. Aménagement, territorial, environnement, Paris, Economica [en ligne] URL : <https://books.openedition.org/pum/14790>

PERETZ, H., 2004, Les méthodes en sociologie. L'observation, Paris, La Découverte, 2004 [en ligne] : URL : <https://www.cairn.info/les-methodes-en-sociologie--9782707142627.htm#>

#### • Pour aller plus loin

BACHELARD G., 1938, La formation de l'esprit scientifique, Paris, J. Vrin, (réédition 1989)

DÉPELTEAU F., 2000, La démarche d'une recherche en sciences humaines. De la question de départ à la communication des résultats, Bruxelles, De Boeck

MORIN E., 1986, La connaissance de la connaissance, Paris, Le Seuil (coll. Points), 1986

PRIGENT S., 2021, L'anthropologie comme conversation. La relation d'enquête au cœur de l'écriture, Paris, Anacharsis éditions

OLIVIER DE SARDAN J.P., 1995, La politique du terrain. Sur la production de données en anthropologie, Enquête, 1 [En ligne] URL : <http://journals.openedition.org/enquete/263> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/enquete.263>

- revues scientifiques en ligne

- Google scholar : <https://scholar.google.fr>
- les portails des revues en ligne : <http://journals.openedition.org> ; [www.persee.fr](http://www.persee.fr) ; <https://www.cairn.info> ; <https://isidore.science> ; <http://irevues.inist.fr>
- l'archive ouverte <https://halshs.archives-ouvertes.fr>
- la revue électronique Projets de paysage : <https://journals.openedition.org/paysage/>
- Mappemonde : <https://journals.openedition.org/mappemonde/>
- Cybergéographie : <http://cybergeographie.revues.org>
- Espaces et sociétés : <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes.htm>
- Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère : <https://journals.openedition.org/craup/>
- Les Annales de la recherche urbaine : <https://www.persee.fr/collection/aru>
- Développement durable et territoires : <http://developpementdurable.revues.org/index.html>
- Vertigo (revue en sciences de l'environnement) : <http://vertigo.revues.org>
- Openfield : <http://www.revue-openfield.net>
- Landscape Research : <http://www.tandfonline.com/toc/clar20/current#.UwDXSnI0oR8>
- JOLA (Journal of Landscape Architecture) : <https://www.jola-lab.eu>
- revue Bancpublic : <http://revuebancpublic.blogspot.com>
- etc...

- consulter les différents mémoires entreposés à la médiathèque ou sur la plateforme DUMAS (Dépôt universitaire de mémoire après soutenance) : mémoire TPER notamment [https://dumas.ccsd.cnrs.fr/search/index?q=structName\\_s%3A%22École+nationale+supérieure+d%27architecture+et+du+paysage+de+Bordeaux%22](https://dumas.ccsd.cnrs.fr/search/index?q=structName_s%3A%22École+nationale+supérieure+d%27architecture+et+du+paysage+de+Bordeaux%22), mais aussi les mémoires universitaires (ancien DEA, mémoire de master (<https://dumas.ccsd.cnrs.fr>), voire thèse directement liée au sujet étudié : <https://tel.archives-ouvertes.fr>). Des TER sont également consultables aux bibliothèques universitaires : <http://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/documentation.html>.

---



## Atelier de projet au choix (2 choix)

Année	5	Heures CM	0	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>E9 1-2</b>
Semestre	9	Heures TD	120	Compensable	<b>non</b>	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	66	Session de rattrapage	<b>non</b>		



## Atelier de projet au choix (2 choix) 1 en attente d'inscription

Année	<b>5</b>	Heures CM	<b>0</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>E9 1-2</b>
Semestre	<b>9</b>	Heures TD	<b>120</b>	Compensable	<b>non</b>	Mode	<b>-</b>
E.C.T.S.	<b>12</b>	Coefficient	<b>66</b>	Session de rattrapage	<b>non</b>		

---

## Atelier de projet au choix (2 choix) MARLIN

Année	<b>5</b>	Heures CM	<b>0</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>E9 1-2</b>
Semestre	<b>9</b>	Heures TD	<b>120</b>	Compensable	<b>non</b>	Mode	<b>-</b>
E.C.T.S.	<b>12</b>	Coefficient	<b>66</b>	Session de rattrapage	<b>non</b>		

**Responsable** : M. Marlin

**Autres enseignants** : M. Bercovitz, M. Duprat

### Objectifs pédagogiques

INTITULÉ DE L'ATELIER : Le paysagiste habitant. Une approche solidaire de l'action paysagiste

Equipe pédagogique : C. Marlin, R. Bercovitz + Intervenant extérieur

### Contenu

#### Objectifs pédagogiques généraux

En Master 2, l'étudiant.e doit être en mesure d'aborder une situation de projet de paysage de manière autonome, en rassemblant, adaptant et agencant à sa manière les différents savoirs et savoirs-faire enseignés au fil de son cursus. Il.elle doit être capable d'une prise de recul critique sur les diverses modalités d'action en matière de paysage apprises jusque-là. Il.elle est susceptible de pouvoir affirmer un positionnement personnel quant aux modes d'exercices du métier de paysagiste dans lequel il.elle voudra s'engager en sortant de la formation. Cet enseignement est élaboré pour l'accompagner dans cette construction personnelle.

#### Objectifs pédagogiques spécifiques

L'étudiant.e est mis.e en situation d'expérimenter une position inhabituelle de pratique paysagiste, fondée sur une prise de position radicale vis-à-vis du métier : celle du « paysagiste habitant ». Autrement dit, il.elle est amené.e à s'éloigner d'une modalité d'action classique sur ou à partir des paysages pour s'engager temporairement dans une modalité d'action véritablement « paysagère » (qui s'inscrit intégralement dans le courant des pratiques locales d'utilisation, d'aménagement et de gestion de l'espace).

Cette expérience lui permet : 1. d'une part de faire des apprentissages qui complètent ses savoirs-faire pour l'action ; 2. d'autre part d'adopter un point de vue qui l'aide à situer/réfléchir sa propre pratique dans le panel des pratiques possibles du métier de paysagiste.

Il.elle sera confronté à des apprentissages spécifiques :

#### Apprentissages de savoir-faire

- Apprendre à agir en habitant sur le terrain
- Apprendre à agir avec/pour les habitants sur le terrain
- Expérimenter des modalités de rencontre sur le terrain en vue d'une action paysagère
- Apprendre à identifier des « relations médiales » singulières et collectives
- Apprendre à construire une logique de « groupe d'action » en matière de paysage
- Apprendre à construire un espace-temps (un ba en japonais) autonome pour l'action

#### Apprentissages de savoirs particuliers

- Connaître/expérimenter des techniques de rencontre développées dans les sciences sociales (anthropologie, sociologie, géographie sociale)
- Connaître des travaux de paysagistes qui tendent à adopter une position de paysagiste habitant, notamment ceux des paysagistes japonais Nakamura Yoshio et Tanaka Naoto

#### Correspondance avec les commandes faites aux paysagistes

L'apprentissage se met dans une perspective de situations de commande qui vont de la stratégie territoriale à la gestion/conception d'espaces spécifiques. Il s'agit de configurer l'amorce d'une action et d'un projet de quelque nature qu'ils soient. Il prépare autant à un plan de paysage, à un atlas de paysage, à un observatoire photographique des paysages, à une charte paysagère de Parc Naturel Régional, à un plan de gestion naturaliste et paysager d'espaces sensibles, à la conception d'espaces publics, à la conception de jardins collectifs, à la conception de jardins individuels.

Situation de l'apprentissage : un apprentissage en immersion

L'essentiel de l'apprentissage se fait sur le terrain, uniquement dans la confrontation réelle avec les habitants.

#### Temporalité de l'apprentissage

Le format temporel de l'atelier est de trois fois une semaine. Les semaines sont espacées pour permettre aux étudiants un recul critique et la formulation de nouvelles propositions pour la semaine suivante.

### Mode d'évaluation

1. Contrôle continu (individuel)

2. Auto-évaluation en fin de chaque semaine

3. Evaluation par les pairs (évaluation d'un.e étudiant.e par un.e étudiant.e) en fin de chaque semaine

## Travaux requis

Contenus spécifiques à l'année 2023-24

Chaque semaine fait l'objet d'un exercice de « projet » qui, par itération permet à l'étudiant d'aboutir à une proposition finale d'action, mise en forme en semaine 3.

Semaine 01 / Modifier le milieu

L'étudiant explore son propre milieu de vie à travers la « rencontre » des autres habitants. Il est en recherche d'un « programme » d'actions pour la transformation de son « milieu ordinaire » (à définir). Il passe par l'identification de « personnages médiaux » (à définir) sur la base d'un apprentissage de la rencontre paysagiste avec d'autres habitants, humains et non humains.

Semaine 02 / workshop en immersion

Les étudiants sont amenés à quitter Bordeaux pour aller à la rencontre d'habitants singuliers dans un village des Pyrénées-Atlantiques : Rivehaute au bord du Saison. Ils logeront dans un établissement (de campagne) spécialisé pour l'éducation d'enfants à fort handicap psychologique, inadaptés aux cadres d'enseignements classiques. La structure est de type associatif. Un étudiant sera associé à un enfant + un éducateur + un membre du personnel administratif. Le groupe aura comme objectif de donner une forme de projet à certains désirs de vie pratique de l'enfant. Il y aura autant de projets que d'étudiants. Le workshop s'inscrit dans un contexte de transformation des bâtiments et des espaces extérieurs de l'établissement. Un sujet de PFE peut être enclenché par la suite par l'étudiant qui le désire.

Semaine 03 /

L'étudiant est amené, sur la base de ses deux premières expériences, à concrétiser un projet de transformation de son milieu de vie, en croisant les expériences habitantes (la sienne et celles des autres) et de grands enjeux socio-environnementaux contemporains.

## Bibliographie

Bibliographie prioritaire fortement conseillée

Berque, A. (2016). *La pensée paysagère* [2008], Paris, éditions Éoliennes.

Chauvier, E. (2017). *Anthropologie de l'ordinaire. Une conversion du regard* [2011], Toulouse, Anacharsis.

Chauvier, E. (2023). « Echangeur 9. Paysages critiques du suburbain », *Projets de paysage*, n°28, [En ligne]

Marlin, C. (dir.) (2021a). *Autour de Nakamura Yoshio. Une expérience de pensée du paysage entre France et Japon*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux. (10 exemplaires à la médiathèque de l'école)

Marlin, C. (2016). « Ce qu'observer veut dire. Place de l'observation dans une pratique professionnelle de paysagiste », *Projets de paysage*, n°15, [En ligne]

Marlin, C., Duprat S. (2023). « Les savoirs paysagers dans l'action », éditorial de *Projets de paysage*, n°28 *Les savoirs paysagers dans l'action* [En ligne]

Marlin, C. (2023). « Le paysage comme contre-pouvoir au service des habitants. Hypothèses pour une approche critique des utilisations légitimes de la notion de paysage pour l'action », *Projets de paysage*, n°28, [En ligne]

Autres références

Arborio, A.-M., Fournier, P. (2015). *L'observation directe*, Paris, coll. 128, Armand Colin.

Berque, A. (2014). « Ba 場 (le lieu) » et « Fūdo 風土 (le milieu humain) », dans Bonnin & al. (dir.), *Vocabulaire de la spatialité japonaise*, Paris, CNRS Éditions, p. 40-42 et p. 127-129.

Berque, A. (2019). « Lieu », dans Lévy, J. & Lussault, M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, p. 606-608.

Clastres, P. (2011). « De quoi rient les Indiens ? » in *La Société contre l'État. Recherches d'anthropologie politique* [1974], Paris, Éd. de Minuit, p.111-130.

Nakamura, Yoshio (2021a). « Le parc de Koga », traduit par N. Iguchi, M. Sakamoto et C. Marlin, dans Marlin, C. (dir.). *Autour de Nakamura Yoshio. Une expérience de pensée du paysage au Japon*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, p. 63-93.

Nakamura, Yoshio (2021b). *Paysage et fūdo 風土*, trad. par Nakamura, Y. et C. Marlin, dans Marlin, C. (dir.), *Autour de Nakamura Yoshio. Une expérience de pensée du paysage au Japon*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, p. 21-57.

Nakamura, Y. (2021c). « ba 場 (champ), autour de son sens étymologique, vers un espace commun à venir », communication au Séminaire Japarchi, *Les notions de paysage au Japon* (2), autour du thème ba, Maison Franco-japonaise de Tokyo, 23 avril 2021.

Tanaka, Naoto (2021b). Le lien entre le paysage des cinq sens (gokan no fūkei 五感の風景) et la vie quotidienne du furusato, trad. par Maiko Sakamoto et Cyrille Marlin, *Projets de paysage* n°23 (« Paysage et Japon »), 01.2021, [En ligne].

Whyte, W.F. (2002). *Street Corner Society* [1943], Paris, La Découverte.

## Atelier de projet au choix (2 choix) SOULIER-LAIZE

Année	5	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E9 1-2
Semestre	9	Heures TD	120	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	66	Session de rattrapage	non		

**Responsables :** M. Laize, Mme Diaz, Mme Filotico, Mme Soulier

### Objectifs pédagogiques

Penser les incertitudes : agir et être dans des territoires fragiles et mutants

Face aux prévisions, parfois contradictoires, des scientifiques concernant les futurs impacts de la pollution, le dérèglement climatique, la montée des eaux, les troubles sanitaires économiques et sociaux, le monde politique est en débat. Si les concepteurs, qu'ils soient architectes et/ou paysagistes observent ce débat en y prenant part de manière ponctuelle au travers de certains projets, il apparaît essentiel de développer une expertise et des anticipations qui leur seraient propres dans des temps relativement longs.

La première nécessité de cet enseignement est d'évaluer dans le territoire (ici dans le nord du Médoc) les diverses sources de mutations futures et de choisir parmi elles, une ou plusieurs qui pourront faire l'objet d'une anticipation, même hypothétique au regard des données scientifiques (montée des eaux, sécheresse climatique, mutations végétales, déplacements de populations, etc...).

A partir de là, des propositions pourront émerger en choisissant de contrer les phénomènes, de les accompagner ou de les accepter pour trouver des ressources que nous ne sommes pas en mesure de prévoir immédiatement et en mobilisant ouvertement une part d'interprétation du futur.

Les conceptions architecturale et paysagiste seront élaborées dans un processus qui s'échelonne entre un Temps Zéro, un Temps + 20 et un Temps + 50 ans. Les propositions devront être pensées sur cette période mais pourront avoir des intensités d'actions variées selon le moment du phénomène où l'on se situe.

Cet atelier de projet du S9 pour les étudiants de la formation paysage est partagé avec les étudiants du TD optionnel de S7 de la formation architecture. L'enjeu ici est de croiser les regards, les démarches et processus de projet autour de questions communes et contemporaines, celle des incertitudes face aux dérèglement socio-environnementaux à l'oeuvre aujourd'hui dans notre société.

### Contenu

L'atelier proposera, à travers une réflexion partagée entre les compétences et savoirs complémentaires des architectes et des paysagistes, de formuler des possibilités d'actions ou d'accompagnements des paysages mouvants et incertains au regard de la fragilité du monde dans lequel nous vivons.

Comment, avec lucidité et optimisme, ou interprétation et désœuvrement prévoir et générer l'évolution des pratiques dans des territoires qui vont subir des changements pouvant être violents ?

Comment anticiper de nouveaux habitats humains, écosystémiques, comment les regarder et les concevoir autrement ?

Ici l'architecture rencontrera le paysage, jusqu'à se questionner sur leurs pérennités, leurs temporalités et leurs expressions de projet..

Les propositions pourront être ouvertes et multiples, requérir des outils appartenant à plusieurs disciplines et trouver des expressions variées sortant des représentations codées de l'architecture ou du paysage. Les modalités de représentation des processus de projet feront l'objet d'une attention particulière.

### Mode d'évaluation

Contrôle continu 50%  
et restitution finale sous la forme d'une exposition 50%

Acquis pédagogiques - capacité à :

- élaborer un regard documenté et documentant du paysage à plusieurs échelles
- développer une pensée complexe à l'échelle du paysage étudié
- chercher de manière autonome les éléments de connaissance du paysage étudié
- formuler un récit cohérent, porteur de sens d'un projet de paysage
- représenter de manière claire, cohérente et pertinente un projet de paysage
- proposer un projet de paysage incarné dans un lieu (géographie, dynamique environnementale,...), une histoire, un environnement économique, politique et social

- inventer, imaginer, créer des outils paysagistes adaptés aux situations paysagères rencontrées
- agir sur l'espace matériel et immatériel du paysage autour de la notion de changement climatique, de transition socio-environnementale etc.
- s'investir dans le projet collectif (réalisation d'une exposition) et faire preuve d'initiative personnelle
- à réaliser une Autoévaluation de l'enseignement

### **Travaux requis**

Réalisation d'une exposition collective

### **Bibliographie**

Bibliographie à élaborer par les étudiants

---

## MT Séminaire d'approfondissement au choix

Année	5	Heures CM	0	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>E9 2-2</b>
Semestre	9	Heures TD	0	Compensable	<b>non</b>	Mode	-
E.C.T.S.	6	Coefficient	1	Session de rattrapage	<b>non</b>		



## TPER - Méthodologie

Année	5	Heures CM	0	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>E9 3-1</b>
Semestre	9	Heures TD	20	Compensable	<b>oui</b>	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	25	Session de rattrapage	<b>non</b>		

**Responsable :** M. Davasse

**Autre enseignant :** M. Briffaud

---



## TPER - Suivi et soutenance

Année	5	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E9 3-2
Semestre	9	Heures TD	60	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	6	Coefficient	75	Session de rattrapage	non		

**Responsables :** M. Davasse, M. Marlin

**Autres enseignants :** M. Bercovitz, M. Maillard, M. Moisset, M. Woloszyn, Mme Heulmé, Mme Lasmenes

### Objectifs pédagogiques

Le TPER consiste en l'exploration d'une thématique paysagère, sur la base d'une mise en œuvre des méthodes de la recherche scientifique et en lien avec une perspective d'action et de projet. L'exercice est orienté vers la production de connaissances, d'outils méthodologiques et/ou de propositions théoriques autour d'une problématique relative au paysage et à l'action en ce domaine. Il constitue en cela la déclinaison directe dans un sujet particulier de l'apport théorique, critique et méthodologique des enseignements du plateau transversal. Il vise à compléter la formation de l'étudiant dans une des dimensions de l'exercice professionnel contemporain, tout en lui fournissant les outils méthodologiques de base indispensables à la réalisation d'un doctorat dans le domaine de réflexion et de projet qui est le sien. L'objectif est bien de produire une interrogation critique sur une problématique relevant du paysage et du projet de paysage et d'acquérir la culture méthodologique et scientifique pour l'appréhender. La réalisation d'un mémoire en est le moyen principal.

Ainsi orienté vers la recherche paysagère, ses méthodes et l'expérimentation de sa pratique, le TPER entretient une relation de complémentarité avec le PFE orienté quant à lui vers la conception/réalisation d'un projet de paysage, quelle qu'en soit la forme. La surface de recouvrement de ces deux démarches est évidemment potentiellement importante et il est proposé à l'étudiant de nouer — de toutes les manières pertinentes — les fils qui les relient, sans que cela prenne nécessairement la forme d'une parenté de sujets traités. Les étudiants peuvent ainsi être amenés :

- à explorer une problématique fondamentale, que le PFE abordera quant à lui à travers un cas d'espèce. De ce point de vue, le TPER poserait les attendus du PFE, et cela autrement qu'à travers la seule analyse du paysage concerné. Il pourrait servir à exprimer les fondements de l'engagement dans le projet de paysage et à permettre au PFE de devenir véritablement une réponse réfléchie et argumentée, à propos d'une situation paysagère particulière et/ou vis-à-vis d'une problématique générale d'action.
- à contribuer à la réinscription des pratiques paysagistes et, plus généralement, de l'action en matière de paysage dans une histoire, et/ou d'en proposer des analyses critiques, des définitions théoriques, etc. Il constitue dans ce cas également un apport fondamental au positionnement/engagement intellectuel du paysagiste, applicable dans le PFE.
- à conduire une réflexion poussée sur des méthodologies innovantes dans le domaine du paysage et du projet de paysage et à les développer : démarches participatives ou de médiation, procédés technique ou dispositifs d'ordre artistique et/ou relatif à la représentation (travail photographique, film, applications, œuvres diverses...).

Le TPER permet l'apprentissage des principales étapes d'une démarche de recherche : état de l'art et repérage des questions émergentes, élaboration d'une problématique et d'hypothèses, construction d'un corpus et d'une méthodologie. Il conduit à la rédaction d'un mémoire personnel soutenu oralement devant un jury qualifié. Ce sont les différentes étapes permettant d'aboutir à ce mémoire qui structurent le travail demandé ici.

Le choix pédagogique qui est ainsi fait correspond à une conception déductive de la démarche de recherche. Dans une démarche déductive, une construction théorique précède les observations de terrain et de recueil de données (matériaux). Le particulier est déduit du général. Dans une démarche inductive au contraire, les concepts et les hypothèses sont élaborés au cours de l'observation, dans un processus de généralisation progressive. Le général est induit par le particulier. Ce choix ne signifie pas que la démarche déductive serait plus « scientifique » que la démarche inductive. La plupart des recherches combinent d'ailleurs une part de déduction et une part d'induction. Le choix est ici pédagogique. Se former à un métier suppose d'apprendre d'abord les gestes de base, étape par étape, avant d'être capable de les maîtriser simultanément et dans des combinaisons variées. Il en est de même pour la recherche dans le champ des sciences humaines et sociales dans lequel s'inscrit la recherche en paysage. Procéder dans un premier temps selon la démarche déductive oblige le chercheur débutant à expliciter au fur et à mesure les différentes phases de son travail et de sa progression, sans tout mélanger et sans s'y perdre. Cela n'empêche pas au fur et à mesure que les opérations de base seront bien acquises de faire place à la démarche inductive, à ses principes et à sa conduite.

### Contenu

Le travail personnel d'études et de recherche (TPER) est décliné en deux unités d'enseignements étalés sur deux semestres, le second du M1 et le premier du M2 :

- UE8-3 : construction du sujet (E8-3-1) ; méthodologie de la recherche (E8-3-2)
- UE9-3 : suivi du mémoire ; rédaction du mémoire et soutenance orale (E9-3-1)

Les enseignements s'organisent en séminaire. Ils visent à accompagner l'étudiant dans une démarche de recherche permettant d'aboutir à la réalisation et à soutenance d'un mémoire. L'étudiant sera tout particulièrement aidé dans la construction de son sujet et

de sa problématique, dans le choix de la méthodologie suivie durant l'exploration du corpus associé et dans la structuration de son mémoire écrit et de son oral. Le séminaire prend la forme d'un atelier permettant d'accompagner les étudiants dans la définition de leur sujet et de leur démarche d'investigation.

Le préliminaire à tout projet de travail de recherche est de réunir une bibliographie scientifique spécifique au thème dont il est envisagé l'exploration (état de l'art). Au cours de ce séminaire, il s'agit tout d'abord d'apprendre à réunir et à ordonner méthodiquement des références bibliographiques, d'identifier et de classer les informations nécessaires à la formulation d'une problématique et des hypothèses de recherche. L'enseignement est ensuite organisé autour d'une présentation par chaque étudiant des sujets de TPER envisagés, des objectifs visés et des méthodes mobilisées. L'exposé des démarches personnelles permet à chacun de mieux situer sa propre problématique et aux enseignants de transmettre des données globales situant les enjeux de la problématique abordée. Le séminaire est en outre structuré par des interventions de chercheurs (doctorants y compris) et de praticiens présentant leurs sujets et leurs démarches de recherche et/ou balisant les voies qui relient la recherche à l'action et au projet dans le domaine du paysage. Ces interventions permettront de présenter les grandes problématiques à l'intérieur desquelles le travail des étudiants pourra se situer. La validation du séminaire reposera sur la participation de l'étudiant aux enseignements et aux discussions, ainsi que sur l'évaluation de la formulation développée du sujet du TPER fournie au début du mois de mai et d'un plan provisoire de mémoire présenté au début du mois de novembre.

Le TPER se concrétise par un mémoire écrit de 120 000 signes minimum (hors bibliographie et annexe) et par une soutenance orale.

— Le mémoire écrit est rendu 3 semaines au moins avant la soutenance orale.

— La soutenance orale sera d'une durée précise de quinze minutes, présentée sous forme d'un diaporama de 15 diapositives maximum. Elle sera suivie d'une discussion avec les membres du jury.

La préparation du mémoire écrit et de la soutenance orale fait l'objet d'un accompagnement méthodologique qui suit les différentes étapes de construction d'une pensée référencée et organisée : formulation d'une idée de départ et exploration du sujet en réunissant une bibliographie et autres références de base, élaboration d'une problématique comprenant des hypothèses de recherche, développement d'une analyse et au final, évaluation de la pertinence de la démarche adoptée. Les mémoires sont suivis régulièrement par les membres de l'équipe pédagogique dans le cadre de groupe thématique où l'on trouve des enseignants-chercheurs pouvant servir plus particulièrement de référents sur le sujet traité par l'étudiant.

### Mode d'évaluation

L'évaluation consiste, à partir du travail qui a été effectué, à juger de la capacité de l'étudiant à construire une problématique, issue d'un questionnement initial et de la formulation d'hypothèses de travail, et de son aptitude à développer, en réponse, une démonstration en triant et en hiérarchisant des informations (recherche documentaire et bibliographique). Elle tient compte également des capacités rédactionnelles de l'étudiant et de sa capacité à présenter un raisonnement et toute son argumentation de façon structurée. Cette notation doit en particulier permettre à l'étudiant de se situer par rapport à des compétences de base qui apparaissent comme devant être acquises pour s'engager dans un cursus doctoral après l'obtention du diplôme d'État de paysagiste (DEP).

Modalité de contrôle

— UE8-3 séminaire TPER : 2 évaluations sur la base de bilan d'étape écrit présentant un sujet préliminaire et un sujet complet.

— UE9-3 séminaire TPER : bilan d'étape présentant un plan détaillé de mémoire ; jury de soutenance évaluant le mémoire écrit et la soutenance orale.

### Bibliographie

Cette liste n'est pas exhaustive. Les titres retenus comportent chacun une importante bibliographie qui permet d'approfondir certaines questions et de se lancer dans les études de cas.

• Les manuels de base :

BEAUD M., 1985, L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire, Paris, La Découverte (réédition 2020)

BEAUD S., WEBER F., 1997, Guide de l'enquête de terrain, Paris, La Découverte (réédition 2010)

BESNARD D., 2011, Guide de rédaction d'un mémoire en Sciences Humaines

<http://tecfa.unige.ch/tecfa/mal/t/memoire/Besnard-guide.pdf>

GUIDIÈRE M., 2004, Méthodologie de la recherche. Guide du jeune chercheur en lettres, langues, sciences humaine et sociales, Paris, Ellipses

GUMUCHIAN H., MAROIS C., 2000, Initiation à la recherche en géographie. Aménagement, territorial, environnement, Paris, Economica [en ligne] URL : <https://books.openedition.org/pum/14790>

PERETZ, H., 2004, Les méthodes en sociologie. L'observation, Paris, La Découverte, 2004 [en ligne] : URL : <https://www.cairn.info/les-methodes-en-sociologie--9782707142627.htm#>

• Pour aller plus loin

BACHELARD G., 1938, La formation de l'esprit scientifique, Paris, J. Vrin, (réédition 1989)

DÉPELTEAU F., 2000, La démarche d'une recherche en sciences humaines. De la question de départ à la communication des résultats, Bruxelles, De Boeck

MORIN E., 1986, La connaissance de la connaissance, Paris, Le Seuil (coll. Points), 1986

PRIGENT S., 2021, L'anthropologie comme conversation. La relation d'enquête au cœur de l'écriture, Paris, Anacharsis éditions

OLIVIER DE SARDAN J.P., 1995, La politique du terrain. Sur la production de données en anthropologie, Enquête, 1 [En ligne] URL : <http://journals.openedition.org/enquete/263> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/enquete.263>

- revues scientifiques en ligne

- Google scholar : <https://scholar.google.fr>
- les portails des revues en ligne : <http://journals.openedition.org> ; [www.persee.fr](http://www.persee.fr) ; <https://www.cairn.info> ; <https://isidore.science> ; <http://irevues.inist.fr>
- l'archive ouverte <https://halshs.archives-ouvertes.fr>
- la revue électronique Projets de paysage : <https://journals.openedition.org/paysage/>
- Mappemonde : <https://journals.openedition.org/mappemonde/>
- Cybergéographie : <http://cybergeographie.revues.org>
- Espaces et sociétés : <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes.htm>
- Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère : <https://journals.openedition.org/craup/>
- Les Annales de la recherche urbaine : <https://www.persee.fr/collection/aru>
- Développement durable et territoires : <http://developpementdurable.revues.org/index.html>
- Vertigo (revue en sciences de l'environnement) : <http://vertigo.revues.org>
- Openfield : <http://www.revue-openfield.net>
- Landscape Research : <http://www.tandfonline.com/toc/clar20/current#.UwDXSnI0oR8>
- JOLA (Journal of Landscape Architecture) : <https://www.jola-lab.eu>
- revue Bancpublic : <http://revuebancpublic.blogspot.com>
- etc...

- consulter les différents mémoires entreposés à la médiathèque ou sur la plateforme DUMAS (Dépôt universitaire de mémoire après soutenance) : mémoire TPER notamment [https://dumas.ccsd.cnrs.fr/search/index?q=structName\\_s%3A%22École+nationale+supérieure+d%27architecture+et+du+paysage+de+Bordeaux%22](https://dumas.ccsd.cnrs.fr/search/index?q=structName_s%3A%22École+nationale+supérieure+d%27architecture+et+du+paysage+de+Bordeaux%22), mais aussi les mémoires universitaires (ancien DEA, mémoire de master (<https://dumas.ccsd.cnrs.fr>), voire thèse directement liée au sujet étudié : <https://tel.archives-ouvertes.fr>). Des TER sont également consultables aux bibliothèques universitaires : <http://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/documentation.html>.
-

## PFE - Définition du sujet et suivi individuel

Année	5	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E10 1-1
Semestre	10	Heures TD	80	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	9	Coefficient	45	Session de rattrapage	non		

**Responsables :** M. Tournier, Mme Vaconsin

**Autres enseignants :** M. Laize, M. Marlin, M. Tricaud, Mme Matthieussent, Mme Soulier

---

## PFE - Restitution et Soutenance

Année	5	Heures CM	0	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>E10 1-2</b>
Semestre	10	Heures TD	5	Compensable	<b>oui</b>	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	55	Session de rattrapage	<b>non</b>		

**Responsable :** Mme Vaconsin

**Autre enseignant :** M. Intervenants Ext

---

## Economie générale de la profession de paysagiste - volet 2

Année	5	Heures CM	20	Caractère	obligatoire	Code	E10 2-1
Semestre	10	Heures TD	20	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	5	Coefficient	57	Session de rattrapage	non		

**Responsable :** Mme Matthieussent

**Autres enseignants :** M. Tricaud, Mme Vaconsin

### Objectifs pédagogiques

Inscrire les étudiants dans une perspective professionnalisante en précisant les différentes phases d'exercice du projet de paysage et leurs articulations.

- \_ Acquérir des connaissances et des outils sur les cadres d'exercice MOA/AMO/MOE
- \_ Acquérir une grammaire propre à ces différents cadres MOA/AMO/MOE
- \_ Appréhender la diversité des profils de paysagistes dans le cadre de l'action publique
- \_ Appréhender l'articulation entre les différentes phases du projet de paysage à partir de cas concrets

### Contenu

Dans un contexte de transition climatique, le paysagiste est un acteur décisif dans l'aménagement et la gestion des territoires soumis aux risques naturels. C'est dans ce contexte que sera étudiée l'économie du projet de paysage dans ces phases amont (rôle de la maîtrise d'ouvrage et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage) et aval (maîtrise d'oeuvre) pour mieux éclairer leur articulation.

Suite à une première mise en situation dans le volet 1, ce volet 2 s'organise autour de cours et de conférences, qui précisent des thèmes, des outils et des modalités de pratiques dans le cadre de l'exercice de la profession de paysagiste en AMO/AMO/MOE. Les cours apportent des connaissances et des outils dans les différents cadres d'exercice d'un paysagiste. Les conférences apportent des éclairages sur différentes questions, thèmes et pratiques, à travers l'expérience de praticiens du projet de paysage à ses différentes phases.

### Mode d'évaluation

Participation active aux cours et conférences : 25%

Note finale : 75%

Critères d'évaluation :

- \_ Compréhension du sujet
- \_ Compréhension des différentes positions en jeu MOA / AMO / MOE
- \_ Justesse des propositions / du positionnement
- \_ Justesse des documents et informations mobilisés
- \_ Cohérence de la proposition dans ses différentes parties
- \_ Qualité rédactionnelle

### Travaux requis

2 sujets d'évaluation, au choix :

**Sujet 1 :** Répondre à une consultation dans le cadre d'un MAPA / MV

Répondre à un appel d'offre à partir d'un cahier des charges et d'une analyse sommaire du contexte.

Production d'une proposition de mission constituée d'une note d'enjeux, d'une note méthodologique (incluant la composition d'une équipe) et d'une offre financière détaillée.

Format : 1 note A4 en 3 parties.

**Sujet 2 :** Analyser les différentes phases d'un projet de paysage / LM

Faire le récit synthétique de la préparation d'un cahier des charges (contexte politique, objectifs de la maîtrise d'ouvrage, études préalables) et analyser les réponses apportées par l'équipe de paysagiste retenue.

Format : 1 note A4 en 3 parties + 1 image du projet



## Processus de construction de la connaissance et de projet

Année	5	Heures CM	15	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>E10 2-2</b>
Semestre	10	Heures TD	15	Compensable	<b>oui</b>	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	43	Session de rattrapage	<b>non</b>		

**Responsables :** M. Briffaud, M. Maillard

---



Ouverture : workshop, tutorat d'expériences, monitorat d'atelier, investissement dans la vie de l'école, membres des instances (CA, CFVE), participation à un concours, cours dans un organisme extérieur

Année	5	Heures CM	0	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>E10 2-3</b>
Semestre	10	Heures TD	35	Compensable	<b>oui</b>	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0	Session de rattrapage	<b>non</b>		



## PFE - Définition du sujet et suivi individuel

Année	5	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E10 1-1
Semestre	10	Heures TD	80	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	9	Coefficient	45	Session de rattrapage	non		

**Responsables :** M. Tournier, Mme Vaconsin

**Autres enseignants :** M. Laize, M. Marlin, M. Tricaud, Mme Matthieussent, Mme Soulier

---

## PFE - Restitution et Soutenance

Année	5	Heures CM	0	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>E10 1-2</b>
Semestre	10	Heures TD	5	Compensable	<b>oui</b>	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	55	Session de rattrapage	<b>non</b>		

**Responsable :** Mme Vaconsin

**Autre enseignant :** M. Intervenants Ext

---

## Stage césure

Année	0	Heures CM	0	Caractère	<b>facultatif</b>	Code
Semestre	0	Heures TD	0	Compensable	<b>non</b>	Mode -
		Coefficient	1	Session de rattrapage	<b>non</b>	



## Stage de complément de formation

Année	0	Heures CM	0	Caractère	<b>facultatif</b>	Code
Semestre	0	Heures TD	0	Compensable	<b>non</b>	Mode -
		Coefficient	1	Session de rattrapage	<b>non</b>	



